This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 266 573

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

VIE

DE

SAINT GRAT

ÉVÊQUE ET PATRON

DU

DIOCÈSE D'AOSTE

PAR

L'ABBÉ PIERRE-JOSEPH BÉTHAZ

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT OURS,

MISSIONNAIRE DIOCÉSAIN

AOSTE

IMPRIMERIE ÉDOUARD DUC

1884.

VIE

DE SAINT GRAT

APPROBATION

Ayant lu la *Vie de saint Grat* par M. Pierre Béthaz, chanoine de notre Collégiale de Saint-Ours, nous en permettons l'impression, et nous faisons des vœux pour la diffusion de cet ouvrage, aussi propre à fortifier notre foi qu'à nous faire apprécier et aimer la figure du grand Protecteur de nos contrées alpestres.

Aoste, le 20 février 1885.

✠ JOSEPH-AUGUSTE, *Evêque.*

UNIV. OF CALIFORNIA

VIE

DE

SAINT GRAT

ÉVÊQUE ET PATRON

DU

DIOCÈSE D'AOSTE

PAR

L'Abbé Pierre-Joseph BÉTHAZ,

CHANOINE DE LA COLLÉGIALE,

MISSIONNAIRE DIOCÉSAIN

AOSTE

IMPRIMERIE ÉDOUARD DUC

1884.

BX4700
.G8B4

History - Alumnus

UNIV. OF
CALIFORNIA

PRÉFACE

Il n'est pas rare de rencontrer, dans notre diocèse surtout, des personnes qui demandent *une vie de S. Grat.* Rien de plus naturel et de plus légitime qu'une pareille demande. Mais comment satisfaire ces pieux désirs puisque l'édition, publiée eu 1829 par M. le Prieur chev. Gal, est depuis longtemps épuisée ?

Il est vrai qu'en 1864 un P. Barnabite a fait imprimer à Monza *une vie de S Grat évêque, patron de la Vallée et du diocèse d'Aoste.* Mais, comme cette vie est écrite en italien, elle n'a eu que peu d'écoulement dans notre Vallée dont les habitants, ceux de la campagne surtout, sont loin d'être familiarisés avec cette langue.

Nous avons aussi sous les yeux *un abrégé de la vie de S. Grat* par A. Mourot, curé de Beauffremont (Vosges), écrite en 1854. Cet abrégé a son utilité; mais, vu la difficulté de se le procurer,

868855

ALVMNVS BOOK FVND

notre ville vers l'an 375, jusqu'à Mgr Duc, l'héritier actuel de son bâton pastoral, le siége d'Aoste, disons-nous, compte plus de quatre-vingts prélats. Dans ce brillant cortége, il y en a plusieurs qui ont laissé par leurs vertus, leur zèle, leur science, les fondations qu'ils ont faites, un souvenir impérissable. Quelle heureuse influence exercée par ces éminents personnages sur les destinées civiles et religieuses de notre Duché! Comme de leur siége, ont rayonné la lumière, la civilisation, le progrès! Il est toutefois un nom qui les éclipse tous, c'est celui de S. Grat. Il a été le modèle de tous ceux qui, dans le cours des siècles, sont montés sur son trône épiscopal.

La belle figure, en effet, dans les annales de l'église valdôtaine, que celle de ce saint! Comme François de Sales, c'est un saint aimable. En remontant le cours des âges, à toutes les époques, nous rencontrons son culte, ses autels, sa sympathique figure, telle que le représentent les tableaux modernes, tantôt tenant d'une main la crosse pastorale, de l'autre, la tête de S. Jean-Baptiste, tantôt commandant, comme Moïse, aux éléments destructeurs et faisant descendre dans les profondeurs d'un puits les feux étincelants de la foudre.

Notre but n'est pas d'entrer en de longues discussions sur des points historiques controversés; non, nous laissons aux savants le soin de les éclaircir. Nous nous proposons tout simplement de faire connaitre à la génération actuelle les traits princi-

paux de la vie de S. Grat, de le faire aimer de nos bonnes populations, de propager son culte, d'accroitre la confiance en sa puissante protection.

En échange, nous espérons obtenir, par son intercession, le plus précieux de tous les dons, la conservation de la foi au sein de ces montagnes qui lui ont été si chères, la conservation de cette foi pour laquelle, comme nous le verrons, il a soutenu de nombreux et vaillants combats.

CHAPITRE I.

COUP D'OEUIL SUR LA FIN DU HUITIÈME SIÈCLE

Le héros de cette biographie, S. Grat, a été mêlé à bien de mémorables événements; l'Orient et l'Occident, la Grèce, les Gaules, l'Italie, Ephèse, Jérusalem, Rome, Aoste ont été tour à tour le théâtre de ses travaux et les témoins de ses vertus.

Comme douze siècles nous séparent de son époque, distance immense ; comme, dans les temps de transition où il a vécu, rares étaient ceux qui consignaient par écrit les faits contemporains ; que, du reste, une foule de documents, propres à nous renseigner, ont été détruits soit par l'injure du temps soit surtout par la main inconsciente de l'homme, souvent plus destructive encore, il semble qu'il n'est pas sans intérêt, à défaut de plus amples et de plus cir-

constantiés détails sur la vie de ce Saint, de tracer tout d'abord un rapide aperçu de son siècle, des révolutions politiques et religieuses qui ont bouleversé cette époque, des personnages qui étaient à la tête des affaires, de la marche progressive et civilisatrice de l'Eglise. Cet exposé soulèvera un coin du voile qui nous dérobe une foule de traits de la vie de S. Grat ; il servira à nous donner une idée de ce prélat, qui a pris une part active au mouvement de son siècle et qui a joué, au moins en certaines circonstances, un rôle qui n'est pas secondaire. Quand l'histoire dit peu, c'est au lecteur à comprendre beaucoup, interprétant sagement les moindres faits qui nous viennent de ces temps reculés. Tel est le sort de la biographie d'un grand nombre de saints, de papes même très-célèbres.

Quel aspect présentait donc l'univers au moment où notre saint vit le jour ? Quelle était, en particulier, la physionomie de l'Orient, des Gaules et de l'Italie ?

Nous disons tout d'abord que sur le siége impérial de Constantinople étaient assis des hommes aussi indignes de la pourpre que du nom chrétien ; c'étaient Léon l'Isaurien, Constantin-Copronyme et Léon-Chazare. Le règne malheureux de ces princes embrasse une période de soixante ans, période de deuil, de larmes, de

désolation, de persécutions pour les églises soumises à leur sceptre. Or, c'est précisément sous la domination de ces empereurs hérétiques, vrais bourreaux de leur peuple, qu'ont vécu les parents de S. Grat, que lui-même a vu le jour et qu'il a passé la première partie de sa vie. Par là, il ne nous sera pas difficile de comprendre les dangers qu'a courus la foi de ce jeune homme, les épreuves par lesquelles il a passé et la part glorieuse qu'il a prise au triomphe de l'Eglise.

L'Eglise est militante ; elle l'a été dans les siècles passés ; elle l'est aujourd'hui; elle le sera jusqu'à la fin des temps. Unique dépositaire infaillible de la vérité, elle combat toutes les erreurs et finit toujours par en triompher. Déjà, après trois cents ans de lutte, elle avait terrassé et enseveli le vieux paganisme avec ses innombrables idoles; déjà une foule d'hérésiarques, Manès, qui niait l'unité de Dieu, Arius, qui niait la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Macédonius, celle du Saint-Esprit, Pélage, la nécessité de la grâce pour le salut, Nestorius, l'unité de personne dans l'Homme-Dieu et, comme conséquence, la maternité divine de la Sté Vierge, Eutichès, les deux natures distinctes dans la personne de Jésus-Christ : tous ces hérésiarques, avec leurs sectateurs, avaient été solennellement condamnés par l'Eglise. Leurs

erreurs, il faut le dire pour la consolation des catholiques de nos jours, ont eu leur naissance, leur mouvement ascendant, leur apogée, puis le déclin, la décrépitude et la chute finale ; l'Eglise, au contraire, est la même aujourd'hui que dans les siècles écoulés, pleine de force, de vigueur, de jeunesse, après XIX siècles, comme au printemps de ses jours. Ce fait, nous semble-t-il, devrait frapper tout esprit tant soit peu observateur.

Une nouvelle hérésie, celle des iconoclastes, allait jeter le trouble et l'alarme parmi les chrétiens. A quelque chose malheur est bon, dit le proverbe ; c'est à cette hérésie que le diocèse d'Aoste doit le bonheur d'avoir eu S. Grat pour évêque.

On avait vu, dans les temps passés, des empereurs hérétiques ; à cette époque, on vit les empereurs de Constantinople devenir hérésiarques. L'hommage, l'honneur, la vénération que l'on rend à la croix, aux crucifix, aux images et aux statues de la Ste Vierge et des saints, aux reliques des martyrs étaient, à leurs yeux, autant d'actes d'idolâtrie ; tous les chrétiens n'étaient plus que des idolâtres ; l'Eglise était retombée dans l'idolâtrie des payens : telle fut l'hérésie propagée par ces empereurs, hérésie appelée des iconoclastes c'est à dire *briseurs d'images.*

Il n'est pourtant pas nécessaire d'être bien profond théologien pour comprendre que Dieu seul, sans doute, est adorable ; qu'à lui seul, comme auteur des dons qui ornent les Saints, appartient le culte suprême, le culte de latrie ; que l'honneur que l'on rend à la croix, aux images, aux statues, aux reliques n'est qu'un culte relatif ; que ce ne sont ni la matière, ni les couleurs, ni la forme de ces œuvres que l'on honore, mais la personne que ces objets représentent à nos yeux et rappellent à nos souvenirs. Insensés qu'ils étaient ! ils regardaient comme un crime l'honneur que l'on rendait aux images des Saints et ils souffraient, ils exigeaient impérieusement que l'on honorât leurs propres portraits !

La persécution commença vers l'an 725 et dura jusqu'en 780, l'espace de 55 ans. Ce fut l'impératrice Irène qui, en convoquant le second concile de Nicée, rendit la paix à l'Orient désolé. Durant tout ce temps, il ne fut plus question dans tout l'empire que de la spoliation des biens des catholiques et de leur exil ; les cachots, le fer, le feu, les échafauds : tout était mis en œuvre contre ceux qui restaient fidèles à l'ancienne doctrine. Copronyme présidait parfois lui-même aux supplices et se plaisait à voir de ses yeux couler le sang. Un tribunal était dressé aux portes de la ville ; et là, avec toute

la pompe impériale, environné de bourreaux, il se faisait amener les catholiques ; on les tourmentait, on les flagellait, on leur crevait les yeux, on leur arrachait la langue on leur coupait successivement les bras et les jambes ; on les brûlait à petit feu ; et l'empereur, avec de grands éclats de rire, repaissait ses yeux de ce barbare spectacle.

Tels sont, en quelques mots, les tristes événements qui se déroulaient en Orient ; et c'est au milieu de ces persécutions, de ces déchirements, comme arrosé du sang des martyrs, que S. Grat a grandi et s'est exercé à la pratique des vertus qui devaient le rendre plus tard le modèle des évêques.

Avant de quitter ces plages lointaines, jetons encore un regard sur la situation des autres églises orientales, avec lesquelles S. Grat, d'après ses biographes, eut aussi des rapports. La Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, les grands siéges patriarcaux de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie étaient asservis à la domination musulmane et gémissaient sous le sceptre des califes, successeurs de Mahomet. Aussi ces églises, jadis si florissantes, illustrées par tant de grands docteurs, n'étaient plus qu'une ombre de leur antique splendeur. Le flambeau de la foi n'y était pas éteint, non, mais ses clartés allaient en pâlissant. Au reste, durant le règne d'Ha-

roum-Al-Réchyd, qui estimait et redoutait Charlemagne, les chrétiens jouirent de quelques jours plus sereins.

Sur le trône impérial d'Occident, relevé à cette époque, allait s'asseoir Charlemagne couronné par la main du pape Léon III, au milieu des acclamations du peuple romain. Parmi tous les souverains qui ont ceint la couronne, il y en a eu certainement qui l'ont surpassé en vertus chrétiennes, mais nul n'a égalé ce prince ni par l'étendue des vues, ni par la sagesse des plans, ni par l'énergie et la rapidité de l'action, ni par l'habileté à proportionner les moyens au but qu'il se proposait. Son génie, ses lumières, son activité, ses trésors, ses armes : tout était pour le service de l'église de Dieu, pour la propagation du règne du Christ, pour amener au baptême de nouveaux peuples et faire de toutes les nations de l'Europe une société de frères en Jésus-Christ.

Pour connaitre l'esprit chrétien de cette époque, il suffit de lire l'intitulation des lois dites Capitulaires de Charlemagne. La voici : *Notre-Seigneur régnant à jamais. Moi Charles, par la grâce et la miséricorde de Dieu, roi des Franks et des Lombards, Patrice des Romains, dévot défenseur et humble auxiliaire de l'Eglise de Dieu.*

Que les nations seraient heureuses et pro-

pères, si tous les rois ou les gouvernements faisaient des lois inspirées à un semblable esprit ! L'entente entre les deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, le secours mutuel qu'ils se prêtent, peuvent seuls ménager aux peuples une sage liberté, préservée tout à la fois de la tyrannie et de la licence. Hélas, qu'elle est éloignée de cet idéal la société actuelle !

Enfin, sur la chaire de S. Pierre, la Papauté était représentée par d'illustres personnages. Le pape S. Paul 1er, élu en 757, mort en 767, eut pour successeur Etienne IV, qui ne tint le souverain pontificat que trois ans et demi. Le pape Adrien 1er, qui nomma S. Grat à l'évêché d'Aoste, occupa le Saint Siége jusqu'en 795. Charlemagne pleura sa mort comme un fils pleure la mort de son père. La même année, Léon III fut nommé pour lui succéder et gouverna l'Eglise jusqu'en 816.

Il y avait longtemps que les rois lombards, jaloux de l'influence que les papes acquéraient sur les peuples, visaient à amoindrir ou plutôt à détruire leur liberté et ambitionnaient la possession de Rome. Déjà Pépin, père de Charlemagne, avait fait deux descentes en Italie. Astolphe, leur roi, avait été contraint de rendre au St Siége les possessions dont il s'était injustement emparé. Didier, qui succéda à Astolphe, suivit la politique traditionnelle des rois de sa race.

Avec une ambition peu scrupuleuse, un caractère qui tenait de la perfidie et de la violence, il se permit de violer les traités, d'usurper les terres de l'Eglise et de faire avancer ses troupes jusqu'au pied des murs de Rome. A la vue des dangers que courait le père de la Chrétienté, Charlemagne vole à son secours, défait Didier et met fin au royaume lombard. S. Grat, comme nous le verrons, joua un rôle actif dans ces glorieux événements.

C'est ainsi que, au faîte de l'ordre social, fut enfin définitivement assis le pontife romain, porté sur le trône en même temps et par la main du temps et par celle du peuple et par celle de Charlemagne, étant tout à la fois, selon l'expression de Lacordaire, et le vicaire de Jésus-Christ et le vicaire de l'humanité qui voyait en lui son sauveur.

Telle était la situation de l'Orient et de l'Occident au moment où, le VIIIe siècle marchant à son déclin, le IXe se levait, précédé d'une brillante aurore.

CHAPITRE II.

PREMIÈRES ANNÉES DE GRAT.

Le lecteur comprendra facilement que cette biographie ne peut pas être riche de ces détails que l'on aime beaucoup dans la vie des saints, parce que les douze siècles qui nous séparent du jour de la naissance de notre héros ont déchiré une foule de documents et effacé bien des souvenirs. Mais, par les quelques monuments qui nous restent, il ne nous est pas difficile de nous former une juste idée de ce qu'il a été et de ce qu'il fit. Quand le voyageur, passant à la fin de l'automne dans un pays dépouillé de toutes ses moissons, rencontre par hasard pendant à un arbre un fruit magnifique échappé à la main du cultivateur, ce reste d'une fertilité disparue lui suffit pour juger de la fécondité du champ qu'il traverse. Ainsi la Pro-

vidence, en laissant dans l'ombre d'un lointain passé, les œuvres et les vertus de Grat, son serviteur, a voulu que l'histoire en conservât quelques traits ; et ceux-ci nous suffisent pour juger de la grâce, de l'intelligence, de la pureté, de la charité dont il fut orné, en sorte qu'on peut dire sans exagération qu'il vérifia toute la signification de son beau nom : *Gratus*, il fut agréable à Dieu et aux hommes.

Deux personnages du nom de Grat, d'après plusieurs historiens, ont illustré le siège d'Aoste. Le premier, qui aurait vécu dans le Ve siècle, nommé *Gratus* ou *Gradus*, aurait été député par l'évêque Eustate II pour le représenter à un concile de Milan tenu en 451. (1) On croit qu'il succéda sur le siége d'Aoste à Eustate II.

S. Grat, patron du diocèse, dont il est question dans cette biographie, a vu le jour bien loin de nos montagnes. Il est né en Grèce, province soumise alors au sceptre de Constantinople. L'opinion la plus commune place sa naissance entre l'an 730 et l'an 740, vers le commencement du règne de Constantin Co-

---

(1) Voici en quels termes il a souscrit : « *Ego Gratus, presbyter directus ab episcopo meo Eustatio ecclesiae augustanae, vice ipsius in omnia scripta consensi et subscripsi, anathema dicens iis qui de incarnatione Dominicae impia scripserunt.*

pronyme. Tous les historiens s'accordent à dire qu'un sang noble coulait dans ses veines. Les uns le croient issu des anciens ducs de Lacédémone, ville autrefois très-florissante ; les autres pensent qu'il appartenait à un des nombreux rameaux de la famille impériale de Constantinople.

Nous n'avons pas des données précises sur l'enfance et les premières années de jeune Grat ; mais on peut croire que ses parents, non moins distingués par leur foi et leur piété que par leur noblesse, donnèrent à leur fils une éducation chrétienne, lui inspirant dès le berceau la crainte de Dieu et l'horreur du péché. L'expérience de tous les siècles, l'exemple de tous les Saints prouvent qu'une bonne éducation, puisée surtout dans les leçons et les exemples des parents, contribue efficacement à former le cœur des enfants et à les prémunir contre les passions naissantes et les écueils de la jeunesse.

Ces pieuses précautions étaient d'autant plus nécessaires que les jours étaient plus mauvais, que l'orage grondait autour d'eux, que la persécution sévissait avec violence, que le venin de l'hérésie avait déjà infecté bien des esprits et que, malheureusement, en face des menaces et des caresses, souvent plus dangereuses encore, les cas de faiblesse, de défaillance, d'apostasie n'étaient pas rares. Un capitaine de vaisseau

équipe d'autant mieux son navire qu'il sait que les mers à traverser sont plus orageuses et les écueils plus nombreux. Telle était, sans aucun doute, la sollicitude des parents de Grat ; telle devrait être, aujourd'hui surtout, la préoccupation des pères de famille. Heureux les enfants qui appartiennent à des parents qui leur procurent une forte éducation religieuse! C'est une semence qui produira immanquablement, ou plus tôt ou plus tard, des fruits consolants.

Au reste, le Seigneur avait richement doté ce jeune homme ; noblesse dans le caractère, ampleur dans les vues, fermeté dans ses propos, courage, générosité, activité : tels semblent avoir été ses dons naturels.

L'heure d'éloigner cet enfant du toit paternel, pour l'appliquer à l'étude des sciences humaines, avait sonné. Il y avait à Athènes, ville assez éloignée de Lacédémone, une école renommée entre toutes celles de la Grèce. On s'y rendait de toutes parts pour se former à cette pureté de langue et à cette élégance attique qui ont rendu si célèbres les bons écrivains de la Grèce. Cette école avait été, entre autres, illustrée par la présence de deux grands docteurs de l'Eglise, S. Basile et S. Grégoire de Nazianze. C'est ce sanctuaire de la science, malgré le nombre des années, encore tout embaumé du parfum des vertus de ces deux saints,

que les parents de Grat choisirent pour l'instruction et l'éducation de leur fils. On peut croire que Grat écolier, marchant sur les traces de ses deux pieux devanciers, ne connaissait comme eux, que deux routes, celle de l'école et celle de l'église. Là, il fit avec ardeur et distinction son cours de belles-lettres et de philosophie (1). Fortement imbu des principes de foi et de piété puisés au foyer paternel, il n'oublia pas, comme font malheureusement tant d'autres, la loi du Seigneur. Aussi sa conduite, toujours régulière, servit d'exemple et de modèle à ses nombreux condisciples.

Si l'on considère l'état des esprits à cette époque, les erreurs qui circulaient dans l'empire, la persécution contre les catholiques, qui était, sous la règne de Copronyme, à l'apogée de sa violence, on ne peut douter que les écoles d'Athènes, ainsi que le reste de l'empire, ne fussent partagées comme en deux camps; d'un côté, les élèves dociles aux anciennes traditions, soumis à l'enseignement de l'Eglise; de l'autre, les lâches, les adorateurs du pouvoir, les indociles, les partisans plus ou moins avoués des

---

(1) *Athenis, liberalibus disciplinis apprime eruditus*, dit la leçon du bréviaire. — *Qui ab annis puerilibus scientiis liberalibus plenè fuit instructus*, ainsi s'exprimait l'ancien bréviaire.

nouveautés. On peut donc conjecturer, sans qu'on ait des documents à l'appui, que le jeune Grat eut à lutter et contre l'impétuosité des passions naissantes et contre les railleries de ses condisciples et contre le torrent des mauvais exemples et surtout contre les assauts livrés par l'hérésie à sa piété et à sa foi. Peut-être s'exerçait-il déjà, au milieu de ses condisciples, à la noble fonction d'apôtre.

Loin donc d'affaiblir ses bons principes, comme cela n'arrive que trop souvent aux jeunes étudiants affranchis de la surveillance paternelle et exposés aux dangers des grandes villes, l'étude des sciences humaines, les scandales même du monde, les piéges tendus à son innocence, ne firent que les enraciner plus profondément dans son cœur docile à la grâce.

Nous ne nous écarterons donc point de la vérité en affirmant de l'écolier Grat à Athènes ce que disait S. Grégoire de Nazianze en parlant de lui-même et de son ami Basile : « Nous « n'avions aucune liaison avec les étudiants qui « montraient de la grossièreté, de l'impudence « et du mépris pour la religion ; nous ne fré- « quentions que ceux qui étaient paisibles et « réguliers, que ceux dont la conversation pou- « vait nous être profitable. Nous étions per- « suadés que c'était une illusion de se mêler « avec les pécheurs sous prétexte de travailler

« à les convertir et que nous devions toujours « craindre qu'ils ne nous communiquassent leur « poison. »

« Nous ne connaissions que deux rues de la « ville : l'une conduisant à l'église et aux mi- « nistres sacrés qui y célébraient les divins mys- « tères ; l'autre, pour laquelle nous n'avions « pas à beaucoup près la même estime, menant « aux écoles publiques et à ceux qui nous en- « seignaient les sciences. Nous laissions aux « autres les rues par lesquelles on allait au « théâtre, aux spectacles et aux lieux où se « donnent les divertissements profanes. Notre « sanctification faisait notre grande affaire ; no- « tre unique but était d'être appelés et d'être « effectivement chrétiens ; c'était en cela que « nous faisions consister toute notre gloire. »

De pareilles dispositions étaient le prélude d'une vie toute consacrée à la gloire de Dieu et au salut des hommes.

Avant de clore le chapitre qui regarde les premières années de notre Saint, nous ne pouvons passer sous silence deux observations faites par quelques prétendus érudits du dernier siècle ; la première a rapport à son lieu d'origine, la seconde, au siècle où il a vécu.

Un auteur anonyme, le seul à notre connaissance, a voulu mettre en doute l'origine lacédémonienne de notre Saint, en avançant que

Gratus était, non pas un nom grec, mais un nom latin.

Cet auteur est dans l'erreur. Depuis que le siége de l'empire fut transféré de Rome à Constantinople, les noms romains devinrent communs en Orient et réciproquement. Nous en avons une foule d'exemples; en voici quelques uns : les empereurs Constantin, Julien, Justin, quoique grecs d'origine, portaient des noms latins; un certain *Gratus* occupait, au Ve siècle, un poste honorable à Bysance dans la cour de l'empereur Justin; en 374, on voit au concile de Sardique la signature d'un *Gratos*, en latin, *Gratus*; l'an 519 les actes du concile de Constantinople ont été apportés à Rome par un comte du nom de Grat. Aussi *les Mémoires de la Société royale de l'Académie de Savoie* attestent-ils que le nom *Gratus* n'est pas romain, mais grec d'origine.

La seconde observation est relative à l'époque dans laquelle S. Grat a vécu. Quelques-uns ont confondu le prélat Gradus ou Gratus du Ve siècle avec l'évêque Grat du VIIIme siècle, et, de ces deux personnages, ils n'en font qu'un seul. Voici ce qui a donné lieu à cette bévue : 1° l'évêque *Gratus* du Ve siècle a eu pour successeur un évêque du nom de Jeconde; S. Grat du VIIIme siècle a eu également pour successeur S. Jeconde. Or, disent-ils, cette série de deux évêques du nom de Grat, en des époques

différentes, suivie de deux autres évêques du nom de Joconde, ne semble pas probable; 2° les anciennes leçons de l'office de S. Grat parlent du concile de Chalcédoine et d'un concile de Carthage auxquels S. Grat aurait assisté. Or, disent-ils encore, ces conciles se sont tenus dans le V° siècle ; donc S. Grat, dont il est question dans la liturgie valdôtaine, a vécu à cette époque.

L'erreur de ces érudits sera victorieusement réfutée, nous l'espérons, lorsqu'il sera question de la mort de notre prélat. Mais, pour donner quelque satisfaction aux plus pressés, nous répondons d'abord que rien n'obste à ce que l'Eglise d'Aoste ait eu successivement deux évêques du nom de Grat et de Joconde; on en voit ailleurs de nombreux exemples. Nous ajouterons en outre, avec Muratori, que la chronologie des premiers évêques d'Aoste est couverte de quelques brouillards. Ces obscurités proviennent soit de ce qu'un incendie, en 1518, a consumé les archives de la cathédrale ; bien des documents précieux pour l'histoire ont ainsi disparu ; soit surtout de ce qu'il y avait plusieurs villes du nom d'*Augusta ;* et, dans les souscriptions des conciles, on ne distinguait pas toujours si c'était *Augusta-Praetoria* (Aoste) ou bien *Augusta Windelicorum* (Augsbourg) ou bien encore Subaugusta (*Subaugusta*) ville de la Cam-

panie aujourd'hui détruite. Quelques-uns, n'ayant pas connaissance de cette ville de la Campanie détruite et lisant la souscription des évêques de *Subausta* ou de *Subaugusta*, s'étaient même imaginé que les évêques d'Aoste souscrivaient ainsi parce que, le palais épiscopal et la cathédrale ayant été ruinés par les incursions des barbares, la résidence de ces évêques était près de l'église de S. Pierre hors les murs, c'est-à-dire *Subausta*, en dessous, en dehors d'Aoste.

Quant à l'erreur sur le lieu de la tenue de deux conciles, qui se rencontre dans l'ancien office de S. Grat, elle est incontestable ; mais, à notre avis, elle est tout-à-fait excusable. Les compilateurs de cette notice historique n'ayant à leur secours ni les journaux, ni les cartes géographiques, ni même l'imprimerie, ont pu d'autant plus facilement écrire Chalcédoine au lieu de Nicée, que ce qui frappait leur attention c'était moins le lieu de la tenue du concile que l'hérésie elle-même propagée par l'empereur Constantin. Tout aussi excusable semble l'erreur qui donne un concile de Carthage pour celui de Francfort. Car dans ce concile ont été condamnées les opinions d'Hélipand de Tolède et de Félix d'Urgel, prélats espagnols, qui résidaient, en effet, dans des régions non éloignées de Carthage et qui vivaient, comme ceux-là, sous la domination des califes d'Afrique.

Au reste, à l'exception de ces deux erreurs de noms de lieux, tout, dans l'ancien bréviaire, désigne évidemment le VIIIe siècle soit l'indication de l'année, qui y est écrite en toutes lettres, soit le nom du pape Léon III, soit celui de Constantin-Copronyme, soit enfin celui de Charlemagne.

Il ne peut donc y avoir de doute sur l'époque de l'existence de S. Grat ; ce qui, au reste, sera rendu plus évident encore dans un autre chapitre.

CHAPITRE III.

SON ENTRÉE EN RELIGION

L'heure critique pour le jeune Grat arrivait. Il était en âge de choisir et d'embrasser un état de vie. Dans le plan divin de la grande œuvre de la création, chaque homme a une place éternellement marquée, place qu'il est libre d'accepter ou de refuser. S'il déserte volontairement le poste que la Providence lui a assigné dans la milice de ce monde, un autre l'occupera ; et lui, abandonné à lui-même, marchera isolé dans la voie de l'égoïsme. Une jeunesse passée dans la crainte du Seigneur est le meilleur garant de la docilité à la voix de Dieu qui appelle. Combien de jeunes gens qui, s'ils avaient prêté l'oreille à la voix intérieure de leur conscience, auraient été des apôtres, des saints ; étourdis par le bruit tumultueux des passions, ou pas assez généreux

pour rompre quelques liens terrestres, ils désertent le poste, végètent, s'étiolent, sont un fardeau pour eux-mêmes et pour la société.

Pour notre jeune homme, comme pour toute personne qui est à la veille d'embrasser une carrière, deux tableaux s'offrent à ses yeux; l'un porte, sur le premier plan, les honneurs, les commodités de la vie, le sourire des créatures, les hautes positions que promettent le talent, la noblesse, la protection des amis ; sur l'arrière-plan, commencent à se dessiner la vanité de tout ce qui passe, les déceptions, l'ingratitude du monde; au fond, se dresse le squelette appelé la mort qui, de sa main glacée, arrache avec violence et sceptres et couronnes et pourpre et croix d'honneur. Le second tableau effraye tout d'abord par l'aspect des privations, des mépris, des croix, des humiliations, du renoncement à soi-même : à l'arrière-plan, apparaissent la paix de l'âme, les consolations intérieures, le prix attaché à la conquête des âmes ; au fond, c'est la mort, dépouillée de toutes ses horreurs, qui pose sur la tête du vainqueur la couronne de l'immortalité.

Le jeune Grat, avant de faire le pas décisif, considère sérieusement ces deux tableaux ; mais son cœur généreux n'hésite pas à sacrifier les biens de la vie présente pour s'assurer ceux de la vie future. Son choix est donc fait ; il em-

brasse la vie monastique ; et, pour que le sacrifice soit complet, il renonce non seulement à ses richesses, à ses titres de noblesse, aux douceurs du toit paternel ; mais, comme pour mettre entre lui et le monde une barrière infranchissable, il renonce même à sa ville natale, à la Grèce sa patrie, et il choisit la ville d'Ephèse, dans l'Asie-Mineure, pour son lieu de retraite. Là il revêt l'habit religieux dans un monastère de l'ordre de S. Basile.

La vie monastique n'est autre que la mise en pratique des conseils évangéliques. Les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, par lesquels l'homme se détache et des biens de ce monde et des amitiés terrestres et de sa propre volonté, ces trois grands vœux, ont été de tout temps, en Orient comme en Occident, la base indispensable de toute maison religieuse. Quelle philosophie admirable dans ces trois vœux ! La communauté des biens, la prière, les jeûnes ou la frugalité dans les repas, la vigilance sur les sens, les veilles, la correction fraternelle, l'obéissance aux supérieurs, et, par dessus tout, une grande charité, sont les matériaux nécessaires pour la construction de ces édifices spirituels.

Mais il faut remarquer que la discipline de l'état monastique avait conservé en Orient un

cachet de rigidité, presque de dureté que S. Benoît a quelque peu adouci dans ses règles composées pour les moines d'Occident. Nés dans les déserts de la Syrie, de la Palestine et de la Thébaïde, reconnaissant pour pères les Paul, les Antoine et les Hilarion, les monastères d'Orient trahissaient la rudesse de leur origine. Ainsi les moines vivaient presque toujours seuls dans leurs cellules, appliqués à la prière, à l'étude et aux travaux manuels ; jamais viande ne paraissait sur leur table ; douze onces seulement de pain, quelques fruits ou quelques herbes : voilà leur nourriture quotidienne ; la psalmodie à l'église était très-longue ; ils s'y assemblaient sept fois dans la journée, s'adaptant scrupuleusement, de jour et de nuit, à la distribution des heures canoniques. Quelques-uns de ces fervents religieux étaient si absorbés dans la contemplation des choses divines qu'ils ne savaient plus par quel jour de la semaine ils vivaient. C'est ce genre de vie que Grat, de sang noble, à la fleur de l'âge, embrasse tout joyeux et qu'il pratique plusieurs années.

Cellule d'Ephèse, c'est à toi à nous dire ses prières, ses gémissements, ses mortifications, ses austérités, ses travaux, ses œuvres de zèle, les larmes qu'il a répandues sur tes dalles bénies. Mais, hélas ! un voile, rendu impénétrable par les brouillards que les siècles ont accumulés, nous dérobe tous ces secrets.

Tout ce que nous savons c'est que, modèle de vertu et de la plus exacte régularité, il se distingua tellement par ses talents, qu'il fut chargé de professer la théologie et d'expliquer l'Ecriture-Sainte; que de son école sortirent plusieurs personnages distingués qui, dans la suite, furent élevés à l'épiscopat et à d'autres dignités ecclésiastiques; que par sa profonde humilité, sa parfaite soumission à ses supérieurs, sa pureté angélique, son maintien grave et modeste, son inépuisable charité, son zèle pour la défense de la foi, il devint l'admiration non seulement de la ville d'Ephèse, mais de l'Asie-Mineure, de la Grèce, de l'Italie même où, avec les flots des pèlerins, arrivait le bruit de sa renommée.

L'ancien bréviaire d'Aoste dit à ce propos : « Arrivé à l'âge de jeune homme, Grat abandonna le siècle pour se livrer avec plus de liberté à la vie contemplative ; il entra dans un monastère construit proche d'Ephèse et y reçut l'habit monacal. Là, pendant de longues années, fidèle à ses premiers engagements, l'esprit en Dieu, il s'adonna aux observances de la vie régulière par la pureté de son esprit, la rigueur de son silence, la pratique de l'obéissance et de l'humilité » (1).

---

(1) *Factus iuvenis, ut liberius contemplationi vacaret, saeculum reliquit ac coenobium intravit constructum iuxta Ephe-*

Un auteur postérieur dit, en parlant de son séjour à Ephèse : « Là il parvint en peu de temps « à une telle perfection de doctrine et d'obser- « vance régulière que, par son humilité, son « obéissance, sa modestie, sa gravité, sa con- « tinence, sa science et ses autres vertus, il « surpassait tous ses confrères. » Le même auteur ajoute : « Il s'y livra aux jeûnes, à la « prière, aux veilles et à la contemplation » (1).

Le lecteur sait déjà que le feu de la persécution, au moment où Grat se revêtit de l'habit monacal, était allumé en Orient. L'empire était pour ainsi dire changé en lac de sang ; on n'entendait parler que de langues arrachées, d'yeux crevés, de nez mutilés, de catholiques expirant sous les fouets ou précipités dans la mer. Les monastères les plus célèbres étaient ou occupés par des gens d'armes ou livrés aux flammes. S'incliner devant une croix, garder chez soi une image de Jésus, de sa divine mère ou

---

sum habitumque ibi suscepit monachalem ; ubi diu degens ac sanctum continuans propositum, vitam regularem casto fretus animo, silentii matura gravitate, obedientiae et humilitatis tramitibus observatis, Deo mente libera exhibuit et tenuit.

(1) *Ubi brevi ad eam regularis observantiae et doctrinae perfectionem pervenit ut coeteros humilitate, obedientia, modestia, gravitate, continentia, scientia, caeterisque virtutibus anteiret.... Seque ieiuniis, orationibus, vigiliis, meditationibus exercens.*

de quelque saint, vénérer les reliques d'un martyr, c'étaient autant de crimes dignes du dernier supplice.

La belle page qu'il nous serait donné d'écrire ici, si l'histoire nous avait transmis les œuvres du moine Grat dans ces douloureuses circonstances, ses prédications, ses résistances aux tyrans, ses encouragements donnés aux confesseurs de la foi, les souffrances qu'il dut endurer lui-même pour la cause de l'Eglise et de la Religion !

L'empire de Constantinople passa, dans ce temps, par de rudes épreuves. Sans parler des invasions que les Bulgares et les Musulmans faisaient fréquemment dans les provinces, invasions suivies de pillages, de meurtres et de guerres sanglantes, les intempéries des saisons, le bouleversement des éléments amenèrent d'affreuses catastrophes. Les peuples, plus ou moins complices par leur lâcheté et leurs flatteries, de ceux qui gouvernent, sont très-souvent punis par des châtiments temporels ; et, dans les desseins de Dieu, ces châtiments sont des grâces, puisqu'ils frappent le corps pour sauver l'âme.

Dans les derniers mois de l'an 763, précisément à l'époque où le moine Grat habitait Ephèse, il fit un froid si excessif que l'on craignit un moment la fin du genre humain. « Dès le « commencement d'octobre, dit Rohrbacher, le

« Pont-Euxin se glaça à la profondeur de 15
« mètres, jusqu'à 130 kilomètres de ses bords.
« Il tomba sur cette glace 10 mètres de nei-
« ge. La mer, se confondant avec la terre,
« offrait, pendant quatre mois, une route solide
« et sûre aux voitures les plus pesantes. Au mois
« de février de l'an 764, cette surface se rompit
« en une infinité de glaçons, qui semblaient
« autant de montagnes flottantes. L'historien
« Théophane rapporte qu'étant alors jeune il
« monta sur un de ces glaçons avec trente de
« ses camarades et qu'ils y trouvèrent des ca-
« davres d'animaux tant domestiques que sau-
« vages. Les habitants de Constantinople furent
« nuit et jour dans des alarmes continuelles
« jusqu'au 16 mars que ces montagnes de
« glace commencèrent à fondre. Dans ce mê-
« me mois, l'air parut embrasé de tant de
« feux que les peuples s'imaginèrent que les
« étoiles tombaient du ciel et que le monde
« allait périr. L'été suivant, une longue séche-
« resse, causée par des vents secs et brûlants,
« fit tarir presque toutes les sources et tous
« les fleuves. »

Quelles étaient les occupations des moines dans ces calamités publiques? Ils ne se contentaient pas d'élever vers le ciel des mains suppliantes, d'apaiser par leurs pénitences son juste courroux; mais ils s'empressaient de vo-

ler au secours de leurs frères en danger, de les assister, de mendier des aumônes pour eux, de consoler les malheureux par la perspective des récompenses immortelles. C'est le rôle qu'ont joué les prêtres et les religieux dans toutes les époques de l'histoire ; c'est ce qu'ils ont fait, sous nos yeux, en 1882, au moment des épouvantables inondations de la Vénétie et de la Lombardie, ainsi que dans toutes les invasions du choléra ; c'est ce qu'ont fait le moine Grat et les religieux de son monastère. En récompense, aujourd'hui comme autrefois, les gouvernements, livrés à la franc-maçonnerie, les pourchassent, les persécutent, leur volent le morceau de pain dont ils se nourrissent. C'est l'accomplissement de la parole de Jésus-Christ : *Vous serez l'objet de la haine des hommes à cause de mon nom.*

La persécution n'épargna pas le monastère d'Ephèse. Voici le sort qui lui fut réservé : le gouverneur de la province, dans le cours de l'an 770, fit assembler, à Ephèse, dans une vaste plaine, tous les moines et toutes les religieuses du territoire soumis à sa juridiction ; un héraut proclama à haute voix que quiconque était disposé à renoncer au culte des images n'avait qu'à déposer les vêtements lugubres qu'il portait, à se revêtir d'habits blancs dont il y avait sur les lieux même une grande provision,

et, ajoutant la dérision à l'impiété, à se choisir une compagne parmi les religieuses présentes ; après quoi il était libre de s'en aller. Quant à ceux qui auraient résisté à la volonté de l'empereur, on leur arracherait les yeux et on les déporterait dans l'île de Chypre. Une foule de moines, plutôt que de trahir leur conscience, préférèrent subir ce rigoureux traitement ; quelques-uns intimidés, faibles dans la piété, eurent le malheur d'apostasier. L'année suivante, tous ces monastères furent confisqués ; les vases sacrés, vendus ; les livres, les images, les saintes reliques, jetés aux flammes, et le produit de la vente de tous ces biens entra, sans le combler, dans le gouffre sans fond des finances de l'Etat.

Mais Dieu qui avait d'autres desseins sur le moine Grat, voulut qu'au moment où ces ordres barbares étaient exécutés, il ne se trouvât plus à Ephèse. Appelé à d'autres emplois, il avait déjà, à cette époque, abandonné son monastère et fait voile pour l'Occident ou plutôt pour la capitale du monde catholique.

CHAPITRE IV.

LE MOINE GRAT À ROME

Dans quelles circonstances le héros de notre biographie a-t-il quitté son monastère d'Ephèse pour se rendre dans les Gaules et en Italie ? Quelle fut l'occasion de ce voyage ? Sur ce point, les opinions sont partagées.

Quelques-uns de ses biographes pensent que la renommée de sa vertu, de son savoir et de sa dextérité dans les affaires étant arrivée aux oreilles du Souverain Pontife, celui-ci l'appela lui-même auprès de sa personne pour l'employer dans certaines missions importantes et délicates. La légende du bréviaire est favorable à cette opinion. (1)

---

(1) *E solitudine pro arduis negotiis pertractandis ab Adriano primo evocatur.*

Il en est d'autres qui sont d'avis que son départ d'Ephèse a été amené par la circonstance suivante : les historiens grecs racontent qu'au plus fort de la persécution de Copronyme contre les catholiques et surtout contre les moines, qu'il haïssait tout spécialement, ceux-ci s'assemblèrent, tant des environs de la Bithynie que d'ailleurs, et envoyèrent une députation au mont Saint-Auxence, monastère très-célèbre, non loin de Nicomédie. L'abbé de ce monastère s'appelait Etienne, religieux très-recommandable par ses vertus et par l'austérité de sa vie ; il fut plus tard martyrisé pour la foi. Les moines, députés vers lui des différents monastères, le trouvèrent plongé dans la plus grande amertume. L'hérésie et les dangers que courait la foi étaient la cause de ses douleurs. « Mon « père, lui dirent les moines, nous sommes dans « un embarras extrême ; nous craignons que « l'amour de la vie, si naturel à l'homme, ne « nous fasse trahir notre Religion. » Etienne leur répondit : « Le danger est grand en effet ; « comme il n'y a que trois endroits qui soient « à l'abri de cette détestable hérésie : le voi- « sinage du Pont-Euxin, l'île de Chypre et « l'Italie, je vous conseille de vous retirer dans « une de ces localités. »

Avant de se séparer l'abbé Etienne leur fit de touchantes exhortations ; après quoi ils firent

tristement leur prière en commun, se dirent, les larmes aux yeux, le dernier adieu et se retirèrent, suivant son conseil, dans les endroits désignés par l'abbé. Un très-grand nombre, *cum grandissima multitudine* écrit Baronius, abandonnèrent l'Orient et cherchèrent à Rome un abri tutélaire. Rien n'empêche de croire que le moine Grat ne fût de ce nombre.

On sait que déjà, en 761, le pape Paul Ier, voyant affluer en Italie les prêtres et les religieux grecs, chassés de leur pays par les satellites de Copronyme, plein d'admiration pour leur constance dans la foi, touché de compassion à la vue de leurs souffrances, voulut leur donner une marque publique de sa sympathie, en leur offrant une retraite convenable. Pour cela, il fit bâtir, sur le terrain même de sa maison paternelle, une église avec un monastère annexé ; il les dota somptueusement et les enrichit de nombreuses reliques. C'est l'église de S. Sylvestre, encore debout aujourd'hui. Là, se réfugièrent en foule les malheureuses victimes de la persécution; là ces nombreux exilés, ces intrépides confesseurs de la foi furent reçus et traités avec beaucoup d'égards; là ils vécurent sous la discipline monastique comme en Orient; là ils continuèrent à officier selon le rite oriental, à psalmodier et à célébrer le service divin en langue grecque, comme ils le pratiquaient dans

leurs monastères. Ce fut dans cette pieuse retraite, nous n'en pouvons douter, que le futur évêque d'Aoste chercha aussi un asile au milieu de ses confrères et qu'il passa, lorsqu'il n'était pas occupé aux affaires de l'Eglise, les jours qui s'écoulèrent depuis son exil jusqu'à son élévation à l'épiscopat.

Ces deux opinions ont sans doute leur vraisemblance ; toutefois, s'il nous était permis d'ouvrir tout timidement notre avis, nous donnerions, appuyé sur la *Gallia Christiana*, au voyage de Grat d'Ephèse en Occident, une tout autre version, plus honorable, sans contredit, pour notre Saint.

Dans le cours de l'an 766, le roi Pépin et le souverain Pontife envoyèrent simultanément une ambassade à Constantinople pour apaiser la persécution et pacifier les églises de ces contrées si éprouvées. Le rusé Copronyme, après avoir ouï ces délégués, consentit à envoyer dans les Gaules une autre ambassade, composée de six patrices et de quelques évêques iconoclastes. Son but était d'amener les églises des Gaules à embrasser, elles aussi, les erreurs qu'il propageait lui-même. Un concile se tint en effet à Gentilly, aujourd'hui Chantilly, près de Paris. Il n'est pas nécessaire de dire que l'hérésie fut repoussée avec horreur et les ambassadeurs de Copronyme, chargés de confusion.

Presqu'en même temps que se tenait cette assemblée, les patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, qui vivaient sous la domination des Musulmans, hors des atteintes de Copronyme, assemblèrent, à leur tour, un concile à Jérusalem, composé des évêques de leur juridiction. Après avoir condamné les iconoclastes et avoir confirmé par leur témoignage la doctrine constante et uniforme de l'Eglise, ils dressèrent deux lettres synodiques, l'une adressée au pape, l'autre, au roi Pépin. Dans ces lettres ils faisaient profession de leur foi sur le culte des images et démontraient l'uniformité de croyance des églises d'Orient avec celles d'Occident.

Or, les Frères de Ste Marthe, parlant de S. Grat dans la *Gallia Christiana*, disent : « Il (S. « Grat) fut appelé au concile qui se tint en « Grèce à cette époque ; la supériorité de son « érudition lui acquit un grand renom. Envoyé « par ce concile à Charlemagne pour le réta- « blissement de la paix ecclésiastique, il s'ac- « quitta avec bonheur de sa légation et partit « ensuite pour Rome » (1). Besson, dans *ses*

(1) *Ad concilium quod tunc in Graecia celebrabatur vocatus, ob eruditionis praestantiam in eo magni nomen adeptus est. Ab eodem concilio ad Carolum magnum imperatorem pro ecclesiasticae pacis reformatione legatus est ; eaque*

mémoires, et l'ancien bréviaire d'Aoste sont du même avis.

D'après ces données de l'histoire, défectueuses, il est vrai, pour ce qui regarde la Grèce et le pape Léon III, mais véridiques dans tout le reste, le moine Grat, au lieu de chercher un asile en Italie, comme le faisaient un grand nombre de ses collègues, se rendit en Palestine. Les patriarches des grands siéges orientaux l'auraient invité au concile qui se tint à Jérusalem, et auraient eu occasion d'admirer ses connaissances théologiques et canoniques, son habileté dans les affaires, son zèle pour les intérêts de l'Eglise. Ce fut là ce qui les aurait portés à jeter les yeux sur ce moine grec d'origine, d'une famille illustre, élève des écoles d'Athènes, religieux de l'ordre de S. Basile, en pleine connaissance des erreurs de ses compatriotes, victime lui-même de la persécution, pour lui confier les lettres synodiques destinées au chef de la monarchie franque, pendant que d'autres étaient délégués auprès du souverain pontife.

Notre Saint prend donc la route de mer, traverse la Méditerrannée, débarque à Marseille et se dirige vers la capitale des Gaules. A son arrivée le roi Pépin n'était plus ; ce fut Char-

---

feliciter perfunctus Romam ad Leonem III pontificem se contulit.

lemagne, son fils, qui reçut de ses mains les lettres synodiques ; et ce serait en cette circonstance que ces deux personnages se rencontrèrent pour la première fois.

Comme le pape Etienne IV (1) avait convoqué pour l'an 769 un nouveau concile à Rome et avait demandé au roi les prélats les plus savants des Gaules, Charlemagne en députa douze choisis par les archevêques et évêques. Il est assez probable que c'est de la compagnie de ces prélats, que Grat se mit en route pour l'Italie, traversant les Alpes et faisant peut-être, sans soupçonner qu'il devrait dans peu y revenir comme évêque, sa première apparition dans le Val d'Aoste.

Au reste, que ce soit pour correspondre à l'appel du souverain pontife, ou comme délégué du concile de Jérusalem, ou pour se soustraire aux menaces et aux vengeances des iconoclastes, ou bien encore entraîné par les pieux mouvements de son cœur qui le portait à s'agenouiller sur la tombe vénérée des SS. apôtres, quel qu'en soit le motif, il est certain que vers cette époque, c'est-à-dire de 767 à 770, il eut le bonheur de poser le pied dans la capitale du monde chrétien.

(1) *M. le Prieur Gal écrit Etienne III, parce que le pape Etienne II étant mort sept jours après sa nomination, avant d'être sacré, ne figure pas dans toutes les listes chronologiques des Papes. L'annuaire romain écrit Etienne IV.*

Grande dut être sa consolation de se trouver, non seulement dans un pays catholique, mais au centre même de la catholicité ! Comme sa poitrine oppressée a dû se dilater à cet air libre et parfumé ! Il pouvait donc donner essor à sa piété, lui qui n'avait connu que la verge des empereurs grecs ou la stupide domination des successeurs de Mahomet, tout aussi fanatiques que Copronyme, mais moins perfides que lui ! Jamais le soleil ne parait aussi pur que le lendemain d'un orage.

Avec quelle joie et quelle piété il a dû poser ses lèvres brûlantes sur le seuil sacré des temples qui renfermaient la dépouille mortelle des SS. Apôtres Pierre et Paul ! Avec quelle ferveur il a dû s'agenouiller sur la tombe de ces milliers de martyrs, héros du christianisme, visiter ces basiliques étincelantes d'argent, d'or, de mosaïques aux diverses couleurs, vénérer, librement enfin, ces images saintes, dont quelques-unes dataient de l'origine même du christianisme ! Mais, par dessus tout, quelle douce et mystérieuse impression il a dû sentir quand il fut admis en présence du Vicaire de Jésus-Christ, qu'il put contempler de ses yeux la première majesté de la terre, qu'il se jeta à ses pieds pour en recevoir une de ces bénédictions, toujours fécondes en grâces !

Ceux qui vont à Rome pour la première fois,

y apportent l'esprit de foi et l'onction de la piété, savent seuls combien ces émotions sont fortes et agréables et quels souvenirs elles laissent.

CHAPITRE V.

DÉLÉGATION AUPRÈS DE CHARLEMAGNE

Quelles furent les occupations de Grat durant son séjour dans la capitale du monde catholique ? A quelles œuvres de zèle s'est-il livré dans le monastère de S. Sylvestre ? L'histoire ne nous le dit pas ; mais on peut bien croire que, loin de rester dans l'inaction, il consacra son activité au service de l'Eglise en sorte que, dit un ancien manuscrit. « Il s'y fit admirer, « non seulement par ses talents et ses vertus, « mais encore par la sagesse et la prudence « avec lesquelles il traita les affaires ecclésias- « tiques dont la solution lui fut confiée ».

Les actes de sa vie mentionnent sa présence dans plusieurs conciles. Il est à présumer que l'un des conciles où il brille par son grand savoir joint à une aimable modestie fut celui

de Rome, qui se tint l'an 763 dans le Palais de Latran, sous les yeux même du Pape Etienne IV. Personne, en effet, mieux que lui n'était à même de renseigner l'auguste assemblée sur l'état des esprits en Orient, sur les larmes et le deuil de toutes ces églises affligées, sur le choix des remèdes à appliquer à de si grands maux. Il avait été témoin oculaire de la pression inique exercée sur les catholiques et il en était la glorieuse victime.

Ce concile, dans sa quatrième session, traita à fond la question du culte des images. Après avoir recherché les traditions de l'Eglise à cet égard, la doctrine des Souverains Pontifes, les écrits des 53 Pères et surtout les oracles des Divines Ecritures, il statua que la croix, les images, les reliques des Saints devaient être honorées, dans la suite des temps, d'un culte relatif, comme par le passé. Dans cette session, le concile donna aussi son approbation à la lettre synodique des Patriarches d'Orient, lettre, comme nous venons de le voir, dont le moine Grat fut bien probablement un des porteurs ; il anathématisa le conciliabule de Constantinople, qui avait eu l'insolence de condamner le culte des images.

« Si nous désirons, disait-il, être un jour de « la compagnie des Saints dans le ciel, nous « devons honorer sur la terre, par un culte

« solennel et public, non seulement les reliques « des corps des Saints et de leurs vêtements, « mais encore les églises bâties sous leur in- « vocation et les images qui les représentent, « en quelque lieu qu'elles soient dépeintes. Il « faut donc craindre d'avancer aucune mau- « vaise proposition au sujet de leurs images et « statues et de refuser aux corps des saints et « aux reliques des martyrs la vénération qui « leur est due comme aux membres de Notre- « Seigneur. S. Athanase fut un jour interrogé « par un certain Antiochus pourquoi les chré- « tiens faisaient des images et les adoraient. « Athanase répondit que les fidèles n'adoraient « pas les images comme des Dieux, à la ma- « nière des payens, mais que la vue des ima- « ges servait à exciter dans leur cœur des « sentiments de piété et des mouvements de « charité. De là, vient que, quand ces images « sont défigurées, on en brûle la matière com- « me tout autre chose. Nous adorons la croix « et nous l'embrassons à cause de Jésus-Christ « qui a été attaché sur elle. Si quelqu'un refuse « de révérer les images de Notre-Seigneur Jésus- « Christ, de sa sainte mère et de tous les Saints, « suivant les décrets des 53 Pères, qu'il soit « anathème. »

Il est encore une autre circonstance très-importante du séjour du moine Grat à Rome, dont l'his-

toire nous a conservé le souvenir, nous voulons parler de la négociation dont il fut chargé, conjointement avec d'autres personnages, auprès de Charlemagne. Tous les anciens manuscrits, les leçons du bréviaire à l'usage d'Aoste, presque tous les biographes en font mention comme d'un fait souverainement honorable pour le héros de notre histoire. Ce fait a exercé une influence immense sur les destinées de l'Italie, de l'Europe, de l'univers entier ; et, malgré les dix siècles écoulés, il est aujourd'hui plus que jamais l'objet de discussions contradictoires les plus vives et, de la part de quelques-uns, les plus passionnées : nous voulons parler du pouvoir temporel des Papes, qui, avec le concours de notre Saint, a été définitivement constitué à cette époque. Bien des nuages, amoncelés par l'ignorance, la mauvaise foi, l'ambition, l'esprit de nouveauté, obscurcissent ce fait historique. Pour les dissiper, une digression est ici nécessaire.

Voici le récit de l'histoire sur ce grand événement :

Dès les premiers siècles du christianisme, du temps même de la domination des empereurs payens, l'Eglise romaine avait en propriété des domaines étendus en Italie et ailleurs, domaines légués par les familles patriciennes et les Sénateurs romains devenus chrétiens. Ces richesses servaient à la construction, au maintien, à l'em-

bellissement des temples, au soulien des pauvres et à la propagation de l'Evangile. Les Domitien et les Dioclétien, usant du droit du plus fort, jugèrent à propos d'incamérer ces domaines, c'est-à-dire, de les voler à l'Eglise pour se les attribuer à eux-mêmes.

Constantin le Grand, en embrassant le christianisme, n'eut rien de plus pressé que de réparer ces injustices et de restituer à l'Eglise les possessions qui lui avaient été volées. Il fit plus : ayant érigé lui-même de nouvelles basiliques, il les dota somptueusement et agrandit ainsi le patrimoine ecclésiastique.

En abandonnant, par une disposition manifeste de la divine Providence, l'antique capitale, et en fixant à Bysance le siége de l'empire, Constantin laissa les papes libres et pour ainsi dire indépendants à Rome. Dès lors ce furent les papes qui gouvernèrent Rome et ses environs, qui réparèrent les maux de la guerre, qui protégèrent les villes, qui entretinrent la principale correspondance avec les empereurs et les peuples voisins. Dans les invasions des Goths, des Huns, des Vandales, à qui s'adressaient les peuples ? — Au Pape. — Qui arrêtait la marche des Attila et des Genséric ? — Le Pape. — Ainsi la domination de Rome et du centre de l'Italie leur était tombée, sinon de droit, au moins de fait, entre les mains. Aussi, dans les temps de cala-

mités publiques, les peuples s'adressaient aux papes. C'étaient eux qui les nourrissaient en faisant venir des grains du littoral de Gênes, des Alpes-Cottiennes, de la Sardaigne, de la Sicile, de la Syrie même et de l'Egypte, contrées où l'Eglise romaine avait de grandes possessions.

Toutefois, les papes conservaient Rome et le centre de l'Italie au nom des empereurs de Constantinople et c'était leur secours qu'ils imploraient, avant tout, dans les circonstances extrêmes. Lorsqu'enfin l'Italie fût complètement abandonnée par les souverains de Constantinople, les papes furent obligés de chercher la protection des rois francs.

Qu'était-il arrivé à l'époque qui nous occupe? D'un côté, l'Eglise avait perdu, en suite des victoires des Sarrazins, tous les domaines qu'elle possédait en Afrique et en Asie; de l'autre, les empereurs de Constantinople, pour se venger des excommunications qu'ils avaient encourues, privèrent l'Eglise de tous les tributs qui lui venaient de la Sicile, de Naples et de la terre d'Otrante.

Bien plus, Astolphe, roi des Lombards, pris de la manie des annexions, après s'être emparé de l'exarchat de Ravenne, marcha sur Rome, l'assiégea et menaça, si elle ne se rendait, d'en passer les habitants au fil de l'épée. A la prière du Pape, Pépin, avec la rapidité de l'éclair, passe les Alpes, défait Astolphe, l'oblige, par un

traité solennel, à respecter Rome et à restituer l'exarchat de Ravenne. Pépin, usant du droit très-légitime de conquête, fait donation à l'Eglise Romaine de tout le territoire qui s'étend depuis Bologne jusqu'au Mont-Cassin.

Trois ans plus tard, l'empereur grec essaya de nouveau de fléchir le prince frank. Pour le gagner, il lui fit de riches présents, entre autres, il lui envoya un jeu d'orgues (1), demandant en même temps la main de la princesse Giselle pour son fils Léon, à la condition toutefois qu'il voulût bien reprendre au Pape les terres qu'il lui avait cédées. Loin d'acquiescer à une pareille demande, le roi Pépin, avec toute la franchise de sa foi, lui répondit « qu'il ne croyait pas pouvoir en « conscience contracter un lien de parenté avec « un prince aussi publiquement hostile aux doc- « trines de l'Eglise Catholique. »

Didier, successeur d'Astolphe, poursuivit la même politique. Il assembla ses troupes, somma le Pape de se rendre et, sans autres formalités, alla mettre le siége autour de Rome. Dans ce pressant danger, que fit le Pape ? Il tourna, comme son prédécesseur, ses regards vers les Gaules. A Pépin avait succédé Charlemagne. Il expédia donc, en toute hâte, par la voie maritime,

(1) *C'est le premier jeu d'orgues qui ait paru en Europe.*

une ambassade à ce prince. Or, l'opinion la plus commune, ainsi que l'attestent nos anciens manuscrits, les divers biographes, et qu'une tradition transmise d'âge en âge le confirme, au nombre des ambassadeurs se trouvait le moine Grat, le futur évêque d'Aoste.

Charlemagne, comme tous les foudres de guerre, franchit les Alpes en un clin-d'œil, met en fuite, avec une poignée d'hommes, l'armée lombarde, refoule Didier dans Pavie et l'y tient assiégé. Obligé de capituler, Didier se rend au vainqueur, lui ouvre les portes de la ville ; et, la grâce de Dieu touchant son cœur, il se retire dans un monastère où il finit ses jours dans le repentir et la pénitence. Sur ces entrefaites, Charlemagne, en prince vraiment chrétien, va passer les fêtes de Pâques à Rome; et, après avoir assisté à la messe pontificale, après avoir reçu la sainte communion des mains du Pape, il confirme publiquement et solennellement toutes les donations faites à l'Eglise par son père, y ajoute de nouvelles provinces, en fait dresser deux actes authentiques, qu'il place *sur la Confession même de S. Pierre*, comme pour leur donner une sanction religieuse des plus sacrées.

C'est ainsi que les papes sont devenus souverains indépendants d'un petit royaume situé au centre de l'Italie.

Gloire immortelle à notre s. Grat, que la

Providence a choisi comme instrument de cette grande œuvre ! Car cette institution, quoiqu'en disent certains hommes aux études historiques peu profondes, a fait, durant de longs siècles, le bonheur de l'Italie et a civilisé l'Europe. Cette pierre séculaire de l'édifice social vient d'être ébranlée. Aussi quel malaise dans les esprits ! Quel bouleversement dans la société ! Quelle secousse pour les trônes ! Le règne du pétrole et de la dynamite s'approche à grands pas. Oh ! on ne touche pas impunément aux bornes placées par nos pères !

Aux politiques à courte vue, qui voient de mauvais œil le souverain pontife concentrer dans ses mains les deux pouvoirs, ne sera-t-il pas donné de comprendre que l'Eglise Romaine, qui est la mère de tous les rois et de tous les gouvernements, ne doit être sous la tutelle d'aucun d'eux ? Est-elle dans sa condition normale, la mère de famille, qui est placée sous la main de l'un de ses propres enfants, qui doit, elle la mère, demander à son enfant le pain de chaque jour, qui ne peut faire le moindre mouvement sans dépendre de lui ? Et les autres enfants ne verraient-ils pas avec défiance, avec dépit, avec jalousie, leur mère commune assujettie à un de leurs frères ! Cette seule raison, pour tout esprit qui n'est pas prévenu, suffit pour démontrer la nécessité indispensable, pour le Chef de l'Eglise, d'un pouvoir temporel indépendant.

Il est aussi certains esprits maladifs, chagrins, hargneux, qui voient avec aigreur l'Eglise entourée de splendeur et de richesses. L'Eglise, la mère de plus de deux cent millions d'hommes, l'Eglise, en rapport obligé et continuel avec tous les gouvernements du monde, catholiques ou non : cette Eglise, à leur manière de voir, devrait être pauvre, mendiante, sans ressources et sans moyens de subsistance. Le beau jour pour eux que celui où elle serait obligée de redescendre dans les catacombes !

Il n'est pourtant pas besoin d'une forte dose d'intelligence pour comprendre que le Pape, ayant en main le gouvernement spirituel, non pas d'un Etat isolé, comme la France ou l'Allemagne, mais de tout l'univers, doit avoir sous la main un personnel immense, à même de satisfaire à tant de besoins quotidiens. Un roi, avec quelques millions de sujets, requiert des ministres, un sénat, des parlements, des ambassadeurs, des consuls, une masse de fonctionnaires subalternes; et tout le monde sait combien d'impôts pèsent sur le peuple pour leur entretien. N'est-ce pas une chose toute naturelle que le Pape, pour l'expédition des affaires des cinq parties du monde, ait, lui aussi, un sénat, des ministres, des congrégations, des nonces, des délégués et des milliers d'employés ? Pour l'entretien de cet immense personnel, de grandes ressources lui sont nécessaires. Ces

ressources, il les puisait jusqu'ici dans le petit Etat qu'il gouvernait avec tant de sagesse et de douceur. En ce moment, époque de transition, c'est le *Denier de S. Pierre*, tribut volontaire de l'amour filial, qui fournit aux plus pressants besoins du Père commun des fidèles.

Cette digression, peut-être un peu longue, amenée par la part glorieuse qu'a prise Grat à l'établissement définitif du pouvoir temporel des Papes, peut avoir son utilité par les temps qui courent. Combien d'hommes, hélas ! qui, se disant catholiques, n'ont pas sur ce sujet des idées saines. Nous la terminons par une citation non suspecte: elle est de Jean Muller, auteur protestant : « Sans le Pape, dit-il, Rome n'existerait pas. » A quoi on peut ajouter : puisque sans les papes Rome n'existerait pas, sans les papes n'existerait pas non plus la civilisation de l'Europe, qui nous est venue de Rome par les papes. « Car ce sont leurs mains paternelles, dit encore Muller, qui ont créé la hiérarchie et, à côté d'elle, la liberté des Etats. »

CHAPITRE VI.

GRAT EST NOMMÉ A L'ÉVÊCHÉ D'AOSTE

Tout était prêt pour l'accomplissement des desseins que Dieu avait sur son serviteur Grat. La grâce, il est vrai, n'a pas besoin de temps; elle peut, en un instant, faire l'œuvre d'une longue vie, d'un persécuteur de l'Eglise, comme Paul, en faire un apôtre. Mais, pour l'ordinaire, son action marche par degrés. Il en est de la vie surnaturelle comme de la naturelle; elle a sa naissance, son accroissement et son âge viril. Ces étapes sont saillantes dans la vie de notre Saint.

Ainsi il naît d'une famille noble, illustre, assise peut-être sur les marches d'un trône. La pauvreté volontaire qu'il embrasse sera d'autant plus frappante qu'il a méprisé une grande fortune et un rang déjà acquis.

Il voit le jour en Orient, bien loin du pays qui sera le théâtre principal de son apostolat, parcequ'un des sacrifices les plus pénibles à la nature est d'abandonner le sol natal pour se donner à des étrangers, à des hommes nouveaux et inconnus, et que, du reste, l'influence de la parenté paralyse souvent l'œuvre des mieux intentionnés.

Il passa sa première jeunesse au sein d'une école florissante, uniquement appliqué à l'étude de la littérature, de la philosophie et de la théologie ; car l'auréole de la science est nécessaire aux fonctions évangéliques ; elle est la couronne du sacerdoce. Cet amour de l'étude, il devait l'inspirer un jour au clergé qu'il était appelé à diriger.

Il se plia, durant plusieurs années, aux pratiques austères et mortifiantes de la vie monastique; il vécut sous la discipline et dans l'obéissance, parce que, pour bien commander, il faut avoir appris à obéir, et, comme l'athlète, avant de s'élancer dans l'arène, s'être exercé aux combats.

Il a connu par expérience ce que c'est que la persécution, il a vu de ses yeux couler le sang des martyrs, assisté à des défaillances, hélas! bien nombreuses et aussi, à de brillants triomphes de la foi; c'est la vue du danger qui réveille les sentinelles d'Israël, et c'est au milieu des combats que se forment les héros.

Il a pris part aux affaires publiques; il s'est mis en contact avec les vertus et les défauts de son siècle; et c'est ainsi qu'il a acquis la connaissance des hommes, connaissance indispensable à l'évêque, qui est comme le capitaine de la milice spirituelle.

Il fut doué d'un goût précoce et ardent pour la prière, car le pontife doit prier pour lui-même et pour son peuple; la prière est la toute-puissance de Dieu mise au service de son ministère.

Il fut orné d'une pureté angélique; car le prêtre, l'évêque doit briller, comme un flambeau, au milieu d'un monde corrompu. Aussi, est-ce particulièrement pour conserver cette vertu qu'il a fui le monde dès sa jeunesse, et qu'il s'est enseveli dans la solitude.

Par dessus tout, son cœur inaccessible aux flatteries, aux préventions, à l'esprit de parti, brûla du feu de la charité, de ce feu qui le pressait nuit et jour de se dévouer pour le bien de l'Eglise et le salut de tous ses frères.

Enfin, quoique jeune encore d'âge, il arrive à l'épiscopat, mûri avant le temps, par la réflexion, le maniement des affaires et la connaissance des hommes.

Nous ne dirons pas, comme on le lit dans quelques auteurs, que le pape Adrien, voulant récompenser les travaux que le moine grec avait entrepris avec tant de succès, lui a témoigné sa

reconnaissance en lui confiant la direction d'un diocèse. Car un évêché, loin d'être une récompense, est un pesant fardeau sur les épaules d'un homme, quelles que soient sa science et ses vertus. Au reste, le diocèse d'Aoste pouvait être pour lui d'autant moins attrayant qu'il lui était étranger de nation, de mœurs, de langage, très-éloigné soit de son pays natal, soit de Rome, sa patrie adoptive. Aussi, d'après les écrivains de sa vie les plus anciens, n'a-t-il consenti à subir cette charge qu'après les témoignages d'une vocation céleste les moins équivoques.

Voici en quelles circonstances la volonté du Ciel s'est manifestée :

Le moine Grat était en prière dans l'église de sainte Marie aux martyrs. On sait que le pape Boniface IV, vers l'an 610, avait obtenu de l'empereur Phocas la propriété du célèbre temple, nommé le Panthéon, parce qu'il était dédié à tous les dieux. Il avait été bâti par Agrippa, 25 ans avant l'ère chrétienne. Le pape, sans modifier l'architecture de l'édifice, le transforma en église chrétienne et le dédia à la Sainte Vierge et à tous les martyrs. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde. La dédicace de cette église s'est faite avec une solennité extraordinaire, et c'est de là qu'a pris origine la fête de tous les Saints, célébrée d'abord à Rome seulement, puis dans tout l'univers.

Disons, en passant, que le gouvernement italien a quelque tendance à ramener ce temple à sa destination profane; c'est-à-dire que, au lieu de servir, comme sous Rome payenne, au culte des dieux de l'Olympe, il servirait de tombeau aux célébrités révolutionnaires d'Italie. Il renferme déjà la dépouille mortelle de Victor-Emmanuel; et ils ne sont pas rares ceux qui voudraient y faire transporter les restes de Garibaldi, le grand blasphémateur des saints, de la Vierge et de Dieu. La dédicace du Panthéon à la Mère de Dieu et aux saints martyrs était un témoignage du triomphe de l'Eglise sur le paganisme; de même, la dédicace de ce temple aux hommes que la révolution appelle grands, serait le signe du triomphe de la révolution sur l'Eglise. Mais le temps n'a pas dit son dernier mot; l'*avenir*, disait le roi Victor-Emmanuel, *est dans les mains de Dieu*.

C'est donc précisément dans cette église que Grat était en prière. Pendant son oraison, son esprit fut illuminé d'une clarté surnaturelle; ce fut comme un ravissement intérieur, une vision où, pour parler comme un antique missel manuscrit, il subit un assoupissement extatique dans lequel Dieu lui montra, bien loin de la terre qu'il habitait, un diocèse en deuil, privé de premier pasteur; c'était le diocèse d'Aoste; et Dieu lui signifia que c'était cette portion de

son jardin qu'il était appelé à cultiver (1).

D'après quelques auteurs, le pape Adrien aurait eu lui-même une révélation à peu près semblable.

A ces mots : révélation, ravissement, extase, il me semble voir l'homme du monde, le rationaliste sourire de pitié et se dire : on pouvait à son aise débiter ces contes aux populations crédules du moyen-âge ; mais qui y ajoute foi dans ce siècle de lumière ?

Pour y comprendre quelque chose, il faut savoir qu'il y a dans l'homme chrétien comme trois vies, la vie des sens ou du corps, la vie de l'intelligence ou de la raison, la vie de la grâce ou de la foi.

L'homme plongé tout entier dans la vie animale ne connait rien au-dessus du boire, du manger et de ce qui flatte les sens. Ce qui est intellectuel : jouissances de l'esprit, sciences, poésie, astronomie, beauté morale, tout cela est folie pour lui. L'homme qui ne vit que d'après la raison ne voit rien au-dessus de l'ordre physique, des idées naturelles, de ce que la raison comprend. Tout ce qui est surnaturel : foi, grâce,

---

(1) *Sancto orante Romae in ecclesia B. Mariae, quae dicitur ad martyres, sopor quidam medicus inhaeserit; quo in spiritu ab alto didicit gentem augustanam pastore orbatam...*

communication avec le monde des esprits, tout cela est également folie pour lui.

Or, disons-nous, tout comme l'homme absorbé par la chair a beau méconnaître et nier l'ordre intellectuel, cet ordre n'en existe pas moins; de même l'homme, qui ne consulte que la raison, a beau méconnaître et nier l'ordre surnaturel, cet ordre existe malgré lui.

Aussi, depuis cet assoupissement, ce sommeil mystérieux que Dieu a envoyé au premier homme jusqu'aux apparitions si nombreuses, si éclatantes dont notre siècle a été témoin, l'histoire de l'humanité est pleine de ces communications entre le monde visible et le monde invisible, entre l'homme et les esprits célestes. Il n'y a qu'à lire la vie des saints, et même quelques pages de l'histoire profane, pour s'en convaincre.

Dieu parle quelquefois par la voix du peuple, le plus souvent, par la voix des supérieurs; mais les cas où il est intervenu directement par lui-même ne sont pas si rares. Ainsi nous voyons dans l'histoire ecclésiastique une foule de vocations tout aussi extraordinaires que celle de notre évêque. S. Nicolas, évêque de Myre, s. Ambroise, archevêque de Milan, s. Eusèbe de Verceil, s. André Corsini, s. Germain d'Auxerre, s. Brice, s. Pierre Chrysologue n'ont accepté l'épiscopat qu'appelés par des voies extraordinaires.

Il est encore, dans la vocation de s. Grat à

l'évêché d'Aoste, une circonstance que nous ne voulons pas passer sous silence. Tous les saints et les saintes de tous les temps se sont distingués par une tendre dévotion à la Sainte Vierge, la Mère de Dieu. Dans le cœur de notre saint, cette dévotion devait avoir de profondes racines. Car il avait grandi à Ephèse et respiré longuement son atmosphère parfumée. Or, le culte de la Reine des Cieux avait été planté dans cette ville par la main même de l'apôtre s. Jean. Cette dévotion s'y était déployée avec un élan inusité lorsque, dans le concile tenu en cette ville, les blasphèmes de Nestorius avaient été solennellement condamnés. Grat avait eu, en outre, mille occasions de prendre la défense des images de Marie, et il voyait par expérience que c'est son pied virginal qui brise l'orgueil de toutes les hérésies.

De plus, l'antique bréviaire d'Aoste raconte que, indépendamment de la vision qu'il avait eue, ce qui le détermina à se charger du fardeau épiscopal, c'est qu'il apprit que la cathédrale de cette ville était dédiée à la Sainte Vierge (1).

Ce fut le pape Adrien lui-même, qui voulut verser l'huile sainte sur son front et lui donner

(1) *In qua iam noverat clarae memoriae regem arelatensem ecclesiam fundasse in honorem Virginis Mariae matris Dei gloriosissimae : ferventi etenim sibi (Mariae Virginis) desiderio famulari ubique vir Dei Gratus satagebat.*

la consécration épiscopale. Un bref, cité par les anciens historiens de sa vie et signé par le pape lui-même, nous a conservé ce glorieux souvenir. Après avoir reçu la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, à qui ont été confiés les brebis et les pasteurs, il se mit en route pour son diocèse. Ceci se passait, d'après l'opinion la plus commune, l'an 776.

CHAPITRE VII.

PHYSIONOMIE DE LA VALLÉE D'AOSTE À CETTE ÉPOQUE

Il ne nous est pas facile, avec nos idées modernes, de reconstituer les conditions physiques, sociales et religieuses du Val d'Aoste au moment où le nouvel évêque, franchissant les gorges de Montjovet, venait prendre possession de son siége épiscopal.

Que n'avons-nous une vue à vol d'oiseau de l'antique Augusta-Praetoria, comme celle que vient de dessiner l'habile crayon de M. le chanoine Berard ! Mais, hélas ! les monuments authentiques font défaut. Pour nous guider, nous n'avons que les faits généraux de l'histoire, quelques phrases incidentes des chroniqueurs relatives à notre Vallée et des conjectures plus ou moins vraisemblables.

Aoste, au temps de s. Grat, n'était déjà plus cette ville somptueusement bâtie, le centre des relations de l'empire romain avec les provinces gauloise et germaine, le séjour de nombreux magistrats et d'un brillant cortége de fonctionnaires, riche du tribut que lui apportaient les nombreux voyageurs qui la parcouraient, fière de sa jeunesse, de sa mise élégante, de ses rues larges, aérées, alignées au cordeau, de ses palais et de ses monuments gigantesques, resplendissant, en un mot, de toutes les beautés accumulées dans son sein par l'art romain arrivé à son apogée. Sans avoir perdu toute son ancienne splendeur, elle était déjà bien déchue de cette fraicheur, de cet éclat, de ces richesses dont elle était jadis parée. Le théâtre, l'amphithéâtre, les portes prétorienne et décumane, les remparts avec leurs parapets et leurs dix-huit bastions, la plupart des autres monuments de la munificence romaine étaient, il est vrai, encore debout.

Toutefois les pierres des bastions et des murs d'enceinte commençaient à tomber, l'alignement des rues allait s'effaçant ; les maisons groupées à l'Est, ayant donné naissance au bourg de s. Ours, avaient altéré la forme rectangulaire de la primitive construction ; sur les flancs, au nord et au midi, s'ouvraient de nouvelles portes, qui ne symétrisaient plus avec les portes décumane et prétorienne, le sol s'exhaussait et com-

mençait à soustraire aux regards les riches soubassements des édifices publics ; les maisons de moindre importance s'étaient écroulées et laissaient, à côté des monuments, ces larges espaces inoccupés, transformés aujourd'hui en jardins et en prairies.

La main du temps, celle de l'homme, souvent plus vandale encore, les bouleversements du sol occasionnés par les intempéries des saisons et les inondations du Buthier, la négligence à réparer les brèches journalières et, par dessus tout, les fréquentes invasions des barbares, dont notre malheureux pays, comme la clef et le chemin de l'Italie, a subi les horreurs : voilà quelques unes des causes qui amenèrent la décadence de la célèbre ville prétorienne.

M. le chevalier Aubert dit : « Le roi Gontran, « fils de Clotaire, à qui l'histoire a accordé le titre « de Bienheureux, avait réuni à ses possessions « le Val d'Aoste vers l'an 580, arraché par la « force des armes aux ducs qui gouvernaient « ce pays au nom des rois lombards. Childebert, « Théodoric, successeurs de Gontran sur le trône « de Bourgogne, continuèrent à garder le Val « d'Aoste au nombre de leurs possessions. A la « mort de Théodoric, en 617, le second royaume « de Bourgogne vint se fondre dans les Etats « de Clotaire II, qui réunit sur sa tête toute « la monarchie des Francs. Depuis ce moment

« le Val d'Aoste resta sous la domination des « derniers mérovingiens, et, suivant la fortune « de la monarchie franque, passa tout naturel- « lement sous le sceptre de Charlemagne. »

Ces quelques lignes de M. Aubert, qui n'a tracé qu'à grands traits l'historique de la Vallée, ne renferment rien moins qu'une période de deux à trois siècles. Or, dans un pareil cours d'années, au sein de populations aussi remuantes, que d'événements secondaires ont dû se passer, événements dont nous n'avons plus qu'un lointain écho !

Déjà, vers 408, lors de l'invasion de Gundicaire, fondateur du premier royaume de Bourgogne, la ville et la Vallée, en changeant de maîtres, avaient changé de face. Les invasions simultanées ou successives des Huns, des Ostrogoths, des Bourguignons, des Lombards, qui tous cherchaient, à travers les cols de nos Alpes, le chaud soleil d'Italie, ne contribuèrent pas peu à élargir les brèches faites à nos monuments. Ajoutez à cela les luttes incessantes et acharnées entre les Bourguignons et les Lombards tour à tour maîtres du pays, et quelquefois, maîtres les uns d'une partie du sol, tandis que l'autre portion était disputée à main armée, luttes qui durèrent avec plus ou moins d'acharnement durant l'espace de deux cents ans; ajoutez à cela la cruauté des chefs, l'insolence du soldat, la soif de la vengeance, la fureur des représailles, l'appât du

bulin, le choc de ces multitudes, le passage des troupes, les changements de gouvernement, les réactions violentes des opprimés contre les oppresseurs, les pillages inévitables de la part de ces enfants du Nord habitués à une vie aventureuse, fiers d'une sauvage indépendance, avides de scènes sanglantes, portant tous leurs droits à la pointe de leurs lances : en réunissant toutes ces circonstances il ne nous sera pas difficile de nous former une idée de l'état de notre ville et des ruines qui s'y étaient accumulées lorsque S. Grat y entrait pour la première fois.

Les vallées latérales, à notre avis, ne furent guère plus épargnées. C'est un fait incontestable qu'une foule de nos cols, occupés aujourd'hui par des glaces qui semblent éternelles, offraient, à cette époque, des routes faciles et très fréquentées. Qui ne sait qu'entre Gressoney et l'Allemagne, entre Valtournenche, Bionaz et la Suisse; entre le Valdigne, Valgrisenche, Rhêmes et la Savoie; entre Valsavarenche, Cogne, Champorcher et le Piémont, il y a aujourd'hui encore des vestiges de routes qui, dans un temps qui n'est pas très éloigné de nous, donnaient accès à de nombreux voyageurs ? Les barbares n'auront pas manqué d'en profiter; et, de la sommité de ces cols, ils inondaient, comme des avalanches, les vallons situés à leur pied.

Aussi, ne serait-on pas bien éloigné de la

vérité en avançant qu'au milieu de ces bouleversements politiques et militaires, le sol de nos vallées collatérales, certainement cultivé avec soin par les Salasses et les Romains, commença à se changer en ces forêts épaisses qui, vers le XIe siècle, semblaient couvrir une bonne partie de nos terres aujourd'hui cultivées; que c'est à cette époque que les voies romaines, qui reliaient l'Italie à la Suisse et à la France par Colonne et Montjoux, ont été, soit pour des raisons stratégiques, soit par représailles, abîmées, ruinées, rendues impraticables. Ce fut là un coup fatal, le plus fatal, sans contredit, porté au Val d'Aoste qui a cessé, dès lors, d'être l'entrepôt du commerce entre les trois nations voisines.

Nous n'ignorons pas que les déprédations des Sarrazins et des Hongrois, dans le Xe siècle, sont venues plus tard mettre le comble à ces infortunes. C'est de cette dernière époque que certains chroniqueurs, un nécrologue, entre autres, de la Cathédrale, disent, avec exagération, sans doute, que la ville fut égalée au sol et que la vallée resta pendant quelque temps, pour ainsi dire, sans habitants (1).

Tel en à peu près devait être l'aspect de son diocèse au moment où S. Grat, après avoir longé

(1) [illegible]

l'Italie, faisait son entrée dans l'antique pays des Salasses.

Les conditions sociales étaient-elles plus consolantes ? Il est difficile de le croire. Plusieurs races d'origine, de langue, de mœurs différentes, occupaient le pays. Les descendants des anciens Salasses n'avaient certainement pas tous disparu. M. le chev. Promis a cru en trouver, au-dessus de la zône moyenne, encore le type dans la génération actuelle. Les arrière-petits-fils des colons romains y comptaient aussi de nombreux représentants. Les nouveaux venus, Goths, Lombards, Bourguignons, voulaient à tout prix se chauffer aussi aux rayons du soleil de la nouvelle patrie qu'ils avaient conquise à la pointe de leur épée.

Tous ces éléments divers, mobiles comme les flots de la mer, indisciplinés, farouches même, étaient bien loin de former un tout compacte, une population homogène. Dans ce mélange de populations, que de divisions intestines ! Que d'embûches réciproquement tendues ! Que de vols, de violences, d'assassinats, de coups de main hardis ! Les meilleures terres devenaient la propriété du plus fort; celui qui était victime aujourd'hui jouait le rôle de bourreau le surlendemain. La législation variait avec les races; l'un invoquait la loi romaine, l'autre, la loi bourguignonne, un troisième, la loi lombarde; en dernier résultat, chacun n'avait d'autre loi que celle de son intérêt.

Ce tableau, un peu sombre peut-être, est dépeint par les historiens qui nous font la description des mœurs de l'époque en France, en Espagne, et en Italie. Le Val d'Aoste, limitrophe de plusieurs nations rivales, lieu de passage continuel, n'était certainement pas en de meilleures conditions.

L'aspect religieux n'était pas plus attrayant. La grande majorité des habitants, les descendants des Salasses et des Romains entre autres, évangélisés depuis les premiers siècles de l'Eglise, maintenus dans la foi par le zèle du clergé et des évêques, était catholique, sans doute, et professait publiquement le culte catholique. Mais, comme on vient de le voir, la Vallée recélait bien des éléments hétérogènes. Ainsi, parmi les Lombards, il y avait des idolâtres, des hérétiques de toute nuance et une foule d'hommes sans aucun principe religieux. Les Bourguignons avaient été en grand nombre infectés de l'arianisme; tous certainement n'avaient pas encore abjuré ces erreurs. Si nous en jugeons par les écarts de Claude de Turin, quelque peu postérieur à cette époque, les iconoclastes comptaient déjà de nombreux partisans en Occident. Et combien parmi les nouveaux venus, surtout, qui s'adonnaient encore à toutes les superstitions païennes! L'unité religieuse, le plus grand bien d'un peuple, était donc bien loin d'exister. Sous l'influence sûre, active incessante de la Religion,

sous la forte impulsion donnée par le grand évêque que la Providence leur accordait, les habitants du Val d'Aoste, malgré leur antipathie originelle, se rapprochaient, s'unissaient religieusement dans le même culte, la même foi, la même église, pour se fusionner ensuite civilement et politiquement et ne former, du Mont-Rose au Mont-Blanc, qu'un seul peuple avec les mêmes lois, les mêmes mœurs et la même langue.

C'est cette unité religieuse, source et fondement de notre nationalité, qui a fait pendant plus de mille ans, de tous les habitants de la Vallée, un peuple uni, compacte, fort, libre, prospère et respecté. Quand reviendrez-vous, beaux jours où tous les Valdôtains, soumis d'esprit et de cœur aux mêmes autorités spirituelle et civile, ne formaient qu'une seule famille de frères ! Quelle force, cette union ne nous donnerait-elle pas dans les moments critiques que nous traversons où tous nos priviléges, notre langue elle-même, nous sont violemment arrachés !

Ajoutons, pour connaître le puissant coopérateur du nouvel évêque dans la réforme de son diocèse, que sur le trône était assis un prince aussi bon guerrier qu'habile politique et fervent chrétien, Charlemagne, monarque unique dans les annales de l'histoire. Du milieu des champs de bataille, il passait dans les églises ; et, à cette époque où les offices se chantaient encore à

minuit, il n'était pas rare de le voir y assister avec piété. Les historiens disent qu'il était si entendu en fait de rubriques qu'il lui arrivait parfois, dans sa vivacité naturelle, de désigner du doigt le clerc trop lent qui devait chanter une leçon ou un répons; lui-même, disent-ils encore, chantait les psaumes avec le peuple, mais d'une voix médiocre, qui ne correspondait pas à l'ampleur de sa taille. Avec la même simplicité avec laquelle il s'agenouillait dans les églises et chantait les louanges de Dieu, il brandissait sa puissante épée et, du haut des Alpes ou des Pyrénées, s'adressant au Sarrazin, au Danois, au Lombard, lui disait : halte-là !

Rien n'exerce tant d'influence sur le peuple, tant pour le bien que pour le mal, que l'exemple qui vient d'en haut.

CHAPITRE VIII.

SON ÉPISCOPAT

L'élu du Seigneur arrivait à Aoste, le front rayonnant de la triple auréole de la noblesse, de la science et de la sainteté. Arc d'Auguste, Porte-Prétorienne, tressaillez d'allégresse au passage de ce conquérant pacifique ! Bien différent du légionnaire romain, dont les mains ruisselantes de sang n'étaient armées que du glaive, celui-ci porte dans les plis de sa robe sacerdotale, non pas la guerre, mais la concorde, la paix, la civilisation, en un mot, le règne de Jésus-Christ.

Aussi, nous aimons à croire que, précédé de son grand renom, il fut reçu par les autorités et par la portion du diocèse demeurée fidèle à la Religion, comme un ange consolateur destiné à sécher bien des larmes, comme un père au

sein d'une famille déchirée et dispersée, comme un époux qui vient mettre fin à la longue viduité d'une épouse désolée.

Il est des auteurs, en effet, qui avancent que, pendant une période de deux cents ans environ, il avait été impossible au Saint-Siége d'envoyer un évêque à Aoste, à cause des bouleversements politiques que nous venons d'indiquer. Quoique cette opinion nous paraisse exagérée et que l'on voie, dans quelques listes chronologiques des évêques de ce diocèse, figurer, immédiatement avant celui de Grat, le nom de deux prélats : *Protasius* et *Lupus*, il est certain néanmoins que, depuis la mort du B. *Gallus* en 546 jusqu'à la nomination de notre S. Grat, la succession des évêques d'Aoste présente beaucoup d'incertitudes et des lacunes considérables. Le même fait s'est produit dans les diocèses voisins. Il est aussi probable que si, par intervalles, quelques prélats ont siégé à Aoste, ils ne purent obtenir, au milieu de ces guerres continuelles, de ces aller et venir incessant de hordes sauvages, ni assez de liberté, ni assez d'influence pour exercer avec fruit le ministère pastoral.

Aussi le clergé devait-il être clair-semé, l'ignorance profonde, aussi les superstitions payennes, l'hérésie, les violences, le libertinage devaient-ils y marcher la tête levée, et on peut ajouter que

beaucoup d'églises étaient détruites, les objets du culte volés, les maisons ruinées, les campagnes incultes, les familles appauvries. Le lendemain des grands orages, il y a de grandes ruines à réparer. Ainsi nous ne dirons rien de trop en affirmant que l'apparition de l'évêque dans ce diocèse fut comme celle d'un brillant météore au milieu d'une nuit obscure.

Il est vrai que ce n'était pas pour les yeux du prélat un spectacle nouveau ; il avait été témoin en Orient, dans les années de sa jeunesse, de scènes plus désolantes encore. Toutefois son cœur de père et d'évêque dut saigner profondément à la vue des ronces et des épines qui recouvraient le champ difficile confié à sa main. De plus, il avait, dès ce moment, la responsabilité, poids écrasant pour celui qui a conscience de son devoir.

Les besoins de ce diocèse réclamaient donc un pontife actif, dévoué, d'une capacité supérieure, d'un courage à toute épreuve et d'une sainteté peu commune. Trois fléaux, comme nous venons de l'insinuer, désolaient principalement le Val d'Aoste : un reste de paganisme sur les hauteurs ; l'hérésie et l'indifférence religieuse au centre ; des mœurs violentes et encore farouches, un peu partout. Amener ce peuple à embrasser la même foi et les mêmes espérances immortelles, à se soumettre à la même loi morale, à professer le

même culte, à reconnaître l'autorité des mêmes pasteurs, en un mot, faire, selon la parole de l'Evangile, de tout son diocèse un seul troupeau sous la houlette d'un seul pasteur, tel fut l'objectif constant de notre saint prélat.

Dès son arrivée à Aoste, disent les leçons du bréviaire, son premier soin fut de combattre les iconoclastes et de repousser loin des limites de son diocèse les restes de l'hérésie arienne (1). Son zèle sur ce point était d'autant plus ardent, qu'il savait par expérience que l'unité de foi met un terme aux discordes civiles, et qu'il avait vu de ses yeux les calamités sans nombre, spirituelles et temporelles, qu'occasionnent les schismes et les hérésies. Il consacra donc les premières années de son épiscopat à consolider la foi ou à fermer les brèches ouvertes. Il attaqua les erreurs de son siècle avec cette douceur et cette fermeté que donne la vertu jointe à de profondes convictions; et il ne cessa de lutter contre l'idolâtrie et l'hérésie qu'au moment où son diocèse en fut entièrement purgé.

Se conformant aux prescriptions canoniques qui, à cette époque, exigeaient de l'évêque la visite annuelle de son diocèse, il parcourut les localités

(1) *Ubi primum ad sedem Augustanam Gratus pervenit, grassantem iconoclastarum errorem et reliquias haeresis arianae a fratres repellere satagit.*

soumises à sa juridiction les unes après les autres, se transportant péniblement d'un hameau à l'autre, d'un vallon à l'autre vallon, d'une extrémité du diocèse à l'extrémité opposée. Ceux qui connaissent la position topographique de notre Vallée peuvent seuls se faire une idée exacte des fatigues qu'il fallait affronter, tantôt pour s'ensevelir dans des gorges profondes, tantôt pour gravir des coteaux rabotteux, tantôt pour aborder des hameaux assis sur la croupe des monts ou au pied des neiges.

Il instruit, il exhorte, il prêche le dogme, il prêche la morale, il jette à pleines mains la semence évangélique. Sa parole onctueuse, persuasive, ardente du feu de la charité fait une bonne impression sur ces natures agrestes et incultes, il est vrai, mais bien intentionnées. Sa bonté, sa douceur, la longanimité jointes à une juste fermeté, l'exemple par-dessus tout de ses vertus, ouvrent des yeux aux plus aveugles, et la grâce de Dieu fécondant le travail de l'homme, la vraie foi reprend peu à peu ses clartés, les idoles tombent de leurs piédestaux, la saine doctrine remplace l'hérésie, les bras armés pour la vengeance laissent tomber le glaive, les mœurs s'épurent, les lois du mariage deviennent sacrées, les jours du Seigneur sont sanctifiés et le culte de Dieu est remis en honneur.

Un ancien auteur anonyme dit à ce propos : « Dès qu'il fut arrivé à Auste, il purgea son

peu de temps, par ses fréquentes exhortations soit publiques, soit privées, ce peuple, des erreurs diverses dont il était infesté; il rétablit la discipline ecclésiastique; il réforma et embellit l'exercice du culte (1).

Dans cette époque où les évêques avaient non seulement la main aux affaires ecclésiastiques, mais où ils prêtaient encore une large part au maniement du gouvernement civil, ces occupations n'étaient pas les seules. Travailler jour et nuit à l'expédition des affaires, surveiller l'observance des lois, désarmer les puissants et les hommes de guerre, protéger les faibles et les opprimés, juger les différents, recouvrer les biens des églises injustement occupés par des laïques, veiller tout spécialement sur les personnes et les choses consacrées à Dieu, correspondre avec les pouvoirs politiques, créer, consolider, propager les œuvres de bienfaisance, civiliser, en les christianisant, ces populations aventureuses, les attacher au sol, leur apprendre et les forcer pour ainsi dire à changer leurs lances en faulx et leurs glaives en soc de charrue : tels, avec bien d'autres, étaient les soins et les soucis de l'infatigable prélat.

---

(1) *Cum Augustam venisset, brevi assiduis praedicationibus tum publicis tum privatis, populum variis erroribus vesperam purgavit, ecclesiasticam disciplinam in clero restituit, divinum cultum reformavit et auxit.*

Mais, qui ne le sait ? les œuvres de Dieu souffrent contradiction. C'est le creuset où s'éprouve la vertu. Nul doute que le saint évêque n'ait rencontré de nombreuses difficultés, des oppositions systématiques dans son œuvre civilisatrice et dans l'accomplissement de son devoir pastoral. Nous pouvons nous en former une idée par le récit suivant que l'histoire a sauvé du naufrage.

Un auteur, qui écrivait vers l'an 1400 et qui puisait ses renseignements, comme il le dit lui-même, dans des annotations anciennes, nous a conservé ce fait (1). A l'arrivée du nouvel évêque, certains hommes, assez nombreux et très puissants, faisaient une opposition ouverte à ses entreprises, s'adonnaient sans déguisement à toutes les superstitions du culte païen et y tenaient avec une opiniâtreté peu commune. Le bruit de ce scandale et de cette opiniâtreté étant arrivé aux oreilles de Charlemagne, ce prince envoya au secours de l'évêque le fameux Roland, qu'on avait avait été son neveu. Cet acte de vigueur eut les résultats les plus consolants. Un grand nombre, gagnés par les exhortations et les instructions de l'évêque, embrassèrent la foi chrétienne ; les plus opiniâtres, redoutant la terrible

(1) *Per hæc veterum notulis... Ces annotations, qui étaient déjà appelées anciennes du commencement du XV siècle, ne devaient pas être bien postérieures au siècle de S. Grat.*

lance de Roland, furent mis dans l'impuissance de nuire. Ce fait a dû se passer les premières années de l'épiscopat de notre saint, avant l'année 778; car le chevaleresque Roland, dont les romanciers ont tant défiguré le beau caractère, étant passé en Espagne cette année là même pour combattre les Sarrazins, rencontra la mort des braves à Roncevaux, au passage des Pyrénées.

M. de Gingins, cité par Mgr Duc, (1) est d'avis que l'établissement d'une colonie allemande dans les environs du Mont-Rose ne date que du commencement du XIIIe siècle. Cette opinion semble reposer sur des fondements assez solides. Il est toutefois des auteurs qui pensent que cet établissement est contemporain de S. Grat. Les historiens, Rorhbacher entre autres, racontent en effet que, dans ses nombreuses guerres contre les Saxons, guerres qui ont duré 30 ans, Charlemagne se vit obligé, à diverses reprises, de transplanter des peuplades entières en des pays lointains; c'est ce qu'il fit tout particulièrement en 799 et en 804. Le tiers de certains cantons, hommes, femmes, enfants, avec troupeaux et ameublements, furent détachés de leur sol qu'ils ne faisaient qu'ensanglanter, pour être dispersés en différentes localités dont il leur cédait la propriété et qu'ils devaient cultiver.

---

(1) *II Bulletin de l'Académie de S. Anselme.*

De là, plusieurs auteurs ont conclu que c'est du temps de Charlemagne que les petites vallées aises soit sur le versant suisse, soit sur le versant italien du Mont-Rose : Issime, Gressoney, les quartiers supérieurs d'Ayas, ont été cultivés par les Saxons, et que c'est de là que ces communes, ayant conservé leur langue maternelle, parlent aujourd'hui l'allemand qui en dérive. « Les érudits que j'ai consultés, écrit M. Aubert, trouvent une preuve concluante de la justesse de cette opinion dans le langage actuel, qui est encore aujourd'hui mélangé d'une foule de mots appartenant au vieux saxon le plus pur. » M. Aubert cite cette opinion sans l'approuver ni la désapprouver.

Si ce fait est vrai, voilà encore pour notre évêque un surcroît de travail, un champ bien éloigné de sa ville épiscopale, à défricher, de nouveaux barbares à civiliser, de nouvelles âmes à conquérir, de nouveaux serviteurs à donner à Jésus-Christ.

CHAPITRE IX.

MOYENS DE RÉFORME

Un évêque, quelque laborieux, quelqu'actif qu'il soit ne peut pas par lui-même suffire aux nombreux besoins d'un diocèse; il lui faut des collaborateurs; c'est un capitaine, il a besoin de soldats. On peut même dire que le principal mérite du capitaine est moins encore de manier lui-même le sabre et de se jeter dans la mêlée, que de connaître ses hommes, de les placer au poste convenable, d'utiliser leurs aptitudes, de les encourager de la voix et du geste, de tirer tout le parti possible des officiers et des soldats placés sous ses ordres. Aussi, on ne peut douter que Grat, dès son arrivée dans son diocèse, n'ait travaillé à s'entourer d'un clergé nombreux, instruit, dévoué et vertueux. C'est, pour un diocèse, une ques-

tion de vie ou de mort. Les aspirants à l'état ecclésiastique sont, sans aucun doute, la portion du troupeau qui exige les soins les plus délicats et les plus minutieux. Nous pouvons juger de ce que fit l'évêque Grat pour les jeunes clercs par les soins qu'il a prodigués à Joconde, son élève, son disciple, plus tard, son ami, l'émule de ses vertus et son successeur sur le siége d'Aoste.

Le maniement des armes était un des plus grands abus du clergé de l'époque. Au milieu de ces nations belliqueuses, la guerre était en honneur. Les exploits militaires étaient un des grands moyens de s'attirer l'estime et l'admiration publique. Aussi le clergé, les moines eux-mêmes, avaient-ils de la peine à renoncer aux armes, et il n'était pas rare de les voir chercher au milieu des camps, les lauriers des combats. L'abus était si criant que Charlemagne, sous l'inspiration du pape, dut publier un capitulaire pour l'extirper : « Nous défen-« dons absolument, dit-il, aux serviteurs de « Dieu, c'est-à-dire aux clercs et aux moines, « de porter les armes, de combattre et d'aller « à la guerre. Nous n'exceptons que ceux qui « suivent l'armée pour y faire l'office divin, « célébrer la messe et porter les reliques des « saints. Ainsi, que le prince ait dans l'armée « un ou deux évêques avec des prêtres, et

« des chapelains, que chaque préfet ait un « prêtre qui puisse juger des péchés de ceux « qui veulent se confesser. Nous défendons « aussi aux serviteurs de Dieu de chasser avec « des chiens des éperviers ou des faucons. Il « convient, en effet, ajoute-t-il, aux clercs et aux « moines de ne combattre contre les ennemis de la « patrie que par leurs prières, à l'exemple de « Moïse, et de laisser aux princes séculiers et « aux laïques le soin de faire la guerre. »

Hélas, que les temps sont changés! Charlemagne défendait rigoureusement aux clercs l'usage des armes, aujourd'hui on enrégimente par force les élèves destinés au service des autels; Charlemagne voulait dans l'armée la messe, les offices divins et les reliques des saints; aujourd'hui la messe, les offices, le prêtre, tout est impitoyablement banni; chaque préfet devait avoir dans son bataillon un chapelain pour écouter les confessions des soldats; aujourd'hui la confession, l'absolution des péchés sont regardées comme de vieilleries inutiles. Mais il faut ajouter que la société d'alors devenait chrétienne; celle d'aujourd'hui tend à redevenir payenne; autrefois le soldat, armé du signe de la croix, était un lion sur les champs de bataille; aujourd'hui le soldat, laissé sans secours religieux, ne devient que trop souvent, par le suicide, son propre bourreau.

Soumise au sceptre de Charlemagne, la Vallée d'Aoste, comme le reste de la monarchie, reconnaît les lois de ce prince, et S. Grat, zélé comme il l'était pour la discipline ecclésiastique et l'obéissance de la loi civile, n'aura pas manqué de régler ses ordonnances sur des lois aussi sages et aussi conformes à ses vues.

Parmi les moyens de réforme auxquels avaient recours ceux qui s'efforçaient de relever la discipline, il en était deux spécialement recommandés : l'établissement des monastères et la vie commune dans le clergé ; ce que jadis avaient pratiqué s. Augustin à Hippone et s. Eusèbe à Verceil.

Il est historiquement prouvé que, soit la ville d'Aoste, soit plusieurs communes de ce duché : Arnad, Aymaville, Chambave, Sarre ont eu l'avantage, dès un temps très reculé, de posséder des monastères bénédictins. Nous n'avons point de documents pour affirmer que notre prélat a fondé des établissements de ce genre dans son diocèse, mais, si nous jugeons de ce qui a dû se passer chez nous par ce qui se pratiquait, à la même époque, dans les Gaules, en Germanie, en Italie, il nous reste la conviction que S. Grat, durant son long épiscopat, sous le règne pacifique dans nos contrées, de Charlemagne, avec le zèle ardent qui le dévorait, n'aura pas manqué de profiter des dispositions bienveillantes et généreuses de ce prince pour appeler, lui aussi

des manières aussi populaires et aussi puissants en œuvres que l'étaient ces religieux.

« Rien ne nous est parvenu, dit M. le chanoine Laurent (1), sur la vie de ces religieux, « durant le séjour qu'ils firent à Aoste, mais « on peut très bien présumer que, comme tous « leurs confrères européens, ils y partageaient « leur temps entre la prière, l'étude, le travail « des mains et l'éducation de la jeunesse. Tour « à tour bûcheron, agriculteur, maçon, archi- « tecte, le bénédictin d'Aoste abattait des forêts, « rendant à la culture nos terres vierges... »

Quant à la vie commune, Mgr Duc, président de l'Académie de s. Anselme, se pose cette question : *Le Chapitre de la cathédrale d'Aoste a-t-il été autrefois régulier ?* Dans un savant mémoire, (1) notre prélat répond affirmativement à cette question et prouve son assertion par des arguments, à notre avis, irréfutables. La régularité, d'après ce mémoire, aurait cessé d'exister dans la seconde moitié du XI' siècle.

Les séminaires, malheureusement, n'existaient pas alors. Que faisaient les évêques pour former aux fonctions ecclésiastiques les membres de leur clergé ? Tout à côté de leurs églises cathédrales, ils construisaient des cloîtres, et là, sous leurs

(1) *III bulletin de l'Académie de S. Anselme.*
(2) *Xe bulletin.*

regards, ils convoquaient soit les membres actifs du clergé de la ville, soit ceux qui se destinaient à la carrière ecclésiastique. La vie commune n'était que la vie de famille; et il était impossible qu'elle fut pratiquée, sans inspirer à ceux qui s'y assujétissaient des sentiments de fraternité, d'abnégation, d'émulation si nécessaires au clergé. C'est s. Chrodegang, évêque de Metz, mort en 776, qui a tracé les règles de ces communautés. Elle fut, d'après les historiens, embrassée par tous les chanoines, comme la règle de s. Benoît le fut pour tous les moines. C'est ce qui nous fait croire que l'évêque d'Aoste n'a pas manqué de l'instituer pour le clergé de la cathédrale et celui de la collégiale. Leidrade, évêque de Lyon, contemporain de s. Grat, rendant compte à l'empereur de ce qu'il avait fait pour son diocèse, disait entre autres choses : « J'ai construit pour les clercs un cloître où ils habitent « maintenant tous réunis en un seul édifice. »

Voici quelques points de cette règle : « Tous « les chanoines logeront dans un cloître exactement fermé et coucheront en différents dortoirs « communs, où chacun aura son lit. Aucune « femme n'entrera dans le cloître, ni aucun laïque « sans une permission expresse. Si l'on invite « quelqu'un à table, il laissera les armes hors « du réfectoire et sortira du cloître aussitôt après « le repas.

« Les chanoines se lèveront à deux heures « de la nuit et mettront entre les matines et « les laudes un intervalle pendant lequel il est « défendu de dormir. Ils occuperont ce temps « à lire, écrire ou apprendre les psaumes.

« Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, ils « feront deux repas par jour et pourront manger « de la viande; de la Pentecôte à S. Jean, deux « repas aussi, mais point de viande; de S. Jean « à s. Martin, deux repas aussi, mais abstinence de la viande et jeûne jusqu'à l'heure « des vêpres; de Noël au carême, deux repas, « à l'exception de trois jours ; en carême, jeûne « jusqu'à complies et défense de manger hors « des cloîtres.

« Au réfectoire, il y aura sept tables : la 1re « pour l'évêque, l'archidiacre et les étrangers; « la 2me pour les prêtres; la 3me pour les diacres ; la 4me pour les sous-diacres ; la 5me « pour les autres clercs; la 6me pour les abbés; « la 7me pour les clercs de la ville qui viennent « manger dans la communauté les dimanches et « les fêtes.

« Pour le vêtement, on leur donnait tous les « ans deux tuniques et une chape neuve. » De là on a formé, en la rétrécissant, la soutane qui est depuis longtemps l'habit ecclésiastique exclusif.

Il était ordonné de se confesser deux fois par

aux à l'évêque, savoir au commencement du carême et entre la mi-août et le mois de novembre, sauf à se confesser dans les autres temps, toutes les fois qu'ils le voudront, soit à l'évêque soit à d'autres prêtres. Ceux qui ne célébraient pas la messe devaient communier les dimanches et les fêtes.

Ils avaient la liberté de sortir pendant le jour; mais, à l'entrée de la nuit, tous devaient se trouver à l'église pour le chant des complies; après quoi il n'était plus permis ni de boire, ni de manger, ni de parler jusqu'après les primes. Ceux qui ne se trouvaient pas à complies ne pouvaient ni entrer au cloître ni frapper à la porte jusqu'au moment où l'on venait ouvrir les portes de l'église pour les matines.

L'évêque était le supérieur-né de ces communautés.

Il parait toutefois que les chanoines, à la différence des moines, ne se liaient par aucun vœu et qu'ils conservaient la libre administration de leurs biens. C'est pour cela que nous serions portés à regarder cette règle, moins comme un institut régulier proprement dit, que comme une simple vie de communauté. Aussi, quand, en 1133, le chapitre de la collégiale embrassa la vie régulière, la bulle d'institution ne fait aucune mention de la régularité qui y aurait déjà existé dans les temps antérieurs, ce qu'elle n'au-

rait pas manqué, semble-t-il, de faire, si la vie régulière avait déjà été en vigueur.

C'est donc de cette vie commune, comme les membres d'une même famille, qu'ont vécu les deux chapitres d'Aoste, pendant plus de 200 ans. Il n'est pas probable, au milieu des bouleversements dont notre vallée fut le théâtre, qu'elle ait existé, au moins d'une manière stable, avant cette époque; tout au contraire porte à croire que S. Grat a établi cette règle de discipline dans son clergé; elle était conseillée par les conciles, recommandée par les papes, mise en pratique par les évêques les plus zélés et les plus influents et regardée comme une loi d'état dans la vaste monarchie de Charlemagne. Aussi une charte de 1096, citée par Mgr Duc, mentionne déjà l'existence des cloîtres de la cathédrale.

L'auteur de la *Vie de s. Grat*, imprimée à Monza, lui attribue aussi la fondation des premiers hospices sur les Alpes Graïes et Pennines. M. le chan. Marguerettaz (1) prouve, documents en main, que ces hospices sont antérieurs au siècle de s. Grat.

Toutefois il est certain que, sous l'empire de Charlemagne, avec la sécurité que présentaient

(1) *Mémoires très intéressants et riches en détails sur les anciens hôpitaux du Val d'Aoste, Bulletins 7, 8, 9 et 10.*

les routes, sous l'impulsion donnée par l'hérésie des iconoclastes au culte des reliques des saints, les pélerinages au tombeau des SS. Apôtres devinrent très-fréquents. Du nord au midi, des contrées les plus lointaines, de nombreuses caravanes d'hommes, de femmes même quelquefois et de vieillards, se mettaient en route, faisaient des centaines de lieues de chemin, non pas en voiture, moins encore en chemin de fer, mais à pied, le bourdon de pélerin à la main, pour avoir le bonheur de s'agenouiller sur ces tombes vénérées, de baiser la terre arrosée de leur sang et recevoir la bénédiction du successeur de s. Pierre.

« Chez les payens, dit un auteur, étranger « et ennemi étaient synonimes; chez le chrétien, « qui se reconnaît lui-même étranger sur la terre, « l'étranger est un compagnon de voyage. Aussi « les pèlerinages ou voyages de dévotion ont-« ils contribué plus qu'on ne pense à éteindre « les antipathies nationales et à réunir tous les « peuples dans une même fraternité. Lorsque « l'Espagnol, l'Italien, l'Anglais, le Lombard, le « Frank, le Slave, le Germain, le Grec, divisés « de pays, de gouvernement, d'idiome se ren-« contraient, priant les uns pour les autres, au « tombeau de s. Pierre, les distances et les diffé-« rences disparaissaient; ils ne voyaient plus les « uns et les autres qu'un seul et même Dieu, « qu'une seule et même Eglise, qu'un seul et

« même Pape ou père commun, qui les bénis-
« sait tous comme des enfants d'une seule et
« même famille. »

Mais, pour les enfants de la Gaule et de la Germanie, dans l'aller et le retour, à travers les Alpes, que de fatigues et de dangers ! La chaîne de ces montagnes si haute et si abrupte, les neiges, les glaces et les brouillards qui les couvrent pendant huit mois de l'année, la violence des vents, les avalanches si fréquentes et si désastreuses : tout était bien fait pour déconcerter la piété la plus entreprenante. Aussi la Religion s'est-elle assise sur ces sommités pour tendre la main au voyageur fatigué et lui ouvrir dans ses hospices des abris assurés. Si s. Grat n'a pas eu la gloire de fonder ces hospices, il n'a pas manqué de veiller sur ces établissements, de les agrandir et de les couvrir de sa protection, suivant en cela les intentions expresses, manifestées dans une lettre écrite par le Pape Adrien à l'empereur Charlemagne.

On dira : c'est la gloire de s. Bernard de Menthon d'avoir fondé les célèbres hospices du Grand et du Petit-St-Bernard. Nous répondons : entre s. Grat et s. Bernard se sont écoulés deux longs siècles. Or, dans cet espace de temps, le manque de ressources, la difficulté des lieux, les intempéries des saisons et surtout les déprédations des Sarrazins ont pu bien facilement amener leur

ruine totale. Nous avons mille exemples de fondations aussi célèbres, tombées dans un espace de temps moins long. Pour n'en citer que quelques-uns, les riches monastères de s. Denis, de s. Médard, de s. Martin, construits dans le Ve et VIe siècles, couverts de la haute protection des rois des Franks, étaient ruinés au VIIIe siècle et ont dû être relevés à grands frais. Rien d'étonnant donc que des hospices, situés au milieu des gorges de montagnes, aient subi un sort égal. Au reste, s. Bernard, au moyen d'une admirable congrégation religieuse, a établi ses hospices sur des bases plus larges et plus solides.

C'est par ces œuvres et autres semblables, connues de Dieu, mais ensevelies dans la nuit des temps, que l'infatigable évêque formait son clergé et réformait son diocèse.

CHAPITRE X.

DISCIPLINE DE L'ÉGLISE EN VIGUEUR DE SON TEMPS

Il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de connaître les règles disciplinaires en usage parmi les fidèles au moment où S. Grat gouvernait le diocèse d'Aoste. Nous les connaissons par une instruction pastorale, adressée aux prêtres des paroisses par Théodulphe, évêque d'Orléans. Cette instruction, dit l'histoire, servit de modèle aux autres prélats des Gaules. Le diocèse d'Aoste, à part quelques usages locaux, suivait la même discipline. En voici un extrait :

« Tous les fidèles apprendront l'oraison domi-
« nicale et le symbole, car on ne recevra au
« baptême et à la confirmation que ceux qui
« les sauront, excepté les enfants qui n'ont pas
« l'usage de la parole.

« Les fidèles prieront Dieu au moins deux fois

« par jour. Ceux qui en auront la commodité « feront leur prière dans l'église ; les autres, la « feront où ils se trouveront, parce que Dieu « est présent en tous lieux. Voici comment ils « prieront : Il faut d'abord dire le symbole ; « ensuite trois fois : *Vous qui m'avez créé, ayez « pitié de moi* ; et trois fois : *Dieu, soyez-moi « propice, je ne suis qu'un pécheur*, et finir par « l'oraison dominicale. Si le temps et le lieu « l'exigent, il faut invoquer les ss. apôtres et les « ss. martyrs (apparemment réciter les litanies « des saints), et, après s'être muni du signe de « la croix, on doit rendre grâce à Dieu en « élevant les mains, les yeux et le cœur vers lui.

« Le dimanche, ceux qui sont obligés de voya- « ger, ne sont pas dispensés d'assister à la messe.

« Le samedi, tous les chrétiens doivent s'assem- « bler dans l'église avec des luminaires pour « assister à l'office de la nuit, et venir à la « messe avec leur offrande.

« Les fidèles doivent exercer gratuitement « l'hospitalité.

« On doit imposer, pour le parjure ou le faux « témoignage, la même pénitence que pour l'adul- « tère et l'homicide, laquelle est de sept ans. « Ceux qui, dans la crainte de cette pénitence, « refusent de se confesser de ces crimes, doivent « être chassés de l'église, et personne ne doit « prier ni manger avec eux.

« Il faut se confesser de tous les péchés, « même de ceux de pensée, et le prêtre doit « interroger le pénitent sur chacun des péchés « capitaux. Une semaine avant le carême, il faut « se confesser, recevoir la pénitence et se réconci- « lier avec ses ennemis.

« On doit jeûner exactement tous les jours « de carême, excepté le dimanche, parce que « ce temps est comme la dîme de l'année que « nous donnons à Dieu ; il n'y a que les infirmes « et les enfants qui en soient dispensés. Il faut « joindre l'aumône au jeûne et donner aux pau- « vres ce qu'on aurait mangé si on ne jeûnait « pas. Car ce n'est pas jeûner d'une manière « méritoire que de réserver pour le repas du « soir ce que l'on aurait mangé à dîner, c'est- « à-dire de manger en un repas autant que l'on « aurait fait en deux. Plusieurs, qui se flattent « de jeûner, prennent leur réfection aussitôt « qu'ils entendent l'heure de none, soit à trois « heures après midi ; mais ils ne jeûnent pas « en effet, s'ils mangent avant qu'on ait dit « l'office des vêpres, soit le soir. Il faut, pendant le « saint temps du carême, faire abstinence de « toutes les délices. Celui qui peut s'abstenir « d'œufs, de fromage, de poisson, de vin, mérite « beaucoup ; celui qui ne peut le faire, soit « par infirmité, soit à cause de quelque travail, « peut en user pourvu qu'il ne rompe son jeûne

« que le soir. On ne doit pas plaider en carême, « et, pendant ce saint temps, les époux doi- « vent vivre en continence.

« Tous, excepté les excommuniés, doivent « recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ « tous les dimanches de carême, le jeudi, le « vendredi et le samedi saints, et tous, sans « exception, le jour de Pâques. Il faut célébrer « avec la même dévotion tous les jours de la « semaine de Pâques.

« Il faut bien prendre garde de s'approcher « de la communion sans préparation, et ne pas « s'en abstenir trop longtemps. On doit, avant « de la recevoir, s'y être disposé quelque temps « par la continence, par la prière et l'aumône, « car, comme il est dangereux de recevoir cet « adorable sacrement avec quelque souillure, il « l'est aussi de s'en priver trop longtemps, ce « qui, cependant, ne regarde pas les excommu- « niés qui ne communient pas quand ils veulent, « mais en certain temps, ni les personnes de « piété qui communient presque tous les jours. »

Par ces paroles on voit que l'excommunication dont il est question ici n'était pas l'excommunication proprement dite, mais une simple défense de communier, si ce n'est aux fêtes principales.

« Les messes privées que les prêtres célèbrent « le dimanche ne doivent pas se dire si publique- « ment que le peuple soit détourné d'assister à

« la messe solennelle qui se célèbra à la troi-
« sième heure (à 9 heures), car quelques-uns
« ont la mauvaise coutume de se contenter, les
« dimanches et les fêtes, d'entendre à la hâte
« une messe privée même pour les morts et
« de passer le reste de la journée à boire. »

« Il faut que le peuple se rende, le dimanche,
« à la cathédrale pour y entendre la messe et
« la prédication, et ne pas manger que la grande
« messe ne soit finie. Que les prêtres ne disent
« point de messes ces jours-là dans des ora-
« toires particuliers, ou du moins qu'ils le fassent
« avant la seconde heure du jour, c'est-à-dire,
« au plus tard, une heure après le lever du
« soleil et avec tant de précautions que le
« peuple ne soit pas détourné d'assister à l'office
« solennel. On n'en dispense que les religieux
« qui gardent la clôture. » On voit par là qu'il
n'y avait encore alors qu'une messe solennelle
dans chaque ville et qu'elle se célébrait dans
l'église cathédrale.

Théodulphe, s'adressant aux prêtres, leur dit :
« Je vous recommande la lecture, l'oraison et le
« travail des mains. Par la lecture, vous appren-
« drez à vous conduire et à conduire les autres ;
« par l'oraison, vous serez utiles à vous-mêmes
« et à ceux à qui la charité vous unit ; par le
« travail des mains et la macération du corps,
« vous ôterez les aliments des passions, vous

« subviendrez à vos besoins et vous aurez de « quoi soulager les autres.

« Quand vous viendrez au synode, apportez « les ornements, les livres et les vases sacrés « qui vous servent au saint ministère, et amenez « avec vous deux ou trois clercs avec lesquels « vous célébrez la messe, afin qu'on puisse con- « naître avec quelle décence vous faites le ser- « vice divin. Faites vous-même ou faites faire « par vos serviteurs, en votre présence, avec « soin et propreté, les pains qui doivent servir « au sacrifice. Ayez aussi soin de tenir propre- « ment le vin et l'eau qui y sont destinés. Les « femmes n'approcheront pas de l'autel pendant « la messe; le prêtre ira recevoir leur offrande « à leur place. Un prêtre ne dira jamais la « messe seul, car il doit y avoir des assistants « qu'il puisse saluer et qui puissent lui répondre. « On ne doit pas serrer dans les églises le blé « et le foin, comme nous le voyons souvent, « car nous devons craindre que le seigneur ne « nous dise : ma maison est la maison de la « prière et vous en avez fait une caverne de « voleurs.

« C'est un ancien usage d'enterrer les morts « dans les églises, qui deviennent par là des « cimetières. Nous défendons désormais d'y enter- « rer personne, sinon les prêtres ou quelques « autres qui auraient mérité cette distinction par

« une vie sainte. On ne doit pas, néanmoins, « déterrer les morts qui y ont leur sépulture, « mais il faut enfoncer plus avant en terre les « tombeaux qui paraissent et paver par dessus, « afin qu'on ne remarque aucun vestige des « sépulcres. S'il y a trop de ces tombeaux et « qu'il soit difficile de faire ce que nous ordon- « nons, il faut changer cette église en cimetière « et transférer l'autel dans un lieu où l'on « puisse offrir à Dieu le sacrifice religieusement « et avec pureté. Il faut assister à l'office divin, « surtout au sacrifice, avec beaucoup de recueil- « lement et de respect, et ne célébrer la messe « que dans les églises et non dans des maisons « particulières.

« Défense, sous peine d'une longue prison, « de solliciter les paroissiens ou les clercs d'une « autre église de venir à la vôtre, de vous payer « la dîme ou de briguer par présents son église. « Si on apporte un enfant malade d'une autre « paroisse pour recevoir le baptême, il faut le « lui administrer.

« Que les prêtres tiennent des écoles dans les « bourgs et les campagnes, et, si quelqu'un « veut lui confier ses petits enfants pour leur « faire étudier les lettres, qu'ils ne refusent pas « de les recevoir et de les instruire, mais qu'au « contraire ils les enseignent avec une parfaite « charité, se souvenant de ce qui est écrit :

« Ceux qui auront été savants brilleront comme « les feux du firmament, et ceux qui en auront « instruit plusieurs dans la voie de la justice « seront étincelants comme des étoiles dans toute « l'éternité. Qu'en instruisant les enfants, ils « n'exigent aucun prix et ne reçoivent rien, « excepté ce que les parents leur offrent volon- « tairement et par affection.

Comme on le voit, l'église, que l'on accuse d'avoir favorisé l'ignorance, instituait des écoles gratuites, non seulement pour les clercs dans les monastères et les cathédrales, mais pour les enfants du peuple et dans les paroisses de campagne.

Théodulphe n'oublia pas la classe civile; s'adressant à un magistrat, il lui dit : « Si l'un a perdu « son père, l'autre sa mère, un autre son mari, « prends un soin particulier de leur cause, sois « leur protecteur, leur avocat; rends à celle-ci « son mari, à celle-là sa mère. Si quelqu'un « vient à toi, faible, infirme ou malade, ou « enfant, ou vieillard, porte-lui avec compassion « un charitable secours; fais asseoir celui qui « ne peut pas se tenir debout; prends par la « main celui qui ne peut pas se lever; sou- « tiens celui à qui le cœur ou la voix, ou la « main ou les jambes sont près de chanceler; « relève par tes paroles celui qui est abattu; « apaise celui qui est irrité; rends la force »

« celui qui humilie ; rappelle au respect celui « qui s'emporte (1). »

Quelle probité est exigée du magistrat! En même temps, quelle bonté inconnue aux sociétés humaines avant la promulgation de l'évangile! Et c'est ainsi que, par l'épiscopat et le clergé, l'Eglise a civilisé l'Europe.

Ces documents nous reportent aux usages ecclésiastiques de la fin du VIII et du commencement du IX siècle. Quelle vénérable antiquité! Quelques points de discipline, ceux surtout relatifs au nombre des fêtes et à la rigueur du jeûne, ont été modifiés pour s'accommoder aux besoins réels ou supposés de la société moderne; mais le plus grand nombre sont en vigueur aujourd'hui encore. On peut par là se faire une idée des usages religieux de la Vallée d'Aoste dans le cours, déjà si lointain, du glorieux épiscopat de S. Grat.

On voit par cet extrait que les paroisses étaient déjà formées ou en voie de formation. Celui qui les desservait ne portait pas le nom de curé (2); il s'appelait simplement le prêtre de telle paroisse.

---

(1) *Rohrbacher 2e édition, t. II, L. I. IV.*

(2) *C'est dans le XI siècle que le mot curé commence d'apparaître*; Incuratus c'est-à-dire in cura animarum. *L'expression vulgaire* l'inqueura *semble mieux exprimer l'étymologie de ce nom.*

Nous sommes portés à croire que la formation et la délimitation des paroisses primitives de ce diocèse datent de l'épiscopat de S. Grat ou à peu près. Ce qui nous fait penser ainsi, c'est que ces paroisses primitives, à l'exception de celles qui sont sous le vocable de la Ste Vierge ou de quelques apôtres, ont presque toutes pour titulaires des Saints nés ou très-populaires dans les Gaules. Ainsi s. Brice, s. Sulpice, s. Amand, s. Léger, s. Hilaire, s. Rhemy, s. Oyen, s. Denis, s. Germain, s. Martin, s. Maurice ont été choisis pour patrons et protecteurs de la plupart de nos paroisses. Quoique suffragant, paraît-il, jusqu'à cette époque de Milan, on sent que le diocèse d'Aoste avait de nombreuses et sympathiques relations avec les églises situées au-delà des Alpes.

CHAPITRE XI.

LES RELIQUES DE S. JEAN-BAPTISTE.

Les desseins de Dieu sont impénétrables. Il sait quand il lui plaît, tirer le bien du mal. Les blasphèmes des Orientaux contre les images et les reliques des saints n'ont servi qu'à exciter le zèle des catholiques pour les honorer. Jamais on ne montra tant d'empressement pour s'en procurer, et l'on vit, à cette époque, diverses translations célébrées avec la plus grande pompe ; des basiliques somptueuses furent construites en leur honneur. Dieu se plaît à honorer les saints, qui sont ses serviteurs et ses amis, il autorise leur culte par un grand nombre de miracles qu'il opère par leur intercession ; et c'est ainsi qu'il veut justifier et récompenser la dévotion des peuples.

Faisons observer, en passant, que le même

fait se reproduit aujourd'hui. Jamais assauts acharnés n'ont été livrés à la Papauté comme ceux que lui livre la Révolution; jamais haine aveugle ne l'a poursuivie comme aujourd'hui; et jamais le Pape n'a été aussi populaire, aussi aimé, aussi honoré qu'en ce moment. Les iconoclastes ont élevé un piédestal aux statues des saints; la révolution en élève un à la Papauté. Ainsi il est toujours vrai *que l'humanité s'agite et Dieu la guide.*

Un des faits les plus glorieux et, à notre avis, le plus éclatant de la vie de s. Grat, c'est le choix que Dieu fit de sa personne pour la découverte du chef vénérable de s. Jean-Baptiste, pour sa translation d'Orient en Occident et la déposition d'une partie de ce riche trésor dans la cathédrale d'Aoste.

Nous sommes ici, nous ne l'ignorons pas, sur un terrain brûlant. Comment s'est-il fait que le Seigneur ait jeté les yeux sur l'évêque d'un diocèse si lointain, perdu au milieu des Alpes, pour le conduire en Palestine et lui mettre entre les mains la tête du plus grand des prophètes? Comment un trésor aussi riche, envié par les grands siéges métropolitains d'Orient et d'Occident, a-t-il dans des églises aussi humbles que celles de s. Sylvestre de Rome et de Notre-Dame d'Aoste?

En face de ces signes plus ou moins manifestes de doutes, d'hésitations, il nous convient d'avancer à pas mesurés, de bien éclairer les

faits et de mettre en lumière nos nombreux titres. Nous donnerons d'abord un aperçu historique sur les reliques de s. Jean ; nous verrons ensuite comment une partie de sa tête, c'est-à-dire la mâchoire inférieure, est arrivée jusqu'à Aoste.

Certains historiens ont supposé que s. Jean-Baptiste avait été décapité à Jérusalem ou, du moins, que sa tête y fut apportée et qu'elle fut ensevelie dans une fosse profonde du palais d'Hérode en cette ville. C'est une erreur. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer le récit des évangélistes et les historiens contemporains. Voici en quels termes s. Marc nous raconte ce tragique événement :

« Hérode, dit-il, avait fait prendre Jean, « l'avait fait lier et mettre en prison à cause d'Hé- « rodiade, femme de Philippe son frère, qu'il « avait épousée, parce que Jean disait à Hérode : « Il ne vous est pas permis d'avoir la femme de « votre frère.

« Aussi Hérodiade lui tendait des piéges et « voulait le faire mourir ; mais elle ne pouvait « réussir, parce que Hérode craignait Jean, le « sachant un homme juste et saint ; le faisait « garder, agissant même en beaucoup de choses « par son conseil et l'écoutant volontiers.

« Mais il arriva un jour favorable au dessein « d'Hérodiade : ce fut le jour de la naissance

« d'Hérode. En ce jour, il fit un grand festin « aux gardes de sa cour, aux premiers officiers « de ses troupes et aux principaux de Galilée.

« La fille d'Hérodiade (Salomé) étant en- « trée et ayant dansé devant Hérode, elle lui « plut tellement, ainsi qu'à ceux qui étaient à « table avec lui, qu'il lui dit : Demandez-moi ce « que vous voudrez et je vous le donnerai. Et « il ajouta avec serment : Je donnerai tout ce « que vous me demanderez, quand ce serait la « moitié de mon royaume.

« Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que « demanderai-je ? La mère lui répondit : La tête « de Jean-Baptiste. Etant rentrée aussitôt en toute « hâte là où était le roi, elle fit sa demande « en ces termes : Je veux que vous me don- « niez, à présent même, dans un bassin, la tête « de Jean-Baptiste.

« Le roi fut fâché; néanmoins, à cause du « serment qu'il avait fait et aussi à cause de ceux « qui étaient à table, il ne voulut pas la contrarier.

« Ainsi, ayant envoyé un de ses gardes, « il commanda qu'on apportât cette tête dans « un bassin. La garde lui coupa la tête dans « la prison, l'apporta dans un bassin, la donna « à la fille et celle-ci la donna à sa mère.

« Ce que les disciples ayant appris, ils « vinrent prendre son corps et le mirent dans « un tombeau. »

Il est évident par ce récit de l'Evangile que le festin, la danse, la décapitation; tout cela s'est passé dans le même lieu et le même jour.

L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, parlant de Jean-Baptiste, dit : Le zèle de ce saint « homme pour la justice fut la cause de sa mort. « Ayant fait des reproches avec force et une « sainte liberté à Hérode-Antipas, celui-ci le fit « emprisonner dans le château de Mecheronte « et, quelque temps après, il eut la faiblesse « de le sacrifier à la fureur d'une femme. Ainsi « la vie du plus grand des enfants des hom- « mes fut la récompense d'une danseuse laquelle, « au dire de s. Jérôme, prenant à sa cheve- « lure une aiguille, en perça la langue de Jean- « Baptiste pour se venger, même après sa mort, « de la liberté de ses paroles. »

L'historien juif Josèphe, contemporain, ou à peu près, de cette scène sanglante, dit également que Jean fut emprisonné, non pas à Jérusalem, mais au château-fort de Mecheronte, que ce château était situé sur les confins de la Galilée, près du lac Asphaltite, qu'Hérode le fit mettre dans cette prison de peur qu'étant à Jérusalem, les habitants, qui l'avaient en grande vénération, ne se soulevassent pour le mettre en liberté.

S. Jérôme, après avoir raconté qu'Hérodiade perça la langue du Saint avec un poinçon de sa chevelure, ajoute qu'elle fit ensevelir cette

tête vénérable dans une fosse infecte de son palais et jeter le corps à la voirie.

Les petits Bollandistes donnent encore ce détail : « Ce chef sacré fut enterré par ordre « d'Hérodiade dans un coin du palais d'Hérode. « Cette femme impudique, appréhendant encore « les justes reproches que le saint lui avait faits « pendant sa vie, commanda qu'il fut inhumé « séparément du corps de crainte que, s'ils eus- « sent été ensevelis dans le même tombeau, « Jean ne vint à ressusciter pour condamner de « nouveau ses impuretés. »

Cette mort injuste et cruelle, constatons-le en passant, ne resta pas impunie. Hérode tomba bientôt dans la disgrâce de l'empereur. Pour se justifier, il partit pour Rome accompagné, sans doute, de son inévitable concubine. Loin d'écouter ses excuses, Caligula le priva de son royaume, le relégua dans les Gaules, à Lyon, où il mourut misérablement ainsi que sa détestable complice. La fameuse danseuse Salomé voulut, après leur mort, passer en Espagne. Mais, traversant une rivière, elle se noya et devint la pâture des poissons. C'est ainsi que, le plus souvent, ou tôt ou tard, le crime reçoit son châtiment déjà en ce monde.

Il est donc incontestable par le récit des évangélistes, par le témoignage de l'historien Josèphe, de s. Jérôme, de Nicéphore, des Bollandistes etc.,

que la prison de Jean fut le château de Mecheronte, que ce fut dans ce château qu'Hérode donna son festin, que c'est là que Jean fut décapité, que c'est là encore, et non pas à Jérusalem, que sa tête fut ensevelie. Car Mecheronte était distant de Jérusalem d'au moins douze lieues. De là, les récits de certains chroniqueurs grecs, suivis par plusieurs historiens occidentaux, qui font découvrir le chef du s. Précurseur soit à Sébaste, soit à Jérusalem, deviennent très-suspects.

Disons d'abord ce qu'est devenu le corps de s. Jean-Baptiste. Ses disciples, comme le disent les évangélistes, ayant appris sa mort, n'eurent rien de plus à cœur que de recueillir avec respect ce corps jeté à la voirie et de lui donner une sépulture honorable à Sébaste, l'ancienne Samarie, située non loin de Mecheronte.

Julien l'apostat, entendant parler des miracles que Dieu opérait continuellement à son tombeau et de l'immense affluence des fidèles qui s'y rendaient pour le vénérer, avait, en 362, ordonné, dans sa haine pour Jésus-Christ, d'ouvrir ce tombeau, de brûler cette dépouille mortelle et d'en jeter les cendres au vent. Il croyait, l'insensé! étouffer par ce moyen la gloire de Jésus-Christ qui éclatait dans son serviteur.

Heureusement la divine Providence ne permit pas que ce sacrilége fût accompli! Les historiens, Ruffin entre autres presque contemporain et écri-

vant sur les lieux, raconte que, au moment où l'ordre de Julien était mis en exécution, des moines de Jérusalem se trouvèrent à Sébaste, qu'ils se mêlèrent à la foule et que, secondés par les chrétiens de la ville, ils eurent le bonheur de soustraire aux flammes une bonne partie de ces ossements, qu'ils les recueillirent soigneusement ainsi que la cendre, qu'ils les consignèrent à leur superieur nommé Philippe, que celui-ci en envoya des fragments au grand Athanase, que le successeur de celui-ci, Théophile, fit bâtir, sous l'empereur Théodore, une riche basilique à Alexandrie et y déposa cette précieuse relique, qu'après la mort de Julien, arrivée deux ans plus tard, les restes vénérés du grand Prophète furent replacées à Sébaste dans son ancien tombeau qui continua, comme par le passé, d'attirer une foule de pèlerins.

« La dévotion des fidèles pour un si grand « saint, dit le P. de Blémur, loin de diminuer « ne fit qu'augmenter; cette persécution fut cause « que ses reliques furent distribuées par toute « la terre, dans Alexandrie, en Syrie, en France, « en Italie, etc., etc. » S. Paulin, évêque de Nole, en obtint pour son église ; s. Gaudence, évêque de Bresse, obtint le même avantage pour la sienne; on tient que le doigt que le B. Précurseur étendit pour désigner son maître en disant : *Ecce Agnus Dei*, est en l'île de Malte,

au pouvoir des chevaliers qui militent sous son drapeau; l'église de s. Jean de Maurienne a le bonheur de posséder trois de ses doigts; les églises des abbayes de Tyron, de s. Chaumont, de la s^te Chapelle, de s. Jean d'Angely; les cathédrales de Turin, de Venise, de Gênes, de Nemours, de Lyon, d'Amiens s'empressèrent également de demander et se glorifient de posséder quelques parties de cette glorieuse dépouille.

Excité par la dévotion des peuples, le zèle des rois, des empereurs, des grandes cités les porta à élever des temples, de riches basiliques à Sébaste d'abord, dès les premiers siècles, puis à Jérusalem, à Antioche, à Tyr, à Alexandrie, à Constantinople, à Edesse, à Éphèse et, un peu plus tard, dans une foule de villes d'Occident.

Tel fut le sort glorieux réservé aux restes mortels de celui qui fut proclamé par une bouche divine le plus grand des enfants des hommes.

Et son chef vénérable, cette bouche qui avait prononcé avec tant d'énergie et de liberté : *Non licet*, que sont-ils devenus ? Nous allons le dire dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XII.

LE CHEF VÉNÉRABLE DU SAINT-PRÉCURSEUR

L'histoire de la découverte du chef de s. Jean et de sa translation d'Orient en Occident est, nous l'avouons, hérissée de difficultés. Le cardinal Baronius lui-même, personnage d'une érudition si vaste, avoue que peu de faits historiques sont enveloppés d'autant de nuages. Aussi, nos lecteurs doivent-ils s'attendre à ce que nous n'ayons pas la témérité, avec notre petit bagage d'érudition, d'entrer dans ce labyrinthe de discussions archéologiques.

L'autorité la plus compétente en cette matière est sans contredit celle du cardinal lui-même que nous venons de nommer. Aussi est-ce sur ces traces que nous voulons marcher pas à pas.

Dans le nouveau martyrologe romain composé

par lui-même; Baronius mentionne deux inventions de la tête de s. Jean-Baptiste : la première au 24 février, la seconde au 29 août; dans ses annales ecclésiastiques, au contraire, il n'en mentionne qu'une seule. Et, chose digne de remarque, en mentionnant celle du 24 février, il est si laconique, si avare de détails, ne désignant ni les lieux, ni le temps, ni les personnes, qu'il semble plutôt relater une opinion qui avait cours et qu'il ne voulait pas absolument contredire, que constater un fait historique ou son opinion personnelle. Ruffin et Sozomène, auteurs grecs, qui vécurent, le premier au IV siècle, le second au V, contemporains, ou à peu près, des prétendues inventions citées par les chroniqueurs grecs, ne parlent ni l'un ni l'autre de la découverte de cette tête qu'on disait avoir été faite au temps de l'empereur Valens. Ils ne signalent que la présence de ses reliques à Sébaste et l'empressement des peuples à les vénérer. Plusieurs auteurs occidentaux, Moreri entre autres et les petits Bollandistes, combinent également leur récit de telle sorte qu'ils ne font mention que d'une seule invention.

Quoiqu'il en soit de cette divergence d'opinions, que cette tête vénérable ait été découverte une première fois, puis perdue, puis retrouvée de nouveau, voici en quels termes le cardinal Baronius, dans ses annotations au martyro-

loge romain (1), parle de notre s. Grat. Après avoir relaté les différentes inventions ou translations racontées par les auteurs grecs et latins, après en avoir combattu quelques-unes et exposé les autres, sans les approuver ni les récuser, ni même donner son opinion personnelle, le savant cardinal continue en ces termes : « J'ai « aussi lu dans la vie de s. Grat, évêque « d'Aoste, une autre histoire de l'invention et « de la translation de la tête de s. Jean-Bap- « tiste, fort différente de celle des auteurs pré- « cités, et qui, toutefois, doit être mise au « nombre de celles qui ne sont revêtues d'aucun « caractère de vérité. (Que le lecteur ne se laisse pas déconcerter par ces paroles ; nous y reviendrons tantôt). « Pour nous, continue- « t-il, nous racontons ce que nous avons appris « et ce que nous savons par des traditions « certaines. Mais, pour revenir au martyrologe « romain (l'ancien martyrologe), celui-ci déclare « que la tête de s. Jean-Baptiste se conserve « dans l'église de s. Sylvestre au champ de « Mars, et que la partie de la tête, appelée « menton, qui y manque, se trouve à Aoste, « église située sur les confins des provinces

(1) *Edition de Venise, publiée de son vivant en 1595 ainsi que l'édition de 1620 qui se trouve dans la bibliothèque de notre Grand Séminaire.*

« subalpines ; bien d'autres villes, toutefois, « revendiquent l'honneur de posséder les mêmes « saintes reliques, mais, sur ce point, je ne « veux pas entrer en discussion (1).»

D'après ce passage de Baronius, que nous avons cité littéralement, il est évident que cet éminent auteur, si expérimenté dans ces matières, met une distinction très importante à observer entre l'invention de cette précieuse relique par s. Grat et sa présence à Aoste ; il n'avait pas entre les mains des documents suffisants pour affirmer la première, aussi la révoque-t-il en doute. Quant à la seconde, c'est-à-dire à la présence de cette relique à Aoste, non seulement il n'émet aucun doute sur son authenticité, mais il la confirme et par le témoignage de l'ancien martyrologe romain et par le poids de son imposante autorité.

Admirable coïncidence qui ne peut être qu'une preuve manifeste de la vérité. Les monuments

(1) *Legi etiam ex vita Grati episcopi Augustensis aliam historiam a praedictis longe diversam de inventione et translatione capitis S. Ioannis Baptistae, sed eiusmodi quae nullo fulciantur testimonio veritatis. Nos autem (liceat dicere) praedicamus quod scimus ac certa traditione didicimus. — Rursus autem Romanum martyrologium profitetur caput s. Ioannis Baptistae asseruati in ecclesia s. Sylvestri in Campo Martio; pars tamen illa capitis, mentum dicta, qua illud caret, Augustae Praetoriae in finibus Subalpinorum haberi perhibetur, licet aliae civitates easdem sacras reliquias sibi vindicent, sed haec non disputo.*

de Rome, en 1595, et ceux d'Aoste, à la même époque, sont parfaitement identiques. A Rome, on est persuadé que le chef de s. Jean est déposé dans l'église de s. Sylvestre ; même persuasion à Aoste ; à Rome, on affirme qu'à cette relique manque la mâchoire inférieure ; même affirmation à Aoste ; à Rome, on croit que la partie de la relique qui manque est à Aoste, même croyance dans la ville de Salasses. A Rome, l'ancien martyrologe, qui remontait à une antiquité très-reculée, donne le récit que nous venons d'exposer ; à Aoste, nos livres liturgiques dont l'antiquité est également incontestable donnent un récit parfaitement conforme au premier.

Pour confirmer sa thèse, Baronius raconte qu'il a lu dans la bibliothèque du Vatican des lettres apostoliques du pape Boniface VIII, par lesquelles une indulgence était accordée aux fidèles qui auraient visité cette relique. De là, nous concluons qu'à l'époque de ce pontife, c'est-à-dire vers l'an 1300, on était persuadé à Rome que la tête du s. précurseur reposait dans l'église de s. Sylvestre.

Voici quelque chose de plus catégorique encore : Le même cardinal Baronius ajoute : « C'est à « cause d'un monument aussi insigne que l'église « de s. Sylvestre a été appelée *Ad caput* (1).

(1) *Ob tam insigne monumentum eadem ipsa ecclesia s. Sylvestri, ad Caput dicta reperitur.*

Il cite à l'appui le témoignage du dominicain Martin de Pologne. Cet auteur écrivait en 1250. Donc, bien avant 1250, l'église de s. Sylvestre s'appelait vulgairement *Ad Caput*, précisément parce qu'elle renfermait la tête de s. Jean. Car, personne ne l'ignore, il faut un cours d'années passablement long pour qu'un monument acquière une désignation qualificative ainsi devenue populaire. Donc, bien avant les translations que l'on dit avoir été faites sous l'empereur Baudouin en 1204, soit à s. Jean d'Orgeles, soit dans la cathédrale d'Amiens, il était notoire que le chef vénérable de s. Jean reposait dans l'église de s. Sylvestre, et la mâchoire inférieure dans celle d'Aoste.

Un valdôtain de la famille franciscaine, de résidence à Rome, le R. P. Cantaz, écrivait vers la fin du dernier siècle que sur les parois intérieures du reliquaire de s. Sylvestre était tracée cette inscription : *Ce qui manque ici est à Aoste* (1). Les églises de s. Sylvestre à Rome et celle de N. D. d'Aoste ont donc le bonheur incontestable de posséder une des reliques les plus précieuses de l'univers, la tête du précurseur du Messie.

Nous ajoutons : non seulement la cathédrale d'Aoste a le bonheur de posséder cette insigne relique, mais c'est un de nos évêques, c'est

(1) *Quod hic deest, Augustae Praetoriae est.*

s. Grat qui a été choisi de Dieu comme l'instrument de son invention et de sa translation. Le cardinal Baronius admet notre première assertion ; quant à la seconde, il trouve que le récit de la translation faite par s. Grat ne repose pas sur de bons témoignages. Nous n'en sommes nullement étonné, car l'éminent écrivain n'avait pas sous la main les nombreux arguments qui corroborent ce fait historique. Voici donc nos preuves :

1° La présence à Aoste d'une relique aussi insigne est, à nos yeux, la preuve la plus convaincante que Dieu s'est servi de s. Grat pour l'accomplissement de ses mystérieux desseins. Comment, en effet, une église si peu considérable eu égard aux grandes métropoles, une église perdue pour ainsi dire au milieu des vallées alpestres, peu connue et peu visitée par les étrangers, aurait-elle jamais obtenu une relique aussi précieuse, si quelque personnage, sorti de son sein, n'avait mérité cette faveur par une action d'éclat et relative à cette relique même ? Or, l'histoire nomme s. Grat, comme l'heureux personnage, auteur de cette grande faveur.

2° Une tradition constante, uniforme, se perdant dans la nuit des temps, conservée intacte jusqu'aujourd'hui, consignée dans les écrits les plus anciens que nous possédions, désigne unanimement s. Grat comme le providentiel instrument de cette heureuse découverte.

3° Les livres liturgiques, bréviaires, missels, antiphonaires en usage de temps immémorial dans le diocèse, mentionnent tous le chef de s. Jean comme découvert, par s. Grat et transporté par lui d'Orient à Rome. On ne peut douter que le chanoine Jacques Des Cours en composant les leçons du bréviaire dans le cours de 1276 et les évêques d'Aoste, en les approuvant, n'aient eu entre les mains des documents antérieurs que nous n'avons plus.

4° Tous nos monuments, et ils sont nombreux, soit en peinture, soit en sculpture, monuments qui se voient de toute antiquité tant dans la cathédrale que dans presque toutes les églises du diocèse, représentent tous s. Grat, avec un bassin à la main, portant la tête de s. Jean-Baptiste.

5° Même tradition et mêmes monuments dans les diocèses voisins de la Savoie, de la Suisse, de la France et du Piémont. Pour n'en citer qu'un exemple, M. Maurot, dans son *Abrégé de la Vie de S. Grat*, s'exprime ainsi : « Ce fut « sans doute à la suite de ce vœu et de cette « consécration de la terre de Beauffremont à « s. Grat que fut érigé en son honneur dans « l'église paroissiale un autel sur lequel on plaça « une statue qui le représente en costume épis- « copal et supportant de la main gauche la tête « de s. Jean-Baptiste. A en juger par le style

« et les ornements de cette statue, nous pensons « qu'elle doit remonter à la fin du XVe siècle. « Mgr l'évêque de St-Dié, étant venu donner « la confirmation dans l'église paroissiale de « Baufremont, en 1851, remarqua la dite statue, « fut frappé de son exécution et nous recom- « manda de la conserver. Sa prière eut été pour « nous un ordre, si déjà nous n'y eussions été « fortement incliné par notre dévotion envers le « Saint qu'elle représente et qui, depuis trois « siècles, a été le patron secondaire de la pa- « roisse qui nous est confiée. »

A des preuves aussi nombreuses et aussi importantes, nous en ajouterons encore une, elle est, à nos yeux, de plus grand poids. Nous avons dit ailleurs que le monastère de s. Sylvestre à Rome avec l'église annexée a été construit par le pape Paul Ier tout exprès pour donner hospitalité aux moines grecs qui fuyaient la persécution de Copronyme, que cette église fut desservie par des religieux de cette nation, qu'elle fut la demeure de notre évêque durant les années qu'il passa à Rome. Rien de plus naturel par conséquent pour s. Grat, arrivant de Palestine avec son précieux trésor, que de mettre pied à terre dans ce même monastère, au milieu de ses anciens confrères et des membres de sa nation; et ainsi cette relique, découverte par un évêque grec d'origine, fut confiée à des religieux grecs

d'origine. C'était tout à la fois un témoignage de sympathie et de reconnaissance que le pape voulait donner à ces religieux ; de sympathie, parce que ces moines avaient été persécutés précisément pour leur attachement au culte des reliques ; de reconnaissance, parce que c'était un évêque grec d'origine qui faisait ce don à l'Occident.

C'est là la seule explication raisonnable de la présence de cette relique dans cette église. Sans cela, un trésor aussi précieux aurait été certainement confié à une des grandes basiliques comme s. Pierre, s. Jean de Latran, s. Paul, ou s^te^ Marie-Majeure ; non, c'est la petite église de s. Sylvestre qui a cet honneur, parce que s. Grat y a habité, parce qu'il l'y a déposée à son arrivée de Palestine à Rome.

7° Si notre plan et les limites d'une biographie le permettaient, nous pourrions, avec le R. P. Archange, démontrer que les inventions du chef vénéré et les différentes translations racontées par M. Ducange, le P. de Blémur etc, etc. sont ou contradictoires entre elles ou sans fondements sérieux. Mais, après les preuves que nous venons d'exposer, nous croyons superflu toute ultérieure démonstration.

Concluons donc avec l'ancien martyrologe romain, avec le cardinal Baronius, le R. P. Canisius et autres, que le chef vénérable du Précur-

seur du Messie repose réellement dans l'église de s. Sylvestre à Rome et que la mâchoire inférieure est confiée à l'église de Notre-Dame d'Aoste. Les mêmes preuves, en effet, qui militent en faveur de s. Sylvestre, militent également en faveur de notre cathédrale.

Nous ajoutons, en finissant, que les auteurs romains, nous en sommes sûrs, seraient eux-mêmes fort embarrassés pour expliquer la présence de cette relique à s. Sylvestre, s'ils n'admettent pas, avec nous, qu'elle a été découverte et transportée par s. Grat.

CHAPITRE XIII.

TRANSLATION DU CHEF DE S. JEAN-BAPTISTE

A quelle époque de sa vie notre saint évêque a-t-il enrichi l'église de s. Sylvestre et celle de Notre-Dame d'Aoste de l'insigne relique qui nous occupe ?

Il est des auteurs qui croient que, chassé de son couvent d'Ephèse par les satellites de Copronyme, il fit un voyage en Terre-Sainte, que ce fut pendant ce pélerinage qu'eut lieu l'heureuse découverte du chef de s. Jean, et que, moine encore, il quitta l'Orient emportant avec lui cet inappréciable trésor. Quoique cette opinion ne soit pas dépourvue de toute probabilité, il nous est difficile de l'admettre, soit parce qu'elle est contraire à nos traditions, soit parce que, dans tous nos monuments en sculpture et en peinture, s. Grat est représenté avec

la tête de s. Jean, non pas comme moine, mais en costume épiscopal.

Comme les biographes de notre saint prélat, s'appuyant avec fondement sur les anciennes leçons de son office, ainsi que sur la nouvelle liturgie réformée en 1684 par les soins de Mgr. Bailly, ont supposé qu'il était intervenu au second concile de Nicée, assemblé dans le cours de 787 pour condamner l'hérésie des Iconoclastes ; de là plusieurs d'entre eux ont cru que ce fut en cette circonstance qu'il passa en Palestine, qu'il découvrit miraculeusement le chef de s. Jean et en fit la translation à Rome. Ce sentiment est loin d'être dépourvu de vraisemblance.

Mais il est un écrivain de sa vie, le R. P. barnabite de Monza, qui révoque en doute la présence de l'évêque Grat dans ce concile, se basant sur ce fait que sa souscription ne figure ni dans le texte grec, ni dans la traduction d'Anastase le Bibliothécaire. Nous pourrions lui faire observer qu'il n'a pas remarqué que les Pères assemblés à Nicée étaient au nombre de 377 lors de la première session, tandisque les dernières sessions, celle même qui se tint à Constantinople, dans laquelle l'empereur et sa mère Irène ont souscrit, ne comptaient plus que 305 prélats, en y comprenant encore la souscription de quelques archimandrites ; de là on

peut très légitimement conclure que notre évêque, pour des raisons à nous inconnues, dut s'absenter avant la clôture du concile.

Quoiqu'il en soit, voici notre opinion : S. Grat, on le sait, avait vu le jour en Grèce ; il est à présumer qu'il y avait laissé des parents ; il est certain au moins qu'il y avait de nombreux amis, que plusieurs de ses élèves occupaient des charges importantes ou avaient été élevés à l'épiscopat. On ne s'écarterait donc pas trop de la vérité en supposant que, si ce n'est à l'occasion du concile de Nicée, au moins dans une autre circonstance il ait voulu revoir son pays natal, embrasser ses amis, se réjouir avec eux de la paix rendue à l'Eglise et contribuer par sa présence et sa parole à confirmer les fidèles de sa nation dans le culte traditionnel des images.

Cette supposition acquiert plus de vraisemblance encore, si, comme l'histoire nous le dit, à cette raison de convenance est venu se joindre un motif religieux, c'est-à-dire le pieux désir de visiter les lieux sanctifiés par la présence de l'Homme-Dieu. Jamais les circonstances n'avaient été aussi favorables. Les esprits, en Orient, étaient pacifiés ; le sultan Haroum-al-Réchyd, ami de Charlemagne, non seulement laissait les catholiques libres dans la profession de leur religion, mais, par l'entremise du Patriarche de

Jérusalem, il avait même envoyé à Charlemagne les clefs du Saint-Sépulcre, en signe de cession de ce Saint-Lieu au monarque frank. Aussi, une foule de chrétiens profitèrent-ils de cette suspension d'hostilités des sultans pour faire le pélerinage de Terre-Sainte et aller s'agenouiller à Bethléem, à Nazareth, sur le Calvaire, et au Saint-Sépulcre.

A ces motifs vint se joindre une inspiration du ciel. Il y a entre Dieu et ses amis d'élite des communications mystérieuses, des confidences secrètes auxquelles les âmes vulgaires ne comprennent rien. L'ancienne liturgie à l'usage d'Aoste, ainsi que tous ses biographes, écrit que c'est par une révélation particulière de Dieu que s. Grat connut le lieu ignoré des hommes où reposait la tête du Précurseur. Quelques auteurs croyent que cette révélation fut faite à notre évêque seulement ; la plupart avancent que soit le souverain pontife, soit l'évêque d'Aoste furent l'un et l'autre favorisés de la même révélation.

Quoiqu'il en soit, notre prélat, après avoir fait part à son clergé et aux fidèles de son diocèse du voyage qu'il allait entreprendre, après s'être recommandé à leurs prières et leur avoir promis un prompt retour, après avoir donné sa bénédiction à tout ce peuple en larmes, se sépare d'eux, prend avec lui le jeune Joconde,

dit adieu à sa seconde patrie et se met en route pour l'Orient.

Les longs siècles écoulés ne nous permettent pas de le suivre dans ce lointain voyage. A-t-il porté ses pas dans la capitale du monde catholique pour conférer avec le pape et recevoir sa bénédiction, ou bien s'est-il embarqué directement pour sa patrie ? c'est un point sur lequel les chroniqueurs sont partagés de sentiment. Ce que nous savons, c'est que de nombreux prodiges signalèrent, en différents endroits, sa sainteté et ses vertus; nous ne raconterons que le suivant. Le vaisseau qui le portait fut assailli par une tempête furieuse ; les matelots et les passagers, se voyant à deux doigts de la mort, se recommandèrent instamment à ses prières. Dans la confiance que sa sainteté leur inspirait, ils lui disaient : « Ah ! cher père, nous allons « faire naufrage, demandez à Dieu miséricorde « pour nous ; priez le seigneur pour notre « délivrance ». Le Saint leur parle avec bonté, les console, les ranime, les engage à prier avec lui et à bénir le Tout-Puissant. Quant à lui, il se prosterne, il élève vers Dieu ses mains suppliantes. La tempête cesse à l'instant, les flots s'apaisent et la joie renaît dans tous les cœurs.

Il n'est pas nécessaire de dire que s. Grat, arrivé enfin en Palestine, visite avec piété les lieux sanctifiés par la présence du divin Rédemp-

teur. Quelles prières ferventes! que de larmes affectueuses coulent de ses yeux! avec quel respect il baise cette terre arrosée par le sang du Fils de Dieu! comme il unit ses jeûnes et ses pénitences à ceux du Sauveur pour l'expiation des péchés de son peuple!

Sa piété satisfaite, il prend le chemin qui conduit à Sébaste; c'est non loin de là que se trouvent les ruines de Mecheronte, Quoique les opinions soient bien partagées sur ce point, nous croyons que c'est là, sous les ruines de l'antique forteresse que gisait, loin du regard des humains, le chef vénérable du saint Prophète. Bruyant autrefois et plein de vie, Mecheronte, aussi bien que Sion, Jérusalem et le temple, était muet et solitaire; la voix qui jadis se faisait entendre, si douce et si sévère, sur les bords du Jourdain et à la lisière du désert, était également silencieuse. Mais le cœur du pèlerin valdôtain battait avec violence et, au fond de son âme, une voix puissante, persuasive lui disait: *Délie ta chaussure; la terre que tu foules, est la terre des merveilles.*

Eclairé par une illumination intérieure, conduit comme par la main, par l'ange du Seigneur, s. Grat se dirige vers l'angle du château et s'arrête sur l'endroit béni qui récèle le précieux trésor. Comment ce chef sacré est-il sorti de son sépulcre sept fois séculaire? Quels ou-

tils ou quels ouvriers ont-ils entre-ouvert ces ruines? Comment le chef vint-il se placer entre les mains de l'heureux prélat? Un voile mystérieux couvre ces merveilles. Quant à nous, nous n'hésitons pas à croire ce que la tradition et l'ancienne liturgie nous racontent, c'est-à-dire, qu'après une fervente prière, le chef du s. Précurseur se dégagea de lui-même des entrailles de la terre et qu'il apparut providentiellement aux yeux du s. Prélat. Qui pourra nous dire ses émotions à cette vue, les battements de son cœur? Il le prend respectueusement entre ses mains, le vénère avec un religieux respect mêlé de crainte et, tressaillant de joie, riche d'un trésor si précieux, il fait les préparatifs pour son retour en Occident avec le dépôt que le ciel lui-même a voulu lui confier.

Il est à croire que s. Grat garda le plus profond silence sur tout ce qui venait de se passer, même vis-à-vis du Patriarche de Jérusalem, soit par esprit d'humilité, soit pour ne pas donner d'ombrage aux fanatiques musulmans, soit surtout pour n'être pas importuné par des réclamations auxquelles il aurait été difficile de résister. Car on peut bien penser que les évêques d'Orient n'auraient jamais consenti à se départir d'une relique qu'ils auraient regardée comme leur propriété.

Mais si le saint évêque gardait le silence, le

ciel parlait par des prodiges et des miracles. Tout a été prodigieux dans la vie de s. Jean : prodigieuse sa conception, prodigieuse sa sanctification dans le sein maternel, prodigieuse l'imposition de son nom, prodigieuse l'austérité de sa vie, prodigieuse sa prédication, prodigieuse sa liberté en face du crime couronné, prodigieuse sa captivité et sa mort. Rien d'étonnant par conséquent, que sa tête se soit conservée miraculeusement et qu'elle ait été découverte tout aussi miraculeusement. Rien ne nous étonne non plus dans ce que nous lisons dans la liturgie à l'usage d'Aoste qu'en divers endroits, au passage de la s^te^ relique et à son arrivée à Rome, les cloches ont sonné d'elles-mêmes, qu'en certaines circonstances les morts mêmes sont ressuscités. Dieu se devait à lui-même de montrer par des prodiges éclatants la présence de son serviteur.

Les répons de son ancien office nous apprennent, en effet, que lorsqu'il était encore sur le territoire de la Palestine, deux mères, désolées de la mort de leurs enfants, dont l'un avait expiré sur les genoux de l'une d'elles, et l'autre, victime de son imprudence, avait été suffoqué par les eaux, viennent, éplorées, se jeter à ses pieds et recommander leurs enfants à ses prières. Elles font comprendre, plus par leurs gémissements que par leurs paroles, ce qu'elles désirent. Touché de compassion, comme

le Sauveur à la vue d'une semblable douleur, il invoque la bonté infinie de Dieu et lui offre les mérites de s. Jean. Qu'arrive-t-il ? Sa foi vive, sa prière fervente obtiennent la résurrection de ces enfants qu'il rend pleins de vie à leurs mères.

Nous n'essayerons pas de décrire la réception que la capitale du monde chrétien fit à une relique aussi insigne. Ce fut le souverain pontife lui-même, accompagné des princes de l'Eglise, d'un nombreux cortége d'évêques, à la tête desquels, comme principal ornement de la solennité, marchait l'évêque d'Aoste, qui voulut présider cette imposante cérémonie. Le chef vénérable fut confié, non pas aux basiliques de s. Jean de Latran, de s^te^ Marie Majeure ou de s. Pierre du Vatican, mais à l'humble église de s. Sylvestre, bâtie pour les moines d'Orient, dont notre s. Grat avait fait partie. C'est en cette circonstance, croyons-nous, que, comme le disent nos anciens chroniqueurs, s. Grat eut l'honneur, malgré sa résistance respectueuse, de marcher et de s'asseoir à la droite du souverain pontife.

On ne sait pas précisément à quelle époque a été établie, dans l'Eglise romaine, la fête de la Décollation de s. Jean-Baptiste, fixée au 29 août; elle est certainement très-ancienne. Est-ce peut-être le pape Adrien Ier lui-même qui l'institua en mémoire de ce glorieux événement ?

Il était temps enfin, pour notre prélat, de reprendre le chemin de son diocèse où il était attendu avec la plus vive impatience et que lui-même désirait ardemment revoir. Il se met donc en route, non pas les mains vides, mais avec le plus riche trésor. Comme témoignage de la faveur que le ciel lui avait accordée et en reconnaissance du service qu'il venait de rendre à toute l'Eglise, le pape Adrien détacha de la tête de s. Jean la mâchoire inférieure et en fit don, pour son église cathédrale, à l'évêque Grat d'Aoste.

La nouvelle du retour du s. Prélat et du trésor qu'il apportait, se répandit bientôt depuis les vallées les plus profondes jusqu'aux hameaux les plus élevés. Ce serait ici le cas de raconter les réjouissances publiques avec lesquelles l'antique pays des Salasses célébra le retour du prélat et honora la précieuse relique qu'il apportait. Mais, hélas ! le temps a malheureusement dévoré toutes les relations écrites à ce sujet. Nous savons toutefois que les villes d'Italie par lesquelles il a passé ont tressailli de joie à son approche. Le chanoine Giovanni Saroglia (1), parlant de l'épiscopat de s. Besse, dit : « L'an 770 (? ?) « s. Grat était de passage par Ivrée; il portait « à Aoste la précieuse relique de la mâchoire

(1) *Memorie storiche sulla chiesa d'Ivrea.*

« inférieure de s. Jean-Baptiste. Mgr Besse en « fit l'objet d'une grande solennité pour tout « son diocèse; il invita les fidèles à une mani- « festation publique de leur respect et de leur « vénération pour ce grand saint. »

Nos populations n'étaient pas étrangères à ces pieuses manifestations de foi. Déjà, en 448, alors que la dépouille mortelle de s. Germain fut transportée de Ravenne à Auxerre, elles y avaient pris une large part. « Partout où défi- « lait le convoi funèbre, depuis Pont-St-Martin « jusqu'à Colonne-Joux, la foule accourait invo- « quant le saint, chantant ses louanges, exal- « tant sa gloire; les fidèles s'épuisaient en dé- « monstrations de piété, aplanissaient les routes « par où devait passer le char triomphal, je- « taient des ponts sur les rivières qu'il avait à « traverser, le suivaient en chantant des psau- « mes et en portant un si grand nombre de « torches allumées que leur éclat était sensible « en plein jour (1) ».

Dès que le prélat eut franchi les limites de son diocèse, partout, à son passage, les bourgades se pavoisaient, partout, la foule agenouillée, vénérait la relique et recevait la bénédiction de l'évêque. La joie débordait de tous les cœurs ;

(1) *Histoire de l'Eglise paroissiale d'Arnad, par M. le chan. Etienne Duc.*

les montagnes tressaillaient d'allégresse et les collines retentissaient de chants joyeux. Du Mont-Rose au Mont-Blanc, ce n'était qu'une seule voix : Fortunée église d'Aoste ! Fortuné prélat !

Si aujourd'hui l'approbation officielle du culte des BB. Vuillerme et Emery, malgré le souffle d'indifférence qui glace bien des cœurs, a excité tant d'enthousiasme et porté, des points les plus éloignés de la Vallée, les populations en masse dans la petite bourgade de Morgex et surtout à Aoste, en sorte que la cathédrale, malgré ses vastes proportions, ne pouvait contenir qu'un tiers à peine des fidèles, on peut se figurer quel dut être l'entrain des Valdôtains à cette époque où la foi était si vive, alors que le culte des reliques, attaqué par l'hérésie, venait d'être solennellement approuvé par l'Eglise et qu'il convenait de manifester sa croyance par une démonstration publique ; alors surtout qu'il s'agissait d'honorer les restes mortels, non pas d'un saint quelconque, mais de celui qui avait été appelé par le Sauveur lui-même le plus grand des enfants des hommes, faisant son entrée solennelle dans cette antique cité.

A tous ces transports de respect, d'amour, de vénération, le saint évêque répondait par les plus amples bénédictions de son cœur de père et par les paroles les plus onctueuses de sa charité et de son dévouement. Le retour du pré-

lat, le don des miracles dont il était favorisé, la présence de la relique : tout se confondait dans un même sentiment de joie et d'admiration. En même temps, quel réveil de la foi ! quelle impulsion à la piété ! et que de grâces descendues sur le Val d'Aoste !

La précieuse relique fut déposée dans l'église cathédrale. Nous ne connaissons ni le prix, ni la valeur artistique du reliquaire primitif, qui l'a renfermée durant cinq cents ans. En 1421, le pieux comte François de Challand a fait don à l'église Cathédrale d'un buste en argent, représentant la tête de s. Jean-Baptiste. La mâchoire inférieure est, depuis lors, renfermée dans ce précieux reliquaire ; elle est exposée à la vénération des fidèles dans les principales solennités de l'année et portée en procession le jour de s. Jean-Baptiste.

Voici l'inscription en caractères gothiques ciselés en relief, qu'on lit autour du socle du buste : *Au nom de Dieu, amen. Soit notoire à tous que l'an du Seigneur 1421, le dernier jour du mois d'avril qui fut la veille de l'Ascension, le magnifique et très-puissant seigneur François, seigneur de Challand, de Montjovet etc., etc., a donné à Dieu et à l'église de la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie ce saint reliquaire pour la vénération du glorieux Précurseur du Messie, le bienheureux saint Jean-Baptiste.*

CHAPITRE XIV.

S. GRAT, PREMIER ÉVÊQUE SUFFRAGANT DE MOUTIERS

Quelques auteurs attribuent la fondation de l'évêché d'Aoste à s. Ambroise, archevêque de Milan ; mais la plupart des historiens croient avec plus de vraisemblance que c'est s. Eusèbe, évêque de Verceil, qui a établi ce siége épiscopal. Il semble, en effet, que tout naturellement Aoste, comme plus rapproché de Verceil, devait appartenir à ce diocèse, d'autant plus que, même civilement, notre Vallée, ainsi que Verceil, faisait partie de la Ligurie.

Exilé en Orient par les intrigues des Ariens, s. Eusèbe écrivit une lettre au clergé de son diocèse. Dans cette lettre, immédiatement après celui d'Ivrée (*Hyporegiensis*), il nomme le clergé d'Aoste (*Augustana*). De retour de son exil, la faction arienne ne lui ayant pas permis de

s'arrêter dans le voisinage de son église épiscopale, il voulut visiter les différentes localités de son vaste diocèse. Mochet, De Tillier et les autres chroniqueurs valdôtains racontent que, s'étant rendu à Aoste et voyant l'importance de cette ville et son éloignement de Verceil, s. Eusèbe obtint du Souverain Pontife l'autorisation d'y ériger un siége épiscopal.

Dans le livre *Statutorum Eccl. Vercell.*, on lit: « S. Eustate est le premier évêque de l'église « d'Aoste. Elle faisait auparavant partie du « diocèse de Verceil dont elle fut détachée au « temps de s. Siminius ». D'après cet écrit, il semble que ce ne fut qu'à la mort de s. Eusèbe, arrivée en 373, que s. Eustate prit définitivement en main le gouvernail de cette église.

Le diocèse d'Aoste fut soumis, pendant plusieurs siècles, ainsi que celui de Verceil, à la juridiction du métropolitain de Milan. Nous empruntons ici une page intéressante à M. Aubert qui l'a traduite à son tour de Biorci. « Au « fond du chœur, dit-il, de la basilique ambroi- « sienne, dans le lieu où s'assemblaient autre- « fois les conciles, on voyait un siége de marbre « réservé pour le métropolitain ; à droite et à « gauche étaient rangés d'autres siéges aussi « de marbre et destinés aux évêques provin- « ciaux. La chose la plus remarquable, c'est

« qu'au-dessus de chaque siége on avait peint « l'image d'un des évêques suffragants de Milan « en habits pontificaux, avec le pallium sur « les épaules, mais sans mitre sur la tête. Au- « dessous de chacune de ces images, le nom « de l'évêché était écrit, et, comme les pein- « tures étaient tournées vers le milieu du « chœur, elles représentaient la réunion d'un « de nos conciles provinciaux. A la droite du « siége archiépiscopal, on voyait, rangées dans « l'ordre suivant, les images des évêques de « Verceil, de Novare, de Lodi, de Tortone et « d'Asti ; une grande fenêtre séparait ces cinq « premiers siéges des quatre autres sur les- « quels se lisaient les noms des évêques de « Turin, d'Aoste, d'Acqui et de Gênes. A gauche « du siége archiépiscopal, on comptait aussi « neuf places distribuées de la même façon, « cinq d'abord pour les évêques de Brescia, « de Bergame, de Crémone, de Vintimille et « de Savone ; puis, quatre derniers après la « fenêtre correspondante, celles des évêques « d'Albenga, de Pavie, de Plaisance et de Côme. »

Cet état de choses, pour le diocèse d'Aoste, dura jusqu'en 794. A cette époque, le pape Adrien, d'accord avec Charlemagne, voulut établir, tant en Allemagne et dans les Gaules qu'en Italie, de nouvelles circonscriptions des provinces ecclésiastiques. Il y avait déjà plusieurs années

que Possesson, évêque de Moûtiers, sollicitait le pape de lui accorder l'indépendance de son siége du primat de Vienne pour former, avec quelques évêchés plus rapprochés, une nouvelle province ecclésiastique. La proposition fut émise dans le concile de Francfort-sur-le-Mein, assemblé en 794.

A ce concile furent convoqués tous les évêques soumis au sceptre de Charlemagne. Le pape y députa, en qualité de légats, deux évêques, Théophylacte et Etienne ; on y compta jusqu'à 300 évêques, sans parler de plusieurs personnages d'un rang inférieur, du nombre desquels était le savant Alcuin. Charlemagne lui-même voulut y assister en personne, non, sans doute, comme juge de la foi, mais comme garant de la liberté des délibérations.

Notre évêque s'y est-il rendu ? Nous n'avons pas là-dessus des données certaines. Les anciens biographes le laissent à entendre, et on lit dans les actes de ce concile que Paulin d'Aquilée y présenta son livre *Sacrosyllabicum* en son nom, au nom de Pierre, archevêque de Milan, et au nom de ses collègues dans l'épiscopat et dans le sacerdoce de toute la Ligurie, dont Aoste, disent-ils, faisait partie. Quant à nous, nous avons bien de la peine à nous ranger de cet avis. En voici le motif :

Les actes de ce concile nous apprennent que

les Pères de Francfort, n'ayant pas entre les mains le texte du concile de Nicée écrit en grec, mais seulement une traduction latine très infidèle, jugèrent que ce concile avait erré en assimilant le culte des images à l'adoration due à la Très-Sainte Trinité ; et, se basant sur cette erreur toute matérielle, désapprouvèrent hautement ce qui s'était passé dans ce concile. Or, disons-nous, si notre prélat y avait assisté, il n'aurait pas manqué d'informer les Pères de Francfort que le passage en question était mal traduit, que telle n'était pas la doctrine professée à Nicée, que les Pères de ce concile étaient parfaitement d'accord et pour le fond et pour la forme avec les latins.

Ce concile, entre autres choses, condamna les erreurs d'Elépond de Tolède et de Félix d'Urgel, qui osaient soutenir que Jésus-Christ, comme homme, n'était que le fils adoptif de Dieu, renouvelant ainsi, en d'autres termes, l'hérésie de Nestorius.

Ce fut à cette époque, après 400 ans d'union avec le siége métropolitain de Milan, que le diocèse d'Aoste en fut détaché pour faire partie de la nouvelle métropole de Tarentaise, créée sous le nom de province des Alpes Graies et Pennines. Les évêchés de Sion et de Maurienne furent également démembrés de la province d'Arles pour devenir suffragants de Moûtiers.

Quoique ce fut là un très-grand inconvénient pour le diocèse d'Aoste, on ne voit pas que s. Grat, si docile en tout aux intentions du Souverain Pontife, ait fait la moindre réclamation. Il fut donc de 776 à 794 suffragant de Milan, et, depuis lors, soumis à la juridiction de l'archevêque de Tarentaise. Toutefois nous voyons encore, depuis cette époque, quelques évêques d'Aoste siéger dans les conciles de Milan. Ainsi, en 945 ou 46, Griffo assiste à un concile tenu en cette ville et signe immédiatement après l'évêque de Turin (1).

Cette annexion de l'évêché d'Aoste à une métropole située au-delà des Alpes contribua plus qu'on ne pense à fixer définitivement dans le Val d'Aoste les mœurs, les usages et la langue des Franks. Car on sait que l'éducation des peuples a été tout spécialement l'œuvre de l'Eglise.

Les évêques de Vienne, comme primats des Gaules, ont continué à regarder les archevêques de Tarentaise comme soumis à leur juridiction primatiale et obligés de se rendre aux conciles nationaux qu'ils convoquaient. Les évêques d'Aoste, comme suffragants de Moûtiers, suivaient naturellement leur archevêque dans ces assemblées

(1) *Mémoire sur Mgr Aiton par Mgr Duc. IX bulletin de l'Académie de s. Anselme.*

et reconnaissaient le même primat ; c'est ce qui explique la présence de quelques-uns de nos évêques aux conciles tenus dans les Gaules.

Aoste resta sous la juridiction de Moûtiers jusqu'à la révolution française. La restauration ayant rétabli les siéges supprimés par Napoléon Ier, Chambéry devint métropole en 1817, et l'évêché d'Aoste fut agrégé à la province ecclésiastique de Savoie. Enfin, le berceau de la dynastie royale ayant été cédé à la France, l'évêché d'Aoste devint, en 1802, suffragant du siége archiépiscopal de Turin, honoré aujourd'hui par un prince de l'Eglise, l'illustre cardinal Alimonda.

Nous venons de suivre les vicissitudes qu'a subies le siége d'Aoste dans le cours de seize siècles ; disons encore quelques mots des transformations successives de son église cathédrale, honorée de la présence de tant de célèbres et vertueux prélats, sanctifiée par celle des Grat, des Joconde, des Boniface, des Emery, et dépositaire de reliques si nombreuses et si précieuses.

Sous le chœur actuel; existe un crypte qui a servi à la sépulture des évêques et des membres de la noble famille de Challand. C'est, d'après les archéologues, et encore n'en sont-ils pas sûrs, tout ce qui reste de la primitive église. Construite sur l'emplacement d'un temple

payen, comme les premiers chrétiens avaient coutume de le faire, elle est due, on le croit du moins, à la munificence du grand Constantin, devenu le premier empereur chrétien. C'est donc de 312, époque de sa conversion, à 337, date de sa mort, qu'il faudrait fixer la fondation de notre église cathédrale. Il est bien à présumer en effet que, pour une ville aussi importante que l'était alors Aoste, la petite église de s. Pierre hors les murs n'était plus suffisante. Au reste, un siége épiscopal fut bientôt érigé ; la présence d'un évêque suppose une église cathédrale.

Il paraît que cette cathédrale primitive fut, comme nos autres monuments, victime du saccagement des barbares qui, dans le cours du Ve siècle, inondèrent notre Vallée. Car, vers le milieu du VIe siècle, elle avait besoin de réparations considérables. On lit, en effet, dans un nécrologe de la cathédrale : *Le cinq des kalendes d'avril, en ce même jour, eut lieu à Châlons dans les Gaules, la déposition du B. Gontran, roi d'Orléans, fils de Clotaire Instaurateur de cette église* (1). La reconnaissance a gravé le nom du bon roi Gontran dans le cœur des Valdôtains ; l'église

(1) *Quinto kalendas aprilis eodem die apud Cabilonem civitatem Galliarum depositio Beati Goutrandi regis Aurelianensis, filii Clotarii primi, regis Francorum instoratoris huius ecclesiae.*

d'Aoste en célèbre l'office et, tout récemment, nos édiles donnèrent son nom à une rue de la cité ; et cela avec plus d'à propos, soit dit en passant, qu'ils ne le firent pour la rue, peu éloignée de celle-ci, laquelle, on ne sait pourquoi ils eurent l'impopulaire idée de dénommer rue Calvin, d'odieuse mémoire dans le pays. C'est cette cathédrale, restaurée et embellie par le roi frank, qui a vu pontifier le plus saint de nos évêques.

Vers cette époque, tout auprès de la cathédrale, en face du portail actuel a été construite l'église ou la chapelle de s. Jean-Baptiste. C'est un témoignage d'honneur et de piété que nos pères ont voulu élever à la gloire du s. Précurseur dont ils avaient le bonheur de posséder la mâchoire inférieure. Elle a servi d'église paroissiale jusqu'en 1532 environ. Vers cette époque, les offices paroissiaux commencèrent à se célébrer dans la cathédrale, allongée du côté du couchant de deux travées, et l'antique chapelle de s. Jean, unie définitivement à l'église-mère, disparaissait du nombre des monuments religieux de la cité.

Dans le courant du XIe siècle, dit M. le chan. Berard, la nef principale a été reconstruite; les nefs collatérales sont d'une époque postérieure.

La voûte ogivale actuelle date de la fin du XVe siècle. Ces embellissements sont dûs à la générosité inépuisable de Georges de Challand,

Prieur de la Collégiale. L'Eglise du XIe siècle, beaucoup plus élevée, au lieu de se terminer par une voûte, avait, comme bien des basiliques romaines actuelles, un plafond à son sommet.

« En 1552, dit Mochet, (1) on donna com-
« mencement à la fabrique et restauration de
« l'église cathédrale de la cité, même du por-
« tail d'icelle, étant pour lors maître de fabri-
« que Jean Gonbondel, lorrain de naissance. »

La façade, le parvis, les colonnes. les statues en terre cuite et les peintures à fresque qui décorent le portail, sont donc une œuvre du XVIe siècle. Ce n'est qu'en 1836 que ces statues ont été barbouillées de ces couleurs que l'on déplore aujourd'hui.

Sur la fin du siècle précédent, a été érigée la chapelle de s. Grat; elle fut consacrée, en 1470, par Mgr Desprez. Un siècle et demi plus tard, Léonard Roncas, baron de Châtel-Argent, agrandit cette chapelle, l'embellit, et, sauf les peintures qui ont été rafraichies dernièrement, la mit en l'état où nous la voyons aujourd'hui.

Sous l'épiscopat de Mgr de Sales, l'enceinte de l'antique temple fut en grande partie transformée. La nef principale fut dégagée des autels, qui étaient adossés à chaque pilier et qui encombraient le passage. Quelques-uns furent supprimés; les autres, placés dans les nefs collatérales.

---

(1) *Profil historique du Duché d'Aoste.*

Le jubé, c'est-à-dire une tribune en forme de galerie placée entre le chœur et les premiers piliers de la nef, surmonté même de plusieurs autels, disparut en 1838. Il avait le grand inconvénient de masquer le maître-autel, de soustraire le célébrant à la vue des fidèles et de rendre le vase de l'église lourd et embarrassé. Les archéologues, malgré cela, regrettent, avec raison peut-être, la disparition de ce monument de l'antiquité. On croit qu'il datait de la moitié du XVe siècle.

Dans le courant de 1860, a été construite, en style ogival, l'élégante chapelle du Rosaire. C'est un monument de la piété et de la générosité du chapitre cathédral et un souvenir de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Marie, proclamée quelques années auparavant.

Enfin, en 1881, l'antique cathédrale d'Aoste, comme préparation aux fêtes solennelles qui devaient s'y célébrer à l'occasion de la reconnaissance officielle du culte du B. Emery de Quart, a été, dans son intérieur, habillée à neuf et parée comme une jeune fiancée. L'ornementation et les peintures, dues au délicat pinceau valdôtain des frères Artari, sont d'un bon goût. Le tout est dû, sur l'initiative de Mgr Duc, aux générosités de M. Mavilla, chanoine de la cathédrale. Le chiffre de ces générosités peut bien s'élever à la somme de treize mille francs.

CHAPITRE XV.

L'ERMITAGE

Sur le versant méridional de la chaîne des Alpes qui borne la plaine d'Aoste, bien au-dessus de la zône moyenne, dans la région où commencent les chalets, l'œil entrevoit, à travers de noirs sapins, scintiller comme une étoile la blanche flèche d'un clocher aérien que le soleil couchant dore de ses rayons. Ce lieu champêtre s'appelle l'*Ermitage de s. Grat*, et la forêt qui lui sert d'encadrement *forêt de l'Ermitage*. Tant il est vrai que les saints ont attaché leur nom à tout ce qu'ils ont touché. Et ces noms traversent les siècles !

La colline, ouverte en éventail, qui des bords de la Doire s'élève en amphithéâtre jusqu'à la sommité des monts, semble réunir aujourd'hui toutes les magnificences de la nature ; ce sont

de vertes prairies, des vignobles superposés, des bosquets touffus, des champs où le soleil se joue à travers les plus riches moissons ; çà et là ce sont des maisonnettes, de petits hameaux perdus dans la verdure ou suspendus aux flancs de la colline ; et, comme ombre au tableau, des ravins aussi, des tertres arides, la légendaire moraine dite de Gargantua. Les monuments religieux, les souvenirs historiques y viennent joindre leurs charmes à ceux de la nature ; ici, au pied de la rapide montée, c'est le sanctuaire de N. D. de Pitié, si cher aux habitants de la ville et fréquenté surtout par les âmes affligées ; plus haut, c'est la chapelle de s^e Colombe avec sa fontaine rafraîchissante ; plus loin, du côté du couchant, c'est l'antique château qui a protégé les jeunes années de notre s. Anselme ; sur le haut de la colline, ce sont de sombres forêts, de vastes chalets, de gras pâturages égayés par les chants des *armaillers* et le carillon des retentissantes sonnettes ; le tout est couronné par les pics, les arrêtes, les pointes qui font cortége au Bec de None et au célèbre Mont-Pie, soit Pic de dix heures.

Quel aspect présentaient ces lieux, il y a dix siècles ? Par quel sentier abrupte pouvait-on y parvenir ? Personne ne nous le dira. Qui sait ! peut-être une forêt immense, non interrompue occupait ce vaste terrain.

C'est ce lieu solitaire, silencieux, situé à 1767 mètres de hauteur, que s. Grat, avec son disciple Joconde, avait choisi pour y vaquer, loin de toute société humaine, au saint exercice de la retraite. Là, en face des scènes de la nature, si émouvantes pour les âmes contemplatives, à la vue des merveilles de la création, dans la solitude la plus profonde, seul avec Dieu seul, le maître et le disciple retrempaient leurs armes dans le repos et se préparaient à de nouveaux combats ; là, les grandes pensées, les résolutions généreuses, les prières ferventes se condensaient dans le cœur de ces hommes de Dieu. Après tant de siècles écoulés, il nous semble voir encore nos deux anachorètes tantôt s'enfonçant isolés, dans les profondeurs de la forêt, tantôt, dans une agréable conversation, s'entretenant des choses de Dieu, tantôt chantant alternativement les psaumes de David ou faisant en commun la lecture des Saintes Ecritures, ou bien encore, comme autrefois les Antoine et les Paul, partageant un frugal repas sur les bords de la fontaine qui nous a transmis leur souvenir.

Les saints de tous les siècles ont eu pour la solitude des prédilections marquées : ils l'ont chantée, ils l'ont conseillée, ils l'ont recherchée. Les pasteurs des peuples, les princes de l'Eglise surtout l'ont chérie tout spécialement, et l'on a

vu les Basile, les Grégoire, les Jean Chrysostôme se dérober, quand ils le pouvaient, aux rudes fonctions de l'apostolat pour reprendre haleine et jouir de Dieu dans les déserts du Pont, de Nazianze ou d'Antioche. Les grands évêques d'Occident n'ont pas senti un attrait moindre pour les méditations solitaires. Ainsi s. Martin avait choisi, à deux lieues de Tours, dans un désert inaccessible à tout regard humain, le lieu de ses retraites périodiques ; et là, loin de tout bruit, déchargé momentanément du poids des affaires, il communiquait à loisir avec son Créateur. Déjà les déserts et les antres sauvages avaient été sanctifiés par la présence des Elie, des Jérémie, des Jean-Baptiste ; Notre Sauveur, souvent seul, quelquefois accompagné de ses disciples, avait gravi les montagnes de la Judée pour s'y livrer à l'exercice de l'oraison. Aussi s. Ambroise, commentant ces passages de l'Evangile, s'écrie-t-il : « Tous les grands hommes, tous les esprits supérieurs cherchent les lieux élevés (1). »

Notre saint évêque avait goûté à Ephèse les charmes de la solitude ; les jours calmes et sereins qu'il y avait passés, les délices intérieures dont il avait été inondé n'étaient pas effacés de son esprit ; les exemples de tant d'évêques illustres qui, malgré la sollicitude de

(1) *Omnes magni, omnes sublimes montem ascendunt.*

grands diocèses, avaient trouvé des loisirs pour se livrer aux exercices de la vie purement intérieure ; les leçons et l'exemple de son Divin Maître, les tendances même de sa nature tendre, réfléchie et contemplative, tout le portait à fuir le bruit du monde et à rechercher les lieux les plus solitaires pour s'y livrer à l'aise aux pénibles labeurs de son avancement dans la perfection. Car est-ce rester oisif que d'appliquer toutes les facultés de son âme à contempler Dieu, à l'adorer, à l'aimer, à faire ce que font les bienheureux dans le ciel ?

Jamais, au reste, solitude ne fut mieux choisie ; là, pas trace d'habitation, nul autre bruit que le chant des oiseaux et le murmure du ruisseau ; là, à travers les clairières de la forêt, le saint prélat pouvait contempler à ses pieds sa ville épiscopale « couchée, selon l'élégante expression de M. le Dr Cerise, au-dessous des vignes et étendue sur le gazon, la tête à l'est et les pieds à l'ouest » ; là, il pouvait d'un seul coup d'œil embrasser la Vallée entière et deviner chaque paroisse cachée dans les replis d'un vallon ou perchée sur le haut d'une colline ; là, les cimes les plus hautes de l'Europe, le Mont-Blanc, le Vélan, le Combin, le Cervin, le Mont-Rose, qui se dressent en face, portaient tout naturellement l'esprit et le cœur vers des hauteurs bien autrement inaccessibles ; là, dans

ses ferventes oraisons, il parlait longuement à Dieu des nombreux besoins physiques et moraux de son peuple : infirmes, pauvres, malades, âmes faibles et chancelantes dans la vertu, pécheurs secrets, pécheurs publics, enfants prodigues, tous étaient présents à ses yeux, sur tous il implorait une bénédiction spéciale ; là, enfin par ses veilles, ses jeûnes, ses austérités, sa vie pénitente, il complétait dans sa chair, selon la parole de s. Paul, ce qu'il manquait aux souffrances de Jésus-Christ dans leur application à son peuple (1).

La tradition locale a conservé précieusement la mémoire du séjour de ce glorieux pontife dans ces lieux bénis. Il semble qu'aujourd'hui encore après tant de siècles, il s'en exhale un parfum divin; car il est impossible de s'agenouiller sur cette terre sans que le souvenir des Grat et des Joconde ne s'offre à l'esprit. Aussi, malgré la longueur de la route et les difficultés des chemins, les populations sentent-elles un attrait irrésistible pour les pélerinages à l'*Ermitage de s. Grat.*

Une chapelle, dont la fondation remonte à la plus haute antiquité, sans qu'on sache en préciser la date, a été élevée au milieu de cette forêt, aujourd'hui malheureusement déjà bien

(1) *Et adimpleo ea quae desunt passionum Christi in carne mea, pro corpore eius, quod est ecclesia* (*Ad. Coloss. I*, 24.)

éclaircie. Elle est spacieuse, assez élancée et bien ornée. Un ermite en était jadis le gardien. Dans le cours de 1864, une statue grandiose, fruit des oblations volontaires des habitants de la ville, fut hissée sur la flèche du clocher, exhaussé lui-même de trois mètres. La face du Saint regarde l'Orient et semble accueillir de son doux sourire les pèlerins qui viennent en foule implorer sa protection. Les cérémonies de la bénédiction de cette statue, déjà placée sur son piédestal aérien, furent accomplies, le 4 juillet, par Mgr Jans, alors vicaire capitulaire. Les paroisses de la ville s'étaient rendues processionnellement sur les lieux et, groupées en cercle aux alentours de l'antique clocher ainsi rajeuni, y assistaient nombreuses et recueillies.

Chaque année, surtout en temps de sécheresses ou de quelqu'autre calamité publique, l'*Ermitage de s. Grat* devient le rendez-vous de nombreux pèlerins ; et, pour connaître l'origine de cette constante dévotion, il faudrait arriver aux années qui ont suivi de près la mort du saint prélat. Qu'on remonte, en effet, le cours des âges aussi loin qu'on le peut, toujours on rencontrera le valdôtain, plein de confiance en son protecteur, gravissant péniblement le raboteux sentier qui, au bout de trois fortes heures de marche, le conduit au vénéré sanctuaire. Les communes

voisines, comme celles qui en sont très-éloignées, s'y rendent avec un égal empressement. On vit, il n'y a que quelques années, en un même jour, onze paroisses se presser aux avenues de la chapelle, sans doute, trop étroite pour une pareille foule. Ému d'une pareille affluence, M. le prévôt Jans monta sur un tertre et adressa à la nombreuse assistance une pathétique exhortation, Un chroniqueur nous raconte qu'en 1751, pous-
« sées par une extrême sécheresse, vingt-cinq
« communes ont demandé par l'organe de M. Bus,
« syndic de la Cité, la permission de se ren-
« dre ensemble processionnellement à l'*Ermitage*
« *de s. Grat*, afin de fléchir le Seigneur par
« l'intercession de ce Saint. Leur demande fut
« exaucée, le 3 du mois d'août. »

Les voyages de dévotion sur la montagne favorisent singulièrement les grandes pensées, le recueillement et l'esprit de prière. Qu'ils semblent mesquins les partis politiques, les ambitions de la terre, les rivalités, les amours profanes, la soif insatiable de l'agrandissement des fortunes, quand on est placé à ces hauteurs! Aussi un ancien proverbe a-t-il dit : que celui qui ne sait pas prier, gravisse les montagnes ou qu'il vogue sur mer (1). Mais nulle part ce sentiment n'est plus tendre, plus vif que dans ces lieux sanc-

(1) *Qui nescit orare, ascendat montes vel mare.*

tifiés par les deux plus célèbres pontifes valdôtains; s. Grat et s. Joconde, placés tous les deux sur les autels.

Elles sont nombreuses les faveurs qui, dans le cours des siècles, ont découlé de ces hauts lieux sur le peuple valdôtain. Nous voulons, pour l'édification des lecteurs, en citer au moins une; elle est bien remarquable. Nous rapportons ce fait avec les paroles même de Mgr Duc (1).

« Un phénomène non moins frappant se pro-
« duisit en 1645 : il nous est garanti par un
« chanoine de la cathédrale, témoin du fait,
« lequel nous en a laissé par écrit le récit édi-
« fiant que nous abrégeons.

« Une sécheresse extraordinaire désolait cette
« année toute la Vallée. Depuis quatre mois,
« le ciel refusait ses eaux bienfaisantes, la terre
« entr'ouverte et calcinée semblait frappée de
« stérilité, tout espoir de récolte était anéanti.
« Mais la foi chrétienne sait trouver des res-
« sources supérieures. Les populations recouru-
« rent à leur intercesseur ordinaire dans les
« afflictions. » La Confrérie de Ste-Croix, interprète des vœux publics, sollicita du chapitre de la cathédrale une procession solennelle à l'Ermitage de s. Grat. La pieuse demande fut accueillie

(1) *Mémoire historique sur Jean-Baptiste Vercellin, évêque d'Aoste. Aoste, imprimerie J. B. Mensio, 1872.*

favorablement et six chanoines furent députés pour porter alternativement le vénérable Chef. La procession s'organisa le jeudi après la Pentecôte. Trente-deux paroisses du diocèse y intervinrent, assistées d'un nombreux clergé, et toute cette masse imposante gravit dévotement la colline de l'Ermitage. Arrivés à la chapelle, les fidèles pensèrent avant tout à purifier leur conscience et à satisfaire leur piété. « Tous les prêtres, rapporte « le chroniqueur anonyme, célébrèrent la Messe « qui dans la chapelle de l'Ermitage, qui dehors « sur des autels fort bien agencés et dressés à « cet effet; pendant ce temps les confesseurs ne « se reposèrent point, car presque tout le peuple « se confessa et communia. Mgr Vercellin, pour « lors notre évêque, qui était infatigable dans « les exercices de piété, voulut s'y trouver et « y chanta la grand messe, au milieu de la- « quelle il y eut une prédication. » La messe finie, la foule se dispersa et s'assit sur l'herbe pour prendre sa réfection.

« Rien cependant n'annonçait un changement « de température. Le ciel était serein et un « vent contraire à la pluie soufflait avec vio- « lence. Le peuple ne perdit pas confiance. Il « se remit en prières. On apporta à l'évêque « de l'eau puisée dans la fontaine de saint Grat « pour la lui faire bénir. Elle n'a pas besoin « d'être bénite, répondit-il avec l'accent d'une

« foi vive. Il la bénit toutefois devant la cha-
« pelle et en fit distribuer à tous les fidèles,
« tandis qu'on donnait à baiser le saint Chef.
« Et voilà, continue le chroniqueur dans son
« langage naïf, tout d'un coup une agréable
« pluie autant douce que soudaine qui ne donne
« pas le loisir à l'évêque et à ses assistants de
« rentrer dans l'Ermitage sans être mouillés. Il
« n'y eut personne dans la compagnie qui ne
« reconnut cet effet pour miraculeux, tout le
« monde était grandement ému et touché d'une
« grâce si sensible que Dieu nous accordait par
« les mérites de s. Grat, auquel Dieu a donné
« les clefs, comme à un autre Elie, pour ouvrir
« et fermer le ciel quand il lui plait. Et no-
« nobstant que la saison fut avancée et la terre
« sèche et stérile, après avoir été arrosée par
« le saint, elle nous donna une très ample ré-
« colte, qui nous confirma bien dans l'estime
« du grand crédit qu'il a dans le ciel. »

CHAPITRE XVI.

LES MARTYRS DE LA LÉGION THÉBÉENNE

Tout le monde connaît ces héros du Christianisme, désignés dans l'histoire sous le nom de Légion Thébéenne. Les auteurs profanes citent avec orgueil les noms de Regulus, d'Horatius-Coclès, de Scévola, de Décius, de Codrus qui, pour sauver la patrie, ont volontairement affronté les prisons ou une mort certaine. Leur héroïsme est chanté en vers et en prose ; honte au collégien qui sortirait des bancs d'un gymnase sans avoir appris minutieusement toutes les circonstances de leur dévouement aussi glorieux qu'utile à leur pays.

Ces actes héroïques sont si fréquents, si nombreux dans les annales ecclésiastiques qu'ils passent, aux yeux du plus grand nombre des lettrés, comme inaperçus, sans provoquer de leur part

un seul cri d'admiration. Quel est le professeur gouvernemental qui puisse même concevoir l'idée que la force d'âme, la générosité des martyrs serait un magnifique thème de composition pour la jeunesse studieuse ? Pourtant le martyre de la légion thébéenne serait, à lui seul, la matière d'un long et dramatique poëme.

Quelques auteurs disent que cette légion était composée de six mille hommes ; d'autres croient qu'elle en comptait jusqu'à dix mille. Les principaux officiers de cette immortelle armée étaient Maurice, Exupère et Candide ; Maurice avait un grade qui équivalait à celui de colonel, Exupère, à celui de major, Candide est appelé sénateur des troupes. Cette légion, dont tous les soldats étaient chrétiens, arrivait de l'Orient où elle avait pris ses quartiers d'hiver. Appelée en Occident par l'empereur Maximien pour combattre, sous ses ordres, dans les Gaules, elle traversa une partie de l'Italie, défila le long de la Vallée d'Aoste, gravit le Montjoux, franchit les Alpes, et descendit à Octodurum, aujourd'hui Martigny. Là, quelques jours de repos lui furent accordés pour se remettre des fatigues d'une si longue marche. Il est toutefois des auteurs, parmi les modernes surtout, qui lui assignent un autre itinéraire. Ce serait en passant le Rhin et traversant la Suisse qu'elle arriva à Octodurum.

Quoiqu'il en soit, l'empereur voulut profiter

de ce temps de repos pour offrir un sacrifice solennel aux dieux de l'empire. La légion thébéenne consentira-t-elle à déshonorer son drapeau par la participation à ce culte idolâtrique ? Non. Elle se sépare du reste de l'armée et va camper à trois lieues de distance, dans une localité appelée Agaune, aujourd'hui St-Maurice. Maximien, exaspéré, lui intima l'ordre de prendre part avec les autres troupes au sacrifice solennel ; en cas de refus, elle sera décimée. *Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes*, dirent ces braves d'une voix unanime ; et voilà que les ordres cruels du prince sont exécutés ; un soldat sur dix, désigné par le sort, est impitoyablement égorgé. Affreuse boucherie ! Les survivants sont-ils déconcertés ? Bien loin de là; dans tout le camp, ce n'est qu'un cri : Jamais nous ne consentirons à ce sacrilége ; — nous abhorrerons jusqu'à la mort les autels des faux dieux ; — jamais nous ne trahirons notre conscience ; — nous n'adorerons qu'un seul Dieu, le Dieu éternel ; — tous nous sommes prêts à subir le dernier supplice plutôt que de violer un seul des préceptes de notre religion. L'empereur ordonne une seconde décimation ; nouvelle boucherie, le sang coule par torrents, mais, comme la première, elle reste sans effet. Tous ces généreux soldats, encouragés par leurs chefs, restent inébranlables.

C'est après la seconde décimation, d'après le récit que nous a transmis s. Eucher, que Maurice et ses compagnons d'armes firent à l'empereur une réponse aussi ferme que respectueuse. En voici un extrait : elle met au grand jour la noblesse d'âme de ces héros chrétiens ; elle contraste singulièrement avec les caractères de notre siècle amoindris, tremblants, peureux, riches en faux fuyants, en moyens termes, en expédients pour plaire à Dieu de telle façon qu'ils ne risquent pas de déplaire aux hommes.

« Prince, lui dirent-ils, nous sommes vos « soldats; mais, nous l'avouons franchement, nous « sommes aussi les serviteurs de Dieu; à vous, « le service militaire; à Dieu, notre innocence; « de vous, nous recevons la solde; de Dieu, « nous avons reçu la vie. Renier Dieu, qui est « notre Créateur et, que vous le vouliez ou non, « qui est aussi le vôtre, nous ne le pouvons « pas. Nous venons de voir nos compagnons « d'armes égorgés sous nos yeux; nous sommes « arrosés de leur sang; avons-nous pleuré leur « mort comme on pleure la mort de frères « chéris ? Non, loin de là; nous les avons féli- « cités, nous leur portons envie, puisqu'ils ont « été jugés dignes de souffrir pour Dieu. Nos « mains sont armées du glaive; nous ne voulons « point nous en servir; nous aimons mieux mou- « rir innocents que vivre coupables. Prince, si

« vous avez quelques cruautés à exercer sur « nous, feux, tourments, tranchant de l'épée : « nous sommes prêts à tout subir. Nous sommes « chrétiens; nous voulons mourir chrétiens. »

Maximien, désespérant d'ébranler leur constance, ordonne à son armée de les investir et il les fait tous massacrer du premier au dernier. La terre fut couverte de cadavres et les champs d'Agaune burent à longs traits ce sang généreux. Un vétéran, appelé Victor, qui n'appartenait pas au même corps, arrive sur ces entrefaites. Il est frappé d'horreur à la vue de ces cadavres amoncelés. On lui demande s'il est chrétien lui aussi. Sur sa réponse affirmative, on se jette sur lui et on l'égorge comme les autres. Ursus et Victor, membres de cette légion, mais écartés momentanément du corps d'armée, sont martyrisés à Soleure; Octave, Adventius et Solutor, aux environs de Turin. Ceci se passait vers l'an 285.

Ces martyrs, ensevelis sur les lieux même de leur supplice, ne tardèrent pas à devenir célèbres. S. Théodore Ier eut le bonheur de découvrir la dépouille mortelle des ss. Maurice, Exupère, Candide, Victor et d'un grand nombre de leurs compagnons d'armes. Le bruit de leurs miracles se répandit au loin; et les peuples s'empressèrent de les vénérer. Un monastère, sous la discipline de l'abbé s. Séverin, y fut bientôt élevé.

Agaune, dit s. Eucher, devint le rendez-vous d'une foule de fidèles qui, de toute part, venaient honorer les restes précieux des ss. martyrs et leur offrir des présents en or et en argent. Le roi Clovis, détenu dans son lit par une grave maladie, avait une confiance si vive aux mérites de la légion thébéenne qu'il pria l'abbé d'Agaune, s. Séverin, de se rendre auprès de lui, espérant une miraculeuse guérison. L'événement justifia sa confiance.

Sigismond, roi de Bourgogne, choisit Agaune pour le lieu de sa retraite. Il ne se contenta pas d'expier par une rigoureuse pénitence ses erreurs politiques, il voulut élever aux martyrs thébéens un mausolée digne de sa munificence royale. C'était en 515. Le concours des évêques, des seigneurs et des peuples fut si grand, les cérémonies de la translation si solennelles, qu'il semble impossible que jamais les siècles futurs puissent égaler cette pompe. C'était Théodore II qui gouvernait à cette époque le diocèse; il siégeait encore à Octodurum. L'an 580, une inondation de la Drance ayant gravement endommagé cette ville, le siége épiscopal fut transféré à Sion; chef-lieu du Vallais. Le monastère construit par Sigismond était si vaste qu'il pouvait contenir neuf cents moines; aussi la psalmodie était elle si régulière qu'elle ne souffrait pas un moment d'interruption ni le jour ni la nuit.

Le nombre des martyrs thébéens a été si grand, six mille au moins, qu'il n'est pas difficile de comprendre qu'il ne fut pas possible à l'évêque Théodore II de recueillir tous ces ossements sacrés dont une partie, au reste, pouvait être ensevelie à une grande profondeur sous les monceaux de ruines accumulées par les débordements du torrent Virolley. « Aussi, dit un ancien auteur, « plusieurs ossements de ces saints martyrs sont « restés cachés et inconnus aux hommes mais non « pas à Dieu. » S. Eucher lui-même, après avoir nommé Maurice, Exupère, Candide et Victor, ajoute : « Les autres corps, inconnus à nous, « sont inscrits dans le livre de vie (1). »

Adon, archevêque de Vienne, nous raconte qu'après un cours d'années considérable, il arriva que le Rhône mit à découvert plusieurs de ces ossements précieux, entre autres, le corps entier de l'un des martyrs thébéens auquel on donna le nom de s. Innocent; il le mit à découvert, dit ingénument le pieux écrivain, non pour le submerger au milieu des flots, mais pour le conserver et lui procurer une sépulture honorable, à côté des corps de ses autres compagnons d'armes (2). La plaine de Virolley, lieu précis

(1) *Caetera corpora nobis incognita in libro vitae scripta sunt.*

(2) *Post longum temporis tractum, beati Innocentii martyris membra Rhodanus revelavit, quae non ideo a sinu terrae*

du martyre, est en effet environnée de torrents impétueux. Il paraît qu'en débordant, un de ces torrents déplaça, comme cela arrive souvent dans nos montagnes, une portion considérable de terrain et l'amena sur les bords du Rhône, qui, dans ses flux et reflux, laissa apercevoir ces précieuses dépouilles. C'est ce que laisse conjecturer le récit d'Adon de Vienne, auteur presque contemporain et tout voisin des lieux.

Quelles que soient les circonstances qui ont concouru à cette découverte, sur le siége de Sion était alors assis un saint évêque, nommé Théodule (1). Celui-ci n'eut rien de plus pressé, à

---

protulit ut in gurgitis sui procella demergeret : sed ut caeteris martyribus sepultura venerabili sociaretur.

(1) Nous savons que certains critiques anciens et modernes, parmi ces derniers, M. l'abbé Gremaud, professeur d'histoire au collége de Fribourg, (*catalogue des évêques de Sion par l'abbé J. Gremaud*,) éliminent s. Théodule du catalogue des évêques de Sion et veulent donner à entendre que les faits, relatifs à la découverte des reliques d'Innocent, passés sous son épiscopat, doivent tous être attribués aux évêques Théodore I ou Théodore II. Et, à dire vrai, en lisant attentivement M. Gremaud, nous n'avons pas même pu constater s'il attribue la translation des restes mortels de Maurice à Théodore I ou à Théodore II. Il nous paraît qu'il l'attribue au premier, ce qui est démenti par tous les historiens.

Quoiqu'il en soit de cette confusion d'idées, nous croyons, jusqu'à exhibition de preuves contraires, que ces critiques sont dans l'erreur.

cette nouvelle, que de se transporter sur les lieux et de vérifier par lui-même la vérité d'un événement qui faisait grand bruit dans tous les environs. Le ciel, au reste, comme le font observer toutes les liturgies relatives à ce fait, parla lui-même par des prodiges éclatants. Pour donner

---

1. C'est sans aucune preuve qu'ils affirment que l'épiscopat de l'évêque Althée s'est prolongé jusqu'en 814. Plusieurs catalogues fixent la date de son décès avant l'année 802. Il y a donc, entre 802 et 814, place pour l'épiscopat de s. Théodule.

2. Si la découverte du corps d'Innocent a eu lieu vers la fin du V siècle, sous l'épiscopat de Théodore II, comment Adon de Vienne, écrivain réputé très-exact, aurait-il pu écrire : *post lungum temporis tractum...?* Dans l'hypothèse de l'opinion adverse, on ne peut guère trouver ce long espace de temps écoulé depuis l'invention des premiers martyrs thébéens jusqu'à celle de s. Innocent.

3. Théodore II siégeait encore à Octodurum. Or, les faits relatifs à s. Innocent sont attribués, non pas à l'évêque résidant dans cette ville, mais à celui de Sion.

4. Les Pères du concile d'Epaune, en décrétant la construction du monastère et de la basilique d'Agaune, ne nomment que les martyrs Maurice, Exupère, Candide et Victor. Pourquoi ne mentionneraient-ils pas aussi s. Innocent, puisque, d'après ces critiques, son corps aurait déjà été relevé ?

5. L'acte de fondation du monastère d'Agaune par le roi Sigismond dit en propres termes : *Hi tantum quorum nomina comperta sunt, idest Mauricii, Exsuperii, Candidi et Victoris, infra ambitum basilicæ sepelientur ; reliqua vero corpora contegantur in tutissimo loco.* L'Eglise, qui a

à la translation de ces reliques tout l'éclat et toute la pompe que comportaient les circonstances, l'évêque de Sion invita à cette cérémonie les évêques des diocèses voisins, entre autres, celui de Genève, un évêque nommé Protais dont le siége épiscopal n'est pas connu et Grat, évêque

---

toujours eu grand soin de séparer les reliques dont l'authenticité est certaine d'avec celles dont l'authenticité est douteuse, a voulu que les corps des quatre martyrs reconnus fussent placés dans la chapelle du trésor et exposés à la vénération des fidèles, tandis que les autres ossements n'étaient que mis en sûreté dans un lieu séparé. Il est donc évident qu'à cette époque il n'était pas question de s. Innocent. La découverte de son corps ne peut donc en aucune manière être attribuée à Théodore II qui vivait à cette époque.

6. Le même silence sur le nom d'Innocent est gardé soit par Vincent Fortunat, dans son poëme sur les martyrs d'Agaune, soit par le missel gothico-gallican du VII siècle, publié par le cardinal Thommasi, soit par tous les anciens martyrologes. Ce n'est que dans le IX siècle que ce nom commence d'apparaître.

7. La liturgie des églises de Sion, d'Aoste, de Lausanne, de Genève, de Besançon, de Lyon, etc., etc., ces liturgies si anciennes, si respectables, en usage dans des diocèses si éloignés les uns des autres, sont unanimes à donner s. Théodule comme contemporain de Charlemagne et de notre s. Grat. Pour ne citer que l'ancien bréviaire d'Aoste, dont la légende remonte pour le moins à 1276, il parle en ces termes : *B. Gratus..., corpora thebeae legionis cum B. Theodulo Sedunensi in unum collegit.*

8. Les historiens racontent qu'en reconnaissance des

d'Aoste. Tous les auteurs, sans exception, mentionnent la présence de notre saint prélat. Son intervention est toute naturelle, soit comme premier voisin, soit, surtout, comme l'heureux auteur de la découverte des reliques de s. Jean-Baptiste et de leur translation d'Orient en Occident. Ceci se passait entre les années 802 et 806.

---

services que lui avait rendus l'évêque Théodule, Charlemagne érigea le Vallais en comté et voulut investir ce prélat de ce titre honorifique. Or, l'empereur Charles-Quint, en 1524, reconnut ce titre à l'évêque du Vallais en vertu même de la concession de Charlemagne. L'empereur Charles IV, dans un diplôme daté de Lausanne, en 1365, dit expressément : *Ex largifluâ donatione DD. rom. imperatorum et potissime Caroli magni... S. Theodulo pro tunc Sedunensi episcopo et suis in perpetuum successoribus in ecclesia Sedunensi...* On peut croire que dans les chancelleries de l'empire les diplômes de pareilles concessions étaient conservés soigneusement. Bien plus, une charte de l'an 999, signée par Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, porte : *Comitatum Vallensem... Stae Mariae, sanctoque Theodulo Sedunensi, cuius tamen studio primum eo loci acquisitus erat, donavimus.* Le roi Rodolphe confirme à l'évêque de Sion le titre de comte, titre, ajoute-t-il, qui lui avait déjà été acquis par s. Théodule, évêque de cette ville. Ce ne sont là, à notre avis, ni « des assertions gratuites » ni des phrases vagues ».

9. Le corps de s. Théodule a été relevé à Sion, vers l'an 1360. Comment peut-on dire que c'est celui de Théodore I ou II, puisque ceux-ci ont été ensevelis, non pas à Sion, mais à Octodurum !

10. Enfin, les églises d'Aoste, de Sion, de Lyon, etc.,

Nous ne nous arrêtons pas à décrire les fêtes célébrées à Agaune dans cette circonstance, ni à parler du respect avec lequel ces dépouilles furent déposées à côté de celles de s. Maurice et de ses compagnons, dans la chapelle du trésor des reliques; ce que nous tenons à constater,

---

ont une possession de 600 ans. Ce n'est pas avec des peut-être ou un trait de plume que l'on peut les déposséder.

Il faut donner une réponse solide, adéquate à tous ces arguments avant d'effacer de la liste chronologique des évêques de Sion le nom de s. Théodule.

Les partisans de l'opinion contraire disent : « L'existence de s. Théodule ne repose sur aucun témoignage de cette époque ; elle n'a pour garant qu'une légende composée au XIIe siècle, *selon toute apparence*, par un moine inconnu appelé *Ruodpertus*. Nous répondons : cette phrase incidente, *selon toute apparence*, nous indique déjà que ces écrivains ne sont pas bien sûrs de ce qu'ils avancent. Et la charte du roi Rodolphe n'est-elle pas un témoignage d'un grand poids ? N'est-elle point antérieure au XIIe siècle ? Cette charte donne à Théodule le nom de saint, elle le place à côté de la Vierge Marie, elle l'appelle évêque de Sion et non pas d'Octodurum, elle avoue que ce titre a été donné à cet évêché en considération des mérites de cet évêque. Qu'est-ce que l'évêque d'Octodurum du VIe siècle avait affaire avec le titre de comte donné à l'évêque de Sion ? Qu'on veuille bien nous dire en outre comment il se serait fait que la légende d'*un moine inconnu* fût acceptée pour ainsi dire simultanément, même dans la liturgie ecclésiastique par des

c'est que l'évêque d'Aoste profita de cette circonstance pour enrichir sa cathédrale des reliques des martyrs thébéens et pour donner ainsi à son diocèse de nouveaux protecteurs. Sa piété ne s'arrêta pas là; il voulut que son église fut décorée d'une chapelle sous le titre de s. Maurice ; bien plus, il fonda quatre prébendes pour l'entretien de quatre prêtres qui y célébreraient habituellement le saint sacrifice de la messe.

Ce n'était donc pas assez pour notre saint évêque de répandre jour et nuit son âme devant le Très-Haut pour les besoins de l'Eglise en général et pour ceux de son troupeau en particulier; ce n'était pas assez de veiller à l'intégrité de la foi dans son diocèse, de prêcher la

---

églises aussi considérables et aussi éloignées les unes des autres que celles d'Aoste, de Lyon, de Besançon, etc. ? L'explique qui le pourra ; pour nous ce serait un mystère.

On dit encore : « A cette époque, les évêques de Sion étaient en même temps Abbés de s. Maurice. Or, le catalogue des Abbés d'Agaune, rédigé en 830, peu de temps après s. Théodule, ne contient pas ce nom ». C'est possible, mais, à notre avis, il n'est pas du tout certain que tous les évêques de Sion aient été en même temps Abbés de s. Maurice. Quelques évêques, à cette époque, auront réunis les deux titres ; les autres, pour des raisons que nous ne connaissons pas, ne les auront pas réunis. Au reste, c'est là un argument purement négatif, il ne peut infirmer les arguments positifs énoncés ci-dessus.

parole de Dieu dans sa cathédrale, d'apaiser les dissensions, d'adoucir la violence des mœurs lombardes ou de polir la rudesse de caractère des habitants alpestres; ce n'était pas assez de gravir les plus hautes montagnes, couronnées de neiges et de glaces presque éternelles, pour courir après la brebis confiée à sa sollicitude, le zélé pasteur amassait encore dans son église un trésor de nombreuses reliques et donnait par là à son peuple un puissant encouragement à imiter les vertus de ses nouveaux protecteurs.

Dans notre siècle matériel, sec, froid, calculateur, cet empressement à se procurer des reliques, ces longs pèlerinages entrepris pour les vénérer, ces dépenses excessives pour élever en leur honneur de superbes basiliques, étonne et semble à quelques-uns une pieuse exagération. Pour les détromper, nous ne citerons, qu'un seul fait entre mille. Les historiens nous racontent qu'Astolphe, roi des Lombards, tout en ravageant les frontières de Rome et en déclarant au Souverain Pontife une guerre des plus déloyales, faisait faire, dans les catacombes et les cimetières de cette ville, des fouilles secrètes, enlevait, quand il y pouvait réussir, les corps des saints, et leur faisait bâtir à Pavie, sa capitale, de somptueux oratoires. Tant cette dévotion entrait dans les mœurs du temps ! Un incendie venait-il à éclater, ou bien une ville était-elle prise d'assaut ?

Peuple, soldats, généraux n'avaient pas moins d'empressement pour mettre en sûreté les reliques des Saints que pour sauver leur propre vie, ni moins d'avidité de porter les mains sur les dépouilles sacrées des martyrs, qu'on en a aujourd'hui pour dérober les riches châsses qui les renferment. Les choses en sont allées à ce point que les papes ont dû lancer l'excommunication contre quiconque aurait la témérité de porter une main sacrilége sur ces dépôts sacrés.

CHAPITRE XVII.

SES DERNIÈRES ANNÉES ET SA MORT

Nous remarquons dans la vie de notre prélat, deux circonstances qu'aucun de ses biographes, à notre connaissance, n'a relevées ; elles ne sont pourtant pas sans intérêt ; l'une comme l'autre ont dû lui procurer une satisfaction peu commune. Tant il est vrai que la vie, pour les saints comme pour les autres hommes, est parsemée de jours nébuleux et de jours sereins !

Les historiens nous racontent que, dans le courant de l'année 803, le Pape Léon III, pour des motifs qui sont restés ignorés, députa un messager à l'empereur Charlemagne pour le prévenir qu'il avait l'intention de se rendre dans les Gaules et de célébrer les fêtes de Noël avec lui. Plein de joie, l'empereur se hâta d'envoyer son fils Charles jusqu'au monastère

d'Agaune pour recevoir le Pontife à la descente des Alpes, pendant que lui-même, suivi d'un immense cortége, s'avançait à sa rencontre jusqu'à Reims. Le Pape, de son côté, après avoir séjourné quelque temps à Mantoue, se mit en marche pour Ivrée, et de là pour Aoste, où notre évêque eut le rare bonheur de l'accueillir.

Le passage du Souverain Pontife, depuis Pont-St-Martin jusqu'à la Cité, depuis la Cité jusqu'au Montjoux, a-t-il été fêté par les bourgades qu'il a traversées ? La population s'est-elle pressée sur ses pas ? Les habitants des hameaux alpestres sont-ils descendus en masse pour s'agenouiller à ses pieds et recevoir la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ ? Avec quel cérémonial les autorités civiles, le clergé de la ville, les membres des deux Chapitres, l'évêque du diocèse ont-ils reçu le plus haut dignitaire de ce monde ? Avec quel bonheur notre prélat lui a-t-il fait les honneurs de son palais épiscopal et de sa cathédrale ? Oh ! que l'on serait heureux de pouvoir répondre à toutes ces questions ! Mais, hélas ! l'histoire est muette ; les relations écrites sur un événement si extraordinaire ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Ce que nous savons, c'est que les villes des Gaules par où le Pape a passé se sont précipitées au-devant de lui avec un enthousiasme indescriptible, que partout les réceptions ont été des plus pompeuses et

des plus solennelles. Les Valdôtains n'avaient ni moins de foi ni moins de dévouement pour la personne du Souverain Pontife que les populations d'au-delà des Alpes. De là, nous pouvons conclure que l'illustre voyageur fut reçu à travers nos bourgades et dans notre Cité avec cet entrain, cette expansion de joie, cette pompe extérieure que l'on pouvait attendre de la foi d'une population dans toute la sève de sa jeunesse.

Deux ans plus tôt, Charlemagne avait suivi la même route. Après avoir célébré la fête de s. Jean-Baptiste à Ivrée, dit Eginhard, son biographe, il se rendit dans les Gaules en traversant les Alpes. Notre prélat eut ainsi l'occasion d'offrir l'hospitalité à cet empereur auquel l'histoire a décerné le titre de Grand. Ce n'était pas, au reste, la première fois que ces deux personnages, s. Grat et Charlemagne, avaient eu occasion de se rencontrer.

Dans l'espace de cinquante ans, trois hommes des plus illustres, le Pape Etienne II, en 753, Charlemagne, en 801, et le Pape Léon III, en 803, ont traversé notre Vallée, et ce dernier vers la fin même de novembre, ce qui nous fait croire que les voies de communication entre les deux nations voisines n'étaient pas encore dégradées à cette époque comme elles le furent plus tard.

Le terme de la carrière mortelle de notre saint prélat approchait. Son épiscopat avait été

long et laborieux ; il avait gouverné l'église confiée à sa sollicitude durant l'espace de trente-quatre ans. Pendant ce long épiscopat, il avait fait disparaître de son diocèse les dernières traces du paganisme et de l'hérésie ; il avait rétabli les saines observances de la discipline ecclésiastique ; il avait ramené au bercail de nombreuses brebis errantes, adouci et purifié les mœurs, porté le flambeau de la foi et, avec elle, les germes de la civilisation au fond des sombres vallées comme dans les hameaux les plus escarpés ; il avait enrichi sa cathédrale de nombreuses et précieuses reliques, mis leur culte en honneur et donné à son peuple de nouveaux protecteurs ; il avait favorisé et secondé les établissements de bienfaisance destinés aux voyageurs et aux pèlerins ; il avait formé un clergé instruit, dévoué, et établi la vie commune pour les prêtres de la ville épiscopale ; épuisé enfin par ses travaux, ses courses, ses austérités, que peut-il souhaiter, sinon l'éternel repos et la couronne de justice que s. Paul laisse entrevoir à celui qui a combattu les bons combats ?

La nature redoute la mort, qui est le *salaire du péché* ; la foi la désire ; elle est la fin des misères et des tentations, le commencement d'une vie éternellement bienheureuse. *Je désire*, disait s. Paul, *être délivré de ces liens pour être uni à Jésus*. Les saints, étant détachés de tout, meu-

rent sans regrets ; ils meurent dans une confiance pleine de consolation et de douceur ; ils meurent dans l'exercice des plus excellentes vertus, avec le don inestimable de la persévérance. *Ah ! que mon âme meure de la mort des justes !*

Aussi s. Grat voit-il arriver son heure dernière avec calme et sérénité, ou plutôt avec joie et bonheur ; son cœur était content, sa conscience pure. Heureux le chrétien qui, au bout de sa course, peut se rendre le témoignage qu'il a accompli la volonté de Dieu ! Sentant donc qu'il allait dans peu quitter cette terre, il ouvre les secrets de son cœur à son confident Joconde : « Voici, lui dit-il, mon bien cher ami, que je « vais passer par la route que doivent par- « courir tous les enfants d'Adam, et que je « m'avance, joyeux par l'espérance, vers cette « Jérusalem céleste qui fait depuis longtemps « l'objet de mes désirs (1) ».

Il entonnait donc avec bonheur son *Nunc dimittis* ; toutefois, dans son cœur d'évêque et d'apôtre, il restait un désir non satisfait. Ce n'était pas assez d'avoir, pendant de longues années, procuré le bonheur et le salut à ses diocésains ;

(1) *Ecce iam, dilectissime, universae carnis viam ingredior et ad supernam civitatem Ierusalem multis iam diebus affectatam gaudens accedo.*

ce n'était pas assez d'avoir tout sacrifié, fortune, talents, travaux, santé pour leurs âmes, il voulait prolonger le bien encore après sa mort ; il voulait continuer la régénération spirituelle de ses enfants, alors même qu'il ne serait plus au milieu d'eux. Il fait donc appeler autour de son lit de mort les membres de son clergé, et, après leur avoir recommandé une dernière fois l'observance de la discipline ecclésiastique, la fidélité à l'oraison, le zèle pour le salut des âmes, l'union, la paix et la concorde entre eux, après leur avoir donné, dans toute l'effusion de son bon cœur, une dernière bénédiction, il leur témoigna le désir d'avoir pour successeur celui qui, depuis plusieurs années, était le compagnon inséparable de ses travaux et l'imitateur de ses vertus, son disciple le chanoine Joconde. Tous, clercs et laïques, approuvent ce choix (1).

Le Saint rendit son âme innocente à son créateur, le 7 du mois de septembre de l'an 810, d'après l'opinion la plus commune. L'annonce de son trépas fut-elle un sujet de deuil ou de réjouissance ? On peut dire qu'elle fut l'un et l'autre, un deuil universel parcequ'on perdait un pasteur zélé, un père chéri, le miroir de toutes les vertus ; une réjouissance, parcequ'on

(1) *Clero et populo laudante*, dit la 9 leçon du bréviaire de la Salle.

était assuré de compter dans le ciel un intercesseur de plus. Celui qui versait les larmes les plus amères c'était Joconde. Ce n'était pas seulement la séparation d'avec le meilleur des maîtres et le plus tendre des pères qui le rendait inconsolable, il tremblait à la perspective du fardeau que le vœu de l'évêque mourant allait lui imposer.

S. Grat avait, de son vivant, choisi pour lieu de sa sépulture, non pas son église cathédrale, mais l'antique église de s. Pierre et de s. Ours. La crypte de cette église avait servi de lieu de réunion aux premiers chrétiens de la Vallée ; elle avait été arrosée du sang des martyrs, elle avait reçu la dépouille mortelle de plusieurs de ses prédécesseurs dans l'épiscopat. C'est pour cela que notre saint voulut que sa cendre reposât à côté de celle de s. Ours, l'illustre confesseur de la foi du VIe siècle.

Son corps fut inhumé, au milieu des sanglots et des larmes de tout un peuple, avec toute la pompe due à son rang et à ses vertus, dans un tombeau honorable. La pierre sépulcrale, dont la largeur et la longueur indiquent que le saint avait une taille bien au-dessus de la moyenne, porte cette inscription : *Ici repose en paix Grat, évêque de sainte mémoire, déposé le 7 septembre* (1).

(1) *Hic requiescit in pace sanctæ memoriæ Gratus episcopus, depositus sub die VII septembris.*

Le corps de s. Grat, entouré de la vénération des fidèles, reposa de longues années dans la crypte de l'église collégiale. A quelle époque en a-t-on fait l'élévation et la translation dans l'église cathédrale ? Nous ne pouvons le dire d'une manière précise. Il est bien sûr que les évêques d'Aoste, attristés de voir éloigné de leur église un trésor aussi précieux, n'avaient rien de plus pressé que de le réclamer ; les chanoines de la collégiale, au contraire, gardiens de ce saint dépôt, ne pouvaient consentir qu'avec peine à se laisser dépouiller d'une relique qui honorait leur basilique et leur servait de protection.

Quoiqu'il en soit, le franciscain Pierre de Sonnaz, d'une noble famille de Chambéry, évêque d'Aoste, nous apprend qu'en 1407 « le corps « du B. Grat, confesseur et patron de notre église « cathédrale, relevé avec les cérémonies cano- « niques » reposait déjà à la cathédrale. Dans le calendrier, qui se trouve en tête d'un missel sur parchemin donné à la cathédrale par l'évêque François des Prés, au XVIe siècle, on lit à la date du 27 mars : « *Le six des kalendes d'avril, translation de s. Grat, évêque d'Aoste, de la confession du prieuré de s. Ours, à l'église cathédrale.* L'église d'Aoste célèbre le 27 mars cette mémorable translation.

Les chanoines de la collégiale, tant était

grande leur dévotion pour s. Grat ! ne consentirent à se départir de ce qu'ils regardaient comme leur propriété qu'à la condition qu'une relique insigne restât au milieu d'eux. Ils obtinrent une portion de la tête ; elle est exposée comme par le passé, à la vénération des fidèles qui, toujours nombreux, accourent dans leur église.

Le corps de s. Grat est aujourd'hui déposé dans une magnifique chasse d'argent, dorée en divers endroits, enrichie de pierres précieuses et de statues de plusieurs saints. Elle a fait, en 1881, l'admiration des visiteurs de l'exposition des beaux arts de Turin et a été décrite à l'envi, comme un bijou artistique, par plusieurs savantes plumes. Cette chasse est due en bonne partie aux largesses de trois évêques d'Aoste ; Mgr Jacques Ferrandin donna dans ce but, vers l'an 1397, dix-sept gobelets d'argent du poids de douze marcs chacun (1). Mgr Jean Prangin ajouta, vers l'an 1440, de nouveaux dons à ceux de son prédécesseur. Enfin, Monseigneur Antoine Desprez, continuant ces largesses, eut le bonheur de voir achever ce magnifique travail. C'est cet évêque qui, vers l'an 1463, au milieu d'un concours immense de peuple, eut la consolation d'y déposer avec la

(1) *Le marc avait la valeur approximative de 50 francs.*

plus grande solennité les saintes reliques, et de les munir d'un acte authentique. Cette chasse est portée, le 7 septembre, processionnellement par quatre lévites le long des principales rues de la Cité ; un buste, qui renferme une partie de la tête du saint, est exposé, les grandes solennités de l'année, à la vénération des fidèles.

La pierre qui recouvrait son corps a été portée, au moment où l'on en a fait l'élévation, dans l'hôpital des lépreux, dit la Maladière, à deux kilomètres au levant de la ville. La tradition porte que bien des guérisons prodigieuses se sont opérées par l'attouchement respectueux de cette relique. Lors de l'union de cet hôpital à la mense épiscopale, en 1425, elle fut transportée dans l'église voisine de St-Christophe où elle a servi, pendant quelque temps, de pierre sacrée à l'autel de St-Antoine. C'est ce qui explique la présence sur cette dalle de cinq petites croix ; elles sont prescrites par le rituel romain pour les pierres destinées à cet usage. Elle est aujourd'hui encadrée dans le mur méridional de cette église et montrée aux visiteurs soit comme objet antique, soit comme souvenir religieux.

« Inclinons nos fronts, dit M. Aubert, car « nous sommes devant la modeste pierre qui « a longtemps recouvert le corps de s. Grat, « de cet illustre évêque, contemporain de Char-

« lemagne et l'une des gloires les plus pures
« de l'épiscopat dans la Vallée d'Aoste. »

Cette pierre sépulcrale, avec son inscription, démontre d'une manière incontestable l'erreur de ceux qui confondent s. Grat du VIIIe siècle avec celui du Ve. D'abord la grossièreté des caractères et de l'entaille indiquent une époque bien postérieure au Ve siècle ; il en est de même de la phrase *Sanctæ Memoriæ* que l'Eglise n'employait pas encore à cette époque. Mais, ce qui dissipe toute ombre de doute, c'est que l'inscription porte la date de la mort en style vulgaire, c'est-à-dire par kalendes. Or, l'ère vulgaire ne fut introduite dans les écrits par Denis-le-Petit que dans le cours du VIe siècle, et par les épigraphes bien plus tard. Un concile, tenu en Germanie en 742, présidé par s. Boniface, est le premier document où les années sont comptées depuis l'Incarnation. Avant cette époque, c'était les consulats romains qui indiquaient les années. Nous en avons une preuve évidente dans notre église collégiale même. On y conserve la pierre tombale du B. Gallus, évêque d'Aoste, décédé en 546. Cette pierre porte l'épigraphe en style romain, c'est-à-dire avec la désignation des consuls. Aussi M. Aubert n'hésite pas à écrire : « L'épithaphe de s. Grat est évidemment du IXe siècle. » Nous aurions à l'appui d'autres arguments encore. Mais à quoi bon ? Celui-ci est irréfutable.

En fixant la date de la mort de s. Grat à l'année 810, nous avons suivi les Frères de Ste-Marthe, dans la *Gallia Christiana*, Ughélli, dans l'*Italia sacra*, Castellano, dans son *Martyrologe universel*, Besson, *Mémoires historiques*, Arnod, *Vie de s. Grat*, Briquet, le *Vallais chrétien*, De Tiller, *Histoire d'Aoste*, les *Livres chronologiques d'Agaune*, et plusieurs autres auteurs.

CHAPITRE XVIII.

TÉMOIGNAGES RENDUS A SA SAINTETÉ

A peine la tombe se fut-elle fermée sur la dépouille mortelle de notre évêque que les fidèles, qui l'avaient connu de près, qui avaient eu occasion mille fois d'admirer l'héroïsme de ses vertus, qui n'étaient pas étrangers aux prodiges qu'il avait opérés de son vivant, s'empressèrent de s'agenouiller sur son tombeau, de se recommander à ses suffrages, de l'invoquer comme un puissant intercesseur auprès de Dieu. Les faveurs, les grâces, les guérisons qu'ils obtenaient, publiaient hautement que leur confiance n'était pas vaine. A cette époque, l'Eglise n'avait pas encore exigé, pour la canonisation des saints, les sévères formalités que certains abus ont rendues nécessaires plus tard. La voix du peuple,

qui acclamait la sainteté d'un personnage, et l'approbation des évêques de la province qui constataient les vertus qu'il avait pratiquées, étaient regardées comme des garanties suffisantes de la légitimité du culte public que les églises particulières décernaient à leurs héros. Aussi le culte de s. Grat a-t-il commencé dès le moment du départ de son âme innocente pour les régions de l'immortalité.

Les monuments les plus anciens qui nous parlent de sa sainteté sont :

1° La pierre sépulcrale que nous venons de mentionner. Par cette expression *évêque de sainte mémoire*, gravée sur le marbre, elle nous dit quelle était la pensée de ses contemporains, de ceux qui l'avaient vu à l'œuvre.

2° Le supplément au martyrologe gallican, quelque peu postérieur à l'an 850, qui dit sous la rubrique du 7 septembre : « Déposition de « s. Grat, évêque et patron de cette église et « de la ville des Salasses ; il brilla sous l'em- « pire de Charlemagne par la splendeur de ses « vertus divines ».

3° Un martyrologe en parchemin que la paléographie attribue au Xe siècle, intitulé : *Martyrologium græco-augustanum*. S. Grat s'y trouve mentionné au jour 7 septembre : *Depositio sancti Grati*. » Ce parchemin appartenait à l'église de St-Maurice de Brusson (diocèse d'Aoste) ; il est

aujourd'hui déposé dans les archives de l'hôpital des SS. Maurice et Lazare de cette ville.

4° Une charte de 1203 nous apprend que Albert et Bernard ont fait don à l'*église de s. Grat* et à *ses serviteurs* de tout le terrain qu'ils avaient acquis eux-mêmes de cette église (1). En 1203, il y avait donc à Aoste une église dédiée à s. Grat. Cette église paraissait, à cette époque, dater déjà de bien loin, puisqu'elle possédait des propriétés dans la plaine et sur la montagne, que ces propriétés avaient déjà passé en d'autres mains avant de lui revenir. Nous croyons que l'église dont il est question dans cet acte est la chapelle de s. Grat, rue de Tillier, qui fut ouverte au culte jusqu'en 1781. Devenue dès lors propriété de la ville, elle sert aujourd'hui de dépôt des pompes à incendie. L'érection de cette chapelle, ayant des prêtres attachés à son service, dans une époque si reculée, prouve jusqu'à l'évidence que le culte public du patron de notre diocèse date des premiers siècles qui ont suivi son trépas.

---

(1) *Notum sit omnibus quod Albertus et Bernardus donant ecclesiae s. Grati et servitoribus eius totam illam terram et... quam ipsi habebant de praedicta ecclesia ubicumque sit in monte et in plano.... Michael gerens vicem Davidis cancellarii scripsit in Augusta civitate ante ecclesiam sanctae Mariae et sancti Iohannis, feriae V mense ianuario regnante Philippo rege; anno Domini M. CC. III.*

5° Le témoignage des évêques d'Aoste nous vient ici à l'appui. Valpert, en 1206, lui donnait publiquement le titre de saint ; le B. Boniface de Valpergue, en 1221, se servait d'un sceau représentant « dans le champ un évêque « revêtu des habits pontificaux, mitré, crossé « et dans l'acte de bénir, avec cette légende « en toutes lettres : *Sanctus Gratus Augustensis* « *Episcopus* (1) ; » Nicolas Ier des Bersateurs, en 1284, accordait une indulgence *à tous ceux qui se confiant aux mérites de la B. Vierge Marie et des B. Grat et Joconde, nos patrons....* D'autres actes authentiques de 1252 à 1308 mentionnent soit la fête de *saint Grat*, soit une porte de la ville dite porte de *saint Grat*.

6° Les livres liturgiques, en usage de temps immémorial dans le diocèse d'Aoste jusqu'en 1829, sont, à notre avis, les témoins irrécusables de l'opinion que ses contemporains et l'église d'Aoste avaient conçue de la sainteté de ce prélat. Ainsi un missel en parchemin appartenant à l'église d'Avise, précédé d'un calendrier liturgique qui, d'après M. le prieur Gal, doit remonter à 1237, indique la fête de *saint* Grat en son jour propre. Dans le catalogue des fêtes dressé par le B. Emery, en 1307, celle de *saint* Grat

(1) *Il Bulletin de la Société Académique. Le B. Boniface de Valpergue par Mgr A. Duc.*

est désignée comme de précepte avec le rite de première classe et octave.

7° Ajoutons à tout cela un antiphonaire et les leçons de l'office de s. Grat en usage dans l'église de La-Salle, composés, d'après l'opinion la plus commune, en 1276, par le chanoine Jacques Des Cours, originaire de cette paroisse. Il n'y a pas de doute qu'en composant cet office le chanoine Des Cours n'ait eu sous les yeux des chartes et des monuments en peinture et en sculpture antérieurs, qui l'ont guidé dans son travail. Au reste, la voix de la tradition n'était pas affaiblie, alors, à travers le long parcours des siècles.

Voilà bien des témoignages anciens, positifs, puisés à diverses sources, se succédant d'âge en âge, qui tous proclament hautement la sainteté de cet illustre prélat. Le culte de s. Grat a donc pris origine le jour même, pour ainsi dire, où sa dépouille mortelle fut confiée à la terre ; et ce culte, cet empressement des peuples à s'agenouiller sur sa tombe et au pied de ses autels n'ont pu eux-mêmes prendre origine que dans la conviction profonde que des grâces, des faveurs étaient obtenues, des prodiges éclatants, nombreux étaient opérés par son intercession.

Mais ce n'est pas seulement dans les étroites limites de notre diocèse que le nom de s. Grat

a été connu. La plupart des martyrologes le mentionnent, tels que celui d'Usuard, dans les additions faites par le P. Sollier, le martyrologe universel de Pierre Châtel, bibliothécaire de François Ier, celui de l'église de Paris et plusieurs autres.

Galesin, dans son martyrologe, appelle s. Grat : « un évêque et un confesseur d'une sainteté « éminente et illustre par la gloire de ses mira- « cles. »

André de Saussay, évêque de Toul, sous la rubrique du 7 septembre, dit à son tour : « Mort de s. Grat évêque, lequel, du temps « de Charlemagne s'étant illustré par de sublimes « vertus et ayant administré son diocèse avec « un esprit tout apostolique, fut appelé dans « le ciel pour jouir de la récompense due à « ses mérites. »

Le docte évêque de Saluces, François-Augustin Della Chiesa, parlant de s. Grat dans son histoire du Piémont, dit « qu'il fut glorieux par « ses miracles pendant sa vie et après sa mort. »

Le vénérable Bescapè, évêque de Novare, fait en ces termes l'éloge de ce prélat : « S. Grat, évêque et patron de la cité d'Aoste, est aussi en grande vénération dans ce diocèse (de Novare) où l'on a la coutume de lui faire des vœux et de dédier des églises en son nom. Je dis que Grat fut, sans aucun doute, un évêque d'une

éminente sainteté eu égard à la très-grande et ancienne vénération que les peuples ont pour lui. »

S. François de Sales, évêque de Genève, rendit obligatoire dans tout son diocèse l'office de s. Grat, et, comme le remarque son neveu, auteur de sa vie, « c'est parcequ'il avait lui-même une grande dévotion pour ce saint. » L'antique rituel en usage dans le diocèse de Genève, avant que le malheureux Calvin en eut banni la vraie foi, contenait la même formule de bénédiction de l'eau dont se sert l'église d'Aoste, qu'on croit avoir été composée et adoptée par s. Grat lui-même.

On lit dans un écrivain piémontais : « Les peuples du Piémont, de la Savoie et des Etats voisins ont pour s. Grat une si grande dévotion qu'à peine trouve-t-on un village où il n'y ait une chapelle ou une image de ce saint ; on l'invoque principalement pour être préservé de la grêle et de la tempête. On bénit, dans son église d'Aoste, une grande quantité de cierges qu'on allume quand on est menacé d'une tempête ; et ce n'est pas sans un avantage évident qu'on le fait, car on a vu diverses fois les nuées se dissiper ou se décharger en pluie salutaire lorsqu'on appréhendait le plus de voir la récolte ravagée par la grêle. »

De Tiller, notre historien, écrit : « S. Grat est non seulement en vénération dans tout le

Duché d'Aoste, mais encore parmi les peuples du Piémont, de la Savoie, de la Suisse, de la Bourgogne, de l'Alsace, du Dauphiné, de l'Italie et de l'Allemagne, qui viennent ou envoient presque tous les ans, avec une grande dévotion, recourir à son intercession pour être préservés de la grêle et des tempêtes ». C'était en 1726 que De Tillier, témoin oculaire, enregistrait ces faits.

En 1431, Amédée VIII, Ier duc de Savoie, fit un don considérable à l'église cathédrale d'Aoste, voulant par là « témoigner sa profonde vénération pour s. Grat, son titulaire ».

Le Duc Philibert II s'adressa, en 1503, à l'ordinaire diocésain pour obtenir une parcelle de ses reliques. Mgr Desprez lui fit don *d'une partie des ossements de la tête du confesseur de J.-C., l'évêque Grat.*

Le savant pape, Benoît XIV, parlant de ce pontife, l'appelle « très célèbre par ses prodiges signalés ».

Pie IV, par sa bulle du 20 juin 1562, accorda 1° une indulgence plénière à l'église cathédrale d'Aoste à gagner chaque fête de s. Grat, depuis la veille aux premières vêpres jusqu'au lendemain au soir ; 2° la faculté aux confesseurs séculiers et réguliers, appelés à y écouter les confessions, d'absoudre en ce jour de tous les cas réservés au pape, à l'exception de ceux

mentionnés dans la bulle *in Coena Domini*. La concession de pareils pouvoirs n'était pas commune à cette époque.

Comme le dit De Tillier, la dévotion à s. Grat ne resta pas circonscrite dans les limites du diocèse d'Aoste, mais les diocèses voisins eurent ce Saint en singulière vénération. Aussi Mgr Oger Morizetti, d'abord archidiacre de l'église d'Aoste, référendaire du Pape Jean XXII, nommé depuis à l'évêché de cette ville et sacré par le Souverain Pontife lui-même, en 1411, avait une si profonde dévotion au titulaire de son église, qu'il ne peut s'empêcher de faire part à ses compatriotes d'au-delà des Monts d'une portion du trésor dont il était dépositaire. Il fit, en conséquence, don à l'église de Conflans, son lieu d'origine, d'une insigne relique de s. Grat, enfermée dans un bras argenté, portant une inscription en caractères latins qui désigne la date du don et le nom du donateur. S. Grat fut choisi, dans la suite, titulaire de cette église.

La ville de Mondovi se mit également sous la protection de notre Saint. Ce n'était pas assez de l'invoquer dans les nombreux sanctuaires érigés dans ce diocèse, les magistrats de cette ville s'engagèrent par vœu à envoyer, chaque année, dans notre cathédrale bénir des cierges, faire célébrer une messe en son honneur et offrir à son autel un écu de Gênes. Tant était grande

leur confiance en la puissance extraordinaire de ce Saint ! Une inscription commémorative de ce vœu fut même gravée sur les parois intérieures du palais municipal.

Grande est aussi en Suisse la confiance en notre saint protecteur. Pour nous restreindre au canton de Fribourg, une chapelle dédiée à s. Grat existait déjà, en 1514, à Montbovert ; la paroisse de Morlon l'avait aussi choisi pour patron et chaque deux ans elle envoyait des exprès à Aoste pour prendre de la terre bénite le jour où on célébrait la fête de sa translation. Les paroisses d'Albeuve et d'Ecuvilliers se procuraient également de cette terre bénite. Dans ces localités et dans une foule d'autres de la Suisse, il y avait des chapelles en son honneur; et quand les fruits de la campagne étaient infectés de quelques insectes nuisibles ou menacés de quelques calamités, la foule se pressait dans ces sanctuaires pour l'invoquer.

Il en est de même dans le Milanais. En diverses localités, la fête de s. Grat se célèbre avec grande solennité : à Fara, par exemple, où il a une chapelle, à Mérate où chaque année en printemps, on fait un *triduum* de prières pour la conservation des fruits de la terre; à Esino où l'on rencontre une chapelle en son honneur très-ancienne, entre Lodi et Milan, sur la route nationale, où il y a un village qui porte le nom de

s. Grat; l'église paroissiale est aussi dédiée à ce Saint.

Le diocèse de Turin, dans sa liturgie, a trouvé une place pour l'office de s. Grat. Il y avait à Rivoli une antique chapelle érigée en l'honneur de ce Saint. Etant complètement dégradée, le municipe, à l'instance des habitants, la fit reconstruire à ses frais et s'engagea par vœu à y faire célébrer une messe annuelle. Cela se passait en 1828.

A Nice, on ne compte pas moins de cinq chapelles dédiées à ce saint évêque. Avec quelle confiance, les mariniers, quand ils sont assaillis par la tempête, invoquent-ils notre puissant patron!

Casalis, dans son dictionnaire géographique, cite une foule de localités où s. Grat a des sanctuaires et où il est honoré d'un culte spécial. Nous ne finirions pas, si nous voulions les énumérer toutes; il nous faudrait parcourir les diocèses d'Ivrée, de Bielle, de Verceil, de Moûtiers, de Maurienne, d'Annecy, de Chambéry etc., etc., dans lesquels notre s. Grat reçoit les honneurs d'un culte public.

CHAPITRE XIX.

SES MIRACLES

Le miracle, c'est la toute-puissance de Dieu mise, en quelques rares circonstances, au service de l'homme. Nier la possibilité des miracles, c'est nier la toute-puissance de Dieu. Aussi, disait Rousseau, « ce serait trop d'honneur, à celui qui nierait la possibilité du miracle, que de le punir, il suffirait de l'enfermer. »

Le Créateur qui, dans ses décrets éternels, a établi les lois de la nature, en a établi, par un décret également éternel, la suspension ou la dérogation en des circonstances déterminées. Qui osera mettre des limites à la puissance de Dieu ? Il opère, quand il lui plaît, par lui-même ; il lui est parfaitement facultatif de se servir aussi du ministère de ses serviteurs, de ses amis, de ses anges et des saints, de ceux surtout qu'il veut glorifier d'une manière parti-

culière sur la terre. Que le monarque accorde lui-même une faveur ou bien qu'il l'accorde, à la prière de son ministre, la grâce découle toujours de la même source.

Il y a cette grande différence entre les Puissants de la terre et les Saints, que les premiers, dès qu'ils cessent de vivre, n'interviennent plus dans les affaires de ce monde ; les Saints, au contraire, grands bienfaiteurs de l'humanité durant le cours de leur vie mortelle, continuent, du séjour de la gloire, de s'intéresser au sort de leurs frères qui sont sur la terre, d'écouter leurs prières, d'exercer la charité à leur égard, de leur obtenir des grâces et, quand il plaît à Dieu, d'opérer des prodiges tant pour les assister dans leurs besoins spirituels que pour leur venir en aide dans leurs nécessités temporelles. L'histoire de la Religion en fournit des milliers de preuves ; mais, sans nous écarter de notre sujet, s. Grat a été, comme le disent ses biographes, célèbre en son vivant et après sa mort par les prodiges et les nombreux miracles qu'il a opérés. Tout ce qu'il a fait, sans doute, n'a pas été écrit ; et tout ce qui a été écrit n'est pas arrivé jusqu'à nous. Toutefois ce qui a échappé au naufrage suffit pour nous donner une idée de sa grande puissance auprès de Dieu et des grâces extraordinaires qu'il a obtenues en faveur de ceux qui l'invoquent avec confiance.

En effet, sans rappeler ici une tempête effroyable apaisée par ses prières; sans rappeler non plus la résurrection de deux enfants qu'il rendit pleins de vie à leurs mères, comme l'antique liturgie nous le dit; combien de prodiges se sont opérés à son tombeau où tant d'infirmes, de malades ont trouvé la guérison et recouvré la santé ! « Aujourd'hui encore, dit un vieil historien, le peuple de la Vallée, animé d'une grande confiance en saint Grat, obtient journellement par sa puissante intercession toutes les grâces qu'il demande. »

On voit assez souvent des images de s. Grat, en habits pontificaux, le regard fixé vers le ciel, d'une main soutenant la tête de s. Jean-Baptiste, conjurant de l'autre une épaisse nuée d'où s'échappent en zic-zac les feux étincelants de la foudre. C'est un prodige opéré par s. Grat qui a suggéré l'idée de cet original tableau. Quelque temps avant la fin de sa carrière mortelle, d'épais nuages agités par les vents s'amoncelaient, le tonnerre grondait, les éclairs sillonnaient l'atmosphère, une affreuse tempête faisait craindre une catastrophe. Le peuple épouvanté courait dans les temples, embrassait les saints autels, invoquant à grands cris la miséricorde de Dieu. L'évêque partageant, comme toujours, l'alarme de son peuple, se revêt de ses habits pontificaux, se prosterne au pied de l'autel et son

cœur plein de confiance adresse au Seigneur une fervente prière. Puis, fort de la force de Dieu, il sort du temple, donne sa bénédiction aux nuées, jette vers le ciel de l'eau sanctifiée par ses prières ; aussitôt la nuée crève, l'électricité se décharge et, suivant la marche que lui trace l'évêque, elle va s'amortir dans les profondeurs d'un puits. L'orage est bientôt dissipé et la Vallée entière est préservée des désastres qui la menaçaient.

Il semble même que Dieu a voulu veiller d'une manière particulière sur les restes mortels de son serviteur, que sa puissance l'a protégé, au moins en partie, contre la pourriture du tombeau. Quand, en effet, le célèbre ministre de nos ducs, Léonard Roncas, fit construire, vers le commencement du XVIIe siècle, l'élégante chapelle qu'on admire aujourd'hui au midi de la cathédrale, on reconnut, en relevant les reliques du s. évêque, que son corps était encore presqu'entier.

Voici un autre fait tout aussi prodigieux ; il est appuyé sur des témoignages qu'il est impossible de révoquer en doute, tant il fut notoire. Nous le raconterons avec les paroles mêmes de Mgr Duc, notre évêque (1).

---

(1) *Notice biographique sur Mgr Ferrandini. Huitième bulletin de la Société Académique de s. Anselme.*

« La comtesse de Savoie, Bonne de Bourbon,
« mère d'Amédée VII alors régnant, nourrissait
« une grande dévotion pour s. Grat. Etant ve-
« nue à Aoste, elle demanda qu'il lui fut per-
« mis de contempler le corps de notre vénéré
« patron et d'en emporter une relique. L'évê-
« que et les chanoines obtempérèrent à ses
« pieux désirs, non sans peine, et lui firent don
« d'une dent du saint. O prodige ! au moment
« que l'on détacha la dent, les personnes pré-
« sentes, témoins dignes de foi, au rapport du
« P. Genand, virent avec admiration couler de
« la mâchoire des gouttes de sang. Toute joyeuse
« de la précieuse acquisition faite, la religieuse
« princesse dirigea sa marche vers le Mont-
« Joux. Tandis qu'elle gravissait la montagne,
« voilà que les nuages s'amoncellent, les vents
« se déchaînent, l'orage éclate ; il tombe une
« pluie si subite et si abondante qu'elle fait
« enfler et déborder les torrents de la Vallée.
« Le Buthier, sortant de son lit, vient ébranler
« les remparts près du bourg et menacer la
« ville d'une ruine complète. L'effroi gagne les
« habitants ; ils crurent voir dans cette pertu-
« bation des éléments un fléau du ciel qui les
« punissait d'avoir laissé aliéner une parcelle
« de leur précieux dépôt. Les uns accoururent
« au pied des saints autels, firent des proces-
« sions, le clergé à leur tête. Les autres se

« mirent à la poursuite de la comtesse Bonne « de Bourbon, et, l'ayant rejointe, la prièrent « avec larmes de leur restituer la dent de s. Grat, « qui était pour eux le gage le plus sûr de « salut. Touchée de tant de foi, la bonne prin- « cesse ne sut pas résister à leurs instances, « elle se dessaisit de son trésor sacré, frappée « elle-même des faits extraordinaires qui se « succédaient. La précieuse relique fut rappor- « tée en triomphe à Aoste, et immédiatement « l'orage cessa et le calme se rétablit.

« Tels sont, ajoute Mgr, les récits de la chro- « nique au sujet de cet événement prodigieux. « Bien que ce fait présente des caractères tout « à fait surnaturels, nous n'avons pas des motifs « plausibles pour le mettre en doute ; il a d'ail- « leurs ses analogues dûment prouvés par l'his- « toire. » Ce fait s'est passé en 1390 ou 1391.

Un habitant de la Vallée, qui a laissé un mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable sur son temps, rapporte, avec d'autres écrivains, que, l'an 1542, il y eut un grand incendie dans les forêts sises sur la colline méridionale d'Aoste; il était d'une violence extrême surtout à Brissogne. Depuis plusieurs jours, il faisait d'horribles dégats et la fureur des flammes résistait aux efforts multipliés des habitants d'alentour, accourus en foule pour l'éteindre.

Les chalets de tous les environs étaient en feu et on craignait à chaque instant de voir l'incendie s'abattre dans les vallons et dévorer les villages. Dans cette épouvantable catastrophe, tous les moyens humains étant épuisés, on eut recours à un moyen surnaturel. Le clergé de la ville partit processionellement pour Brissogne portant le buste qui renferme la tête de s. Grat. A peine la relique a-t-elle franchi le pont de Villefranche que l'incendie, à son approche, s'éteint subitement dans tout le parcours de la forêt, en sorte qu'il ne reste plus trace de feu. Qu'on s'imagine l'admiration du peuple et les actions de grâces qui montèrent vers un si puissant protecteur.

M. le curé de Beauffremont, dans son *Abrégé de la vie de s. Grat*, raconte qu'il a trouvé, par hasard, dans une maison de sa paroisse, une biographie de notre Saint, très-ancienne, en partie lacérée, d'où il a pu extraire les lignes suivantes : « J'ajoute ce qui s'est passé de nos « jours dans la Lorraine. Le comte de Madruce, « aïeul de madame Charlotte de Lenoncourt, « abbesse d'Epinal, revenant d'Italie et enten- « dant parler des prodiges de s. Grat dans la « Savoie, passa par le Piémont, visita le tom- « beau de ce Saint, obtint de ses reliques qu'il « rapporta dans sa chapelle de Beauffremont, « voua à s. Grat sa terre du dit lieu et voua « aussi une procession solennelle chaque année.

« La terre de Beauffremont a été depuis ce temps « toujours préservée des injures des saisons, « tandis que les terres voisines, non comprises « dans le vœu, ont été plusieurs fois ravagées « par des orages qui ont épargné et tellement « respecté cette terre favorite, que la grêle s'est « arrêtée dans le sillon qui la séparait des champs « voisins. »

Des faits de ce genre sont nombreux dans les récits qu'on lit dans les diverses biographies de notre saint protecteur. En voici encore un. Vers l'an 1450, certains petits animaux : sauterelles, hannetons, vers, fourmillaient en Tarentaise et dévoraient tellement les productions de la campagne que les habitants découragés perdaient toute espérance de récolte. Dans ces siècles de foi, on savait reconnaître, dans les calamités publiques, la main d'un père qui châtie pour corriger. Que font-ils donc dans leur commune détresse, ces bons habitants de la Tarentaise ? Ils recourent à la protection de s. Grat; et pour l'obtenir, ils envoient à Aoste plusieurs personnes distinguées pour offrir sur le tombeau du thaumaturge valdôtain leurs vœux et leurs offrandes. Au retour de ce pèlerinage, les députés répandent sur les campagnes l'eau bénite de s. Grat; ils allument les cierges également bénits, apportés d'Aoste, tout en invoquant la protection du saint évêque. Bientôt les animalcules dis-

paraissent, les productions reprennent leur primitive vigueur et la récolte fut abondante. Oh ! oui, la prière et la confiance, jointes toutefois aux moyens humains, sont des armes puissantes entre les mains de ceux qui savent ou qui veulent les employer !

Le même fait s'est reproduit à diverses reprises à Aoste et dans les environs. M. Arnod, curé de s. Laurent, raconte que, dans le courant de 1646, la commune de s. Pierre était désolée par une armée de chenilles, de sauterelles et autres animaux rongeurs si nombreux qu'ils couvraient tout le sol. M. le curé de la paroisse fut prié de célébrer la sainte messe dans une chapelle rurale. M. Arnod, alors enfant, plus tard chanoine de la Collégiale et historien de s. Grat, eut le bonheur de la servir. La messe célébrée, M. le curé bénit, selon le rite ordinaire, de l'eau en l'honneur de s. Grat, partit, accompagnant le peuple, en procession, aspergea de cette eau les possessions au milieu desquelles il passait et rentra, la cérémonie accomplie, dans son église paroissiale. Qu'arriva-t-il ? Ces animaux malfaisants s'assemblèrent par troupes et, comme poussés par une main invisible, ils se précipitèrent, à la vue du peuple étonné, dans les ruisseaux ou les torrents voisins. Au bout de trois jours, le territoire de la paroisse en fut tellement purgé qu'il n'en resta pas de traces.

Citons encore un fait de ce genre : L'an 1564, le beau jour de la fête de la Très-Sainte Trinité, 18 mai, il tomba à Aoste une si grande quantité de neige que le peuple désolé regardait les moissons comme perdues. La prière était la ressource ordinaire de nos pères, qui vivaient plus que nous de l'esprit de foi. On ordonne des prières publiques auxquelles les magistrats et la classe lettrée assistent comme les enfants du peuple, on porte processionnellement la relique de s. Grat à travers les campagnes, on cherche à apaiser le ciel par les larmes et le repentir du cœur. Oh, puissance de la prière ! Non seulement la récolte ne fut point endommagée par ce terrible contre-temps; mais, disent les chroniqueurs, elle fut même abondante.

C'était donc avec fondement que Molar, docteur et professeur de théologie à Louvain, censeur royal de l'impression des livres, très-versé dans l'antiquité, disait de s. Grat que c'était « un évêque d'une sainteté merveilleuse et un homme de miracles. (1) » Molar, dans son ouvrage imprimé en 1573, n'aurait pas pu parler en termes si élogieux de notre Saint, si les siècles antérieurs ne lui avaient fourni de nombreux documents à l'appui de ses assertions.

---

(1) *Ipso die, depositio sancti Grati confessoris, Augustensis episcopi, mirae sanctitatis ac miraculorum vir.*

CHAPITRE XX.

IL EST LE PROTECTEUR DES CAMPAGNES

Ne demandons point pourquoi on invoque un saint préférablement à un autre, ni pourquoi un saint obtient plus ordinairement qu'un autre telle ou telle grâce. Car Dieu est maître de ses dons ; il les distribue comme il lui plaît et à qui il juge convenable. Quoique la protection des saints embrasse, en général, tous nos besoins, rien n'empêche néanmoins de croire que Dieu a comme partagé ses trésors entre ses élus et qu'il en a confié la dispensation entre eux dans la mesure qu'il a lui-même déterminée. Du moins, en les exauçant dans leurs différentes demandes, Dieu justifie cette confiance des fidèles.

On invoque les saints tout spécialement pour les besoins spirituels ; ainsi on demande par l'intercession de S. Joseph la grâce d'une bonne

mort, par celle de s. Louis de Gonzague, la chasteté, par s. Augustin, le feu de l'amour divin. On peut aussi les invoquer pour les besoins temporels ; ainsi on s'adresse à s. Roch pour être préservé du choléra, à s^te Barbe, contre les incendies, à s^te Lucie, contre les maux d'yeux, à s^te Apollonie, contre les maux de dents, à s. Erasme, contre les maux d'entrailles, à s. Léonard, pour la fracture des membres, à s. Antoine abbé, pour la conservation du bétail, à s. Antoine de Padoue, pour retrouver les objets perdus; on implore la bénédiction de s. Germain et de s. Ours sur les enfants faibles et souffreteux ; de même on s'adresse à s. Grat pour être préservé des orages, de la grêle et pour la conservation des fruits de la terre.

S. Grat avait adopté une prière particulière (du moins, elle est en usage de temps immémorial dans ce diocèse et la tradition l'attribue à notre saint) soit pour la bénédiction de cierges qu'on allumait en temps d'orage, soit pour la bénédiction de l'eau ou d'un peu de terre qu'on répandait sur les campagnes. La bénédiction des cierges est aujourd'hui tombée en désuétude; celle de l'eau et de la terre se fait toutes les années dans l'église cathédrale, le 27 mars, jour anniversaire de la translation de ses reliques de la collégiale à la cathédrale. Plusieurs diocèses voisins ont adopté la même for-

mule de prière et le même usage. Une longue expérience a prouvé que cette confiance, loin d'être vaine, a eu les résultats les plus heureux, pourvu qu'elle soit accompagnée des dispositions intérieures, c'est à dire de l'humilité, du repentir de ses fautes et de la résignation entière à la volonté de Dieu.

Le savant Pape Benoit XIV, voulant prouver l'efficacité de l'intercession des saints pour la préservation des fléaux qui désolent les campagnes, cite d'abord l'exemple de Moïse, puis celui de Saints plus récents, et enfin il en vient à notre prélat dont il parle en ces termes : « On raconte de s. Grat, « évêque d'Aoste, très-célèbre par ses prodiges, « qu'il avait coutume de bénir de l'eau, de « s'en servir pour expulser les animaux nuisi- « bles aux fruits de la terre et que, par sa « vertu et ses prières, les prairies d'Aoste ont « été, à trois milles de distance, purgées des « taupes qui les rongeaient. » En preuve, Thierry cite une foule de faits analogues. Il ajoute : « L'église d'Aoste a, aujourd'hui encore, « l'usage de bénir de l'eau avec une formule de « prières qui, d'après les anciens manuscrits, « est la même que celle que s. Grat avait « employée. Cette dévotion, continue-t-il, est tant « commune aux Valdôtains qu'aux étrangers. »

Elle est antique cette confiance à s. Grat comme protecteur des campagnes. Les exemples

que nous avons cités dans le chapitre précédent en font foi. Nous en recueillons encore quelques-uns ; ils sont si nombreux ! Nous n'avons que l'embarras du choix. Les campagnes du canton de Fribourg, dans le courant de 1644, étaient dévastées par une fourmilière de vers qui, travaillant sous terre, dévoraient la racine de tous les blés. On décrète des prières publiques, on fait des exorcismes, on organise des processions ; tout est inutile. En désespoir de cause, les campagnards s'adressent au chapitre cathédral d'Aoste pour obtenir une parcelle des reliques de s. Grat ; bien plus, ils entreprennent un long voyage pour l'honorer sur son tombeau et s'engagent à faire célébrer, à perpétuité, une messe en son honneur le jour de sa fête. Tant était grande la confiance en sa protection !

La commune de Lanslebourg, sise au pied du Mont-Cenis, avait déjà donné, en 1608, le même spectacle, avec plus de solennité encore. C'était pour le même motif. Un groupe de cent et onze personnes s'oblige par vœu à se rendre en pèlerinage au tombeau de notre saint. Arrivées à Aoste, elles exposent à MM. les membres du chapitre le but de leur long et pénible voyage. Car ces pèlerinages s'accomplissaient à pied. Pleines de foi, elles vont se prosterner devant les reliques du saint évêque, le choisissent, dès ce moment, pour leur patron, se

procurent son image, et promettent de la placer honorablement dans leur église paroissiale.

Si l'on venait des lieux les plus éloignés vénérer les reliques de notre saint, on croira sans peine que les Valdôtains, loin d'être étrangers à cette grande confiance, la prêchaient par leur exemple. Ainsi, nous savons qu'en 1740, vingt paroisses circonvoisines firent vœu de se rendre neuf ans de suite à l'*Ermitage de s. Grat*; et ce fut, dans le but d'obtenir de la miséricorde divine, par l'intercession de N. D. de Pitié et des saints tutélaires du pays, de la pluie et un temps favorable aux campagnes. La raison de ce vœu était qu'un long et rude hiver avait détruit une partie des vignes et que la partie saine dépérissait à vue d'œil rongée par les *galles* ou consumée par la sécheresse, occasionnée surtout par le manque de neige sur les montagnes.

Qui ne connait la dévotion plusieurs fois séculaire, ou plutôt, datant de temps immémorial des bons habitants de Donnas ? Sauf quelques rares interruptions, chaque année ils édifient les bourgades par lesquelles ils passent et la Ville d'Aoste, en venant processionnellement, après dix fortes lieues de marche, croix en tête, bannières déployées, vénérer dans sa cathédrale les reliques du saint protecteur du diocèse ? Cette procession, composée uniquement d'hommes, tous revêtus du blanc habit de la confrérie, reste trois

journées sur pied. Elle fait la première station à Nus où elle passe la nuit, la seconde, de Nus à Aoste, pour rentrer dans cette bourgade et y passer une seconde fois la nuit; elle ne regagne son église paroissiale qu'au bout de la troisième journée. Le même usage existait jadis dans les paroisses du Valdigne et dans celles qui avoisinent le Grand S. Bernard.

Cette dévotion à s. Grat, malgré les tristes jours d'indifférence religieuse que nous traversons, n'est pas éteinte ; et les effets de sa protection se font sentir aujourd'hui comme autrefois. Dans les temps de calamités publiques, les populations invoquent s. Grat, elles accourent dans les sanctuaires qui lui sont dédiés, elles gravissent avec empressement le rude sentier qui conduit à l'*Ermitage* ou bien se rendent en procession dans la cathédrale, dépositaire de ses reliques. Une longue sécheresse désolait, en 1842, les campagnes. La paroisse d'Avise entreprend un voyage de cinq lieues de montée, pour visiter l'église de Valgrisenche dont s. Grat, depuis 1392, époque de la fondation de la paroisse, est le titulaire ; le même jour, une pluie abondante vint combler les vœux des pieux pèlerins. Le 20 juin de la même année, le chapitre de la cathédrale, suivi de nombreux fidèles, part en procession pour l'*Ermitage*, portant le buste qui contient la tête de s. Grat. Le lende-

main même, une pluie, qui dura deux jours, vint rafraîchir les campagnes desséchées. Les paroisses d'Etroubles, d'Allain, de St-Oyen et de Bosses, se rendirent aussi dans la cathédrale ; la pluie ne se fit pas, non plus, attendre longtemps.

Des faits analogues sont nombreux dans les fastes de notre histoire religieuse. Ainsi, au mois de mai de l'an 1864, les paroisses de la ville organisaient une procession à l'*Ermitage* ; elles n'étaient pas de retour encore que leur prière était déjà exaucée.

Créateur et conservateur de tous les êtres, Dieu gouverne l'univers par sa providence ; il tient entre ses mains les biens et les maux. Maître de la nature entière, les vents et la mer lui obéissent; les saisons se succèdent par son ordre; les tempêtes, les orages, les sécheresses prolongées, la température bienfaisante nous viennent de lui. Tantôt sa justice irritée punit nos révoltes; tantôt sa miséricordieuse bonté exauce les prières de notre repentir. Nos afflictions, nos revers de fortune, le dépérissement de nos moissons, sont, quelquefois des épreuves, souvent des châtiments. Dieu est infiniment bon, sans doute, mais aussi, il est juste ; et, si nous sommes sincères, nous avouerons qu'il ne nous punit pas autant que nous le méritons. Il est vrai que nos transgressions de sa loi ne sont pas toujours châtiées en ce monde ; il a l'éternité malheureuse

pour le pécheur obstiné dans le mal; toutefois le Seigneur nous avertit, par intervalles, et laisse peser sur la terre de douloureux fléaux; c'est pour nous faire souvenir de nos égarements et nous préserver des supplices de la vie future...

Il est incontestable que les saisons, depuis un certain nombre d'années, subissent des variations qui déconcertent et désolent le laboureur. Ce sont des froids intempestifs, des sécheresses prolongées; en dehors de notre Vallée, des grêles, des tempêtes, des inondations, des orages dont nous sentons le violent contre-coup. La pomme de terre, cette ressource du pauvre, qui paraît également avec honneur sur la table du riche, semble frappée d'un mal incurable; les vignobles sont atteints d'une maladie dont la cause échappe aux investigations des savants; après la cryptogame, le phyloxera; de tous les points de l'Europe s'élèvent des plaintes sur le présent et des craintes sur l'avenir; jamais le paupérisme n'a été aussi étendu et ne s'est montré aussi inquiétant. La Vallée d'Aoste il y a moins d'un siècle, nourrissait abondamment tous ses habitants; aujourd'hui, pour faire taire le cri de la faim, une foule de nos concitoyens doivent émigrer en France ou en Amérique. Il n'est pas une seule de nos communes qui ne compte un bon nombre d'émigrants; et, l'on est effrayé quand les statistiques nous apprennent qu'il y a plu-

sieurs communes qui comptent deux cents, jusqu'à trois cents émigrés, chassés de leurs foyers par la misère. C'est dans les temps actuels que nous avons besoin tout spécialement de la protection de s. Grat.

Tout péché, sans doute, déplaît à Dieu et attire sur la terre les châtiments du ciel; mais il en est un, la profanation du dimanche, le travail du dimanche, l'abstention du service religieux les jours du dimanche, qui attire tout spécialement les fléaux du Seigneur sur la campagne. L'homicide, le parjure, l'adultère, l'ivrognerie, la vengeance ont un châtiment à eux; le châtiment, en ce monde, de la profanation du dimanche, c'est la suppression des récoltes. Les intempéries des saisons, les perturbations de l'atmosphère, les animaux rongeurs, les sécheresses : voilà la verge dont Dieu se sert pour punir le vol qu'on lui fait du jour qui lui appartient exclusivement.

Afin qu'on ne nous accuse pas d'exagération, voici les paroles textuelles sorties de la bouche même du Seigneur : « Si vous écoutez la voix « de votre Dieu en gardant ses commandements, « vous serez bénis; le fruit de votre terre, le « fruit de vos troupeaux seront bénis; vos gre- « niers seront bénis; le Seigneur bénira les tra- « vaux de vos mains, et ouvrira le Ciel qui « est son riche trésor, pour répandre sur vous « la pluie en son temps.... Mais si, au con-

« traire, vous ne voulez point écouter la voix « de votre Dieu, si vous n'observez pas toutes « ses lois, ses malédictions fondront sur vous; « maudit sera votre grenier et maudits seront « les fruits que vous aurez mis en réserve; « maudit sera le fruit de votre terre et maudits « seront vos troupeaux; le Seigneur enverra « parmi vous la pauvreté et la famine; le Sei- « gneur vous frappera de misère, de pauvreté, « de fièvre, de froid, d'une chaleur brûlante, « de corruption d'air et de nielle; le Ciel qui « est au-dessus de vous sera comme d'airain « et la terre sur laquelle vous marchez sera « comme de feu; vous planterez une vigne et « vous n'en recueillerez pas le fruit, *parce* « *qu'elle sera gâtée par les vers*, vous sèmerez « beaucoup de grains et vous en récolterez peu... « Ces malédictions demeureront sur vous, com- « me une marque évidente de la colère de Dieu(1).»

Nos populations font donc très-bien d'invoquer s. Grat, de confier leurs campagnes à sa puissante protection; mais à une condition, la voici : la sanctification du dimanche par la cessation du travail, l'assistance à la messe et aux offices de l'église et la fuite des mauvaises compagnies.

Nous nous souvenons, à ce propos, des paroles adressées à son peuple par un vénérable

(1) *Deuter. ch.* 28, *passim.*

vieillard, le Nestor des ecclésiastiques valdôtains de son époque. Quand, en temps de sécheresse, ses paroissiens lui demandaient des processions, « Oui, leur disait-il en son style original, faisons des processions ; mais, avant tout, *processionnez* autour de votre cœur et voyez s'il y a le repentir de vos péchés et la volonté de changer de vie ; *processionnez* autour de votre cœur et voyez si vous sanctifiez les fêtes, si vous assistez à la messe et comment vous y assistez ; *processionnez* autour de votre cœur et voyez si les vols, les injustices, les chicanes, les impuretés y ont établi leur demeure et, dans ce cas, expulsez-les promptement.... Ne croyez pas qu'il suffise, continuait-il, de *faire les cent coups* de jour et de nuit, puis, la sécheresse se déclarant, de regarder le ciel, de secouer les épaules et de branler la tête en disant : hé, il ne vient pas de pluie ! sus, il faut *paleter* à travers le bois... »

Ranimons donc notre confiance en la divine Providence et en la protection de nos saints Patrons, tout en nous souvenant de la parole de l'Evangile : *Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît*; ainsi que de cette prière de l'Eglise : *Usons des biens de ce monde de telle sorte que nous ne perdions pas les biens éternels* (1).

(1) *Ut te rectore, te duce, sic transeamus per bona temporalia, ut non amittamus aeterna.*

CHAPITRE XXI.

VERTUS DE S. GRAT

PROPOSÉES À NOTRE IMITATION

Ce n'est pas assez d'avoir admiré, en parcourant à la hâte ces quelques pages, la noblesse, la force d'âme, les travaux, les vertus, les souffrances, la sainteté, la puissance dans le Ciel de notre illustre patron. Reste un pas à faire en avant, à suivre ses glorieuses traces.

Il n'est pas, sans doute, une seule des vertus chrétiennes qu'il n'ait cultivée avec soin; les vertus, en effet, sont comme les anneaux d'une chaîne, elles s'entrelacent les unes aux autres et ne forment qu'un tout uni, compacte, indissoluble; c'est cet ensemble de vertus qui constitue le héros du christianisme, ce que nous appelons le Saint, c'est-à-dire, l'homme qui meurt à lui-même et aux affections de la terre pour ne vivre que de la vie surnaturelle, de la vie de la foi.

L'hymne des laudes de l'ancien bréviaire disait à la louange de notre saint évêque : « Prélat prudent, chaste, pieux, modeste et mortifié (1). » S. Grat a été un modèle de prudence, de chasteté, de modération, de piété et de pénitence. Mais, où ces vertus elles-mêmes ont-elles pris leur source ? Dans sa foi vive et son esprit d'oraison ; et c'est sous ce point de vue que, en finissant cette biographie, nous voulons le proposer à l'imitation de nos chers concitoyens.

La foi, c'est-à-dire, l'adhésion franche, entière, inébranlable de l'esprit et du cœur à la doctrine de Jésus-Christ, communiquée aux hommes par l'organe infaillible de l'Eglise, tel est le premier exemple que notre patron nous donne. S. Grat a été ferme dans la foi, inébranlablement attaché à toutes les doctrines de l'Eglise, malgré l'hérésie qui était triomphante autour de lui, malgré le gouvernement qui propageait l'erreur par tous les moyens dont il disposait, malgré les administrateurs civils qui, à de rares exceptions près, n'avaient d'autres règles de croyance que le bon plaisir de l'Etat, malgré la tourbe des lâches et des adorateurs du soleil levant, toujours prêts à sacrifier leur conscience et leur foi ou par respect humain ou pour quelque vil intérêt matériel.

---

(1) *Praesul prudens, castus, pius, pudicus et sobrius.*

Qui ne le comprend ? les temps, comme l'on dit, étaient mauvais alors, l'atmosphère était bien viciée. Faible, inconstant ou peureux, s. Grat a-t-il cédé au torrent ? A-t-il dit : A quoi bon résister ? tout le monde tourne le dos à l'Eglise. — Bien loin de là ; jeune encore, il court abriter sa foi à l'ombre d'un monastère. Là, reste-t-il inactif ? — Ah ! ce n'est pas quand la maison brûle qu'on tient les bras croisés ! Il prie, il enseigne, il prêche, il défend la saine doctrine, il forme des élèves qui, comme de vaillants athlètes, combattront à leur tour les bons combats. La persécution le force-t-il de sortir de son lieu de retraite ? Placé sur un champ de bataille plus vaste, partout : dans les conciles, en Grèce, à Jérusalem, dans les Gaules, à Rome, il se montre le champion invincible de la doctrine révélée. Occupe-t-il enfin un des premiers degrés de la hiérarchie ecclésiastique ? Dans ce poste éminent, ses premiers labeurs sont encore pour l'intégrité de la foi. Les historiens font même observer que la foi, cultivée par sa main dans le diocèse d'Aoste, a jeté des racines si profondes que jamais, dès lors, malgré des efforts incessants, malgré les menées mêmes du fougueux Calvin, l'hérésie n'a réussi à y fixer ses tentes.

Valdôtains ! les années que nous traversons ont plus d'un trait de ressemblance avec celles dans lesquelles a vécu s. Grat. La persécution,

il est vrai, n'est pas violente ; du moins, elle n'est pas sanglante; mais, pour être latente, sourde, hypocrite, elle n'en est pas moins dangereuse ; ce n'est pas la crainte de l'exil ou des prisons, en général, qui fait aujourd'hui des victimes; c'est le respect humain, ce sont les railleries, les sarcasmes, souvent plus redoutables que la persécution violente, qui amoindrissent les courages et font déserter l'Eglise. Le règne des Copronyme est passé; ce sont les Julien l'apostat qui tiennent en main le timon des affaires.

Les ordres religieux dissous, les biens des monastères et de l'Eglise incamérés, le clergé taquiné et tracassé de mille manières, le mariage découronné de son caractère religieux, la jeunesse des écoles, des gymnases, des universités empoisonnée quelquefois par les livres de texte, souvent par la parole et les exemples du maître; le catéchisme, le crucifix, Dieu lui-même indignement chassés de l'école ; l'armée, cette portion de l'Etat si noble et si intéressante, abandonnée, sans secours religieux, à toutes les séductions des casernes; les fausses doctrines colportées dans les campagnes comme dans les villes par mille publications ou impies ou obscènes ; l'immoralité s'affichant publiquement sans répression aucune; l'Eglise asservie à l'Etat ; le Souverain Pontife relégué dans le Vatican, comme prisonnier de ceux qui se disent ses enfants ;

la franc-maçonnerie, dont le cri de guerre est : haine aux prêtres, haine aux rois, haine à toute autorité, haine à Dieu, cette franc-maçonnerie partout triomphante et tenant un pied dans tous les cabinets de l'Europe : telle est l'esquisse, bien pâle encore, de la société actuelle. Toutes les ruines physiques et morales, accumulées depuis 1830 sur le sol de l'Europe, sont, on peut l'affirmer sans crainte, l'œuvre des francs-maçons; et bien des catholiques, sous les noms, innocents en apparence, de congrès scientifiques ou agraires, d'associations ouvrières, et surtout dans les comices électoraux, s'en sont faits les inconscients auxiliaires.

C'est donc à ce débordement de haines contre Dieu, contre l'Eglise, contre la société, contre la famille, contre l'union conjugale ; c'est à ce fleuve impur de doctrines impies, subversives, révolutionnaires que le catholique des temps modernes doit résister. Comment résistera-t-il ? Par la foi (1), par la force, la fermeté de sa foi, par son attachement inviolable à toutes les doctrines de l'Eglise.

La foi, d'après s. Paul, est l'argument des vérités qui ne tombent pas sous les sens (2) ; l'argument, c'est-à-dire la manifestation, la preuve,

---

(1) *Cui resistite fortes in fide.*
(2) *Argumentum non apparentium.*

la démonstration, la mise à notre portée de ce qui n'est pas visible pour nous, de ce que notre intelligence ne peut pas découvrir par ses propres forces, de tout ce qui est au-dessus et au-delà de la portée de notre faible raison.

Y a-t-il réellement des choses que les plus vastes génies eux-mêmes ne peuvent pas découvrir avec les seules lumières de leur raison ? C'est incontestable. L'homme malgré ses études, sa science et tout le progrès moderne, reste, hélas ! un être très-borné ; borné au physique : l'œil le plus perçant, la voix la plus forte, l'oreille la plus fine ne s'étendent guère au-delà de quelques kilomètres; borné au moral : les appétits et les sens de l'homme sont enclins au mal; on voit le bien, on l'approuve et, malgré le cri de la conscience, on fait le mal qu'on déteste ; borné dans son intelligence; on ferait un gros volume avec l'énumération seule des choses que l'homme le plus savant ne sait pas. En réalité, nous ne savons rien ou bien peu de choses; nous n'avons le dernier mot de rien. A quoi aboutissent, en dernière analyse, les progrès des sciences ? A la multiplication des inconnues. Que de mystères dans la nature ! Mystère, ce grain de blé jeté à terre qui produit au centuple ! Mystère, ce pain que je mange qui se change en ma substance ! Mystère, cette terre que nous sentons sous nos pieds absolument immobile, douée néanmoins de

trois mouvements très-rapides : de rotation autour de son axe, de révolution autour du soleil, de translation dans l'espace ! Mystère, cet amas immense d'astres plus grands et plus brillants que notre soleil qui n'est en réalité qu'une étoile de sixième grandeur ! Quand tout : esprit, matière, éther, attraction, affinité, lumière, chaleur, électricité, magnétisme, atomes, molécules, tout est mystère même pour les plus savants, comment l'homme sera-t-il capable par lui-même de connaître le monde supérieur, le monde des esprits ? Comment, sans la révélation, connaître Dieu, son existence, sa nature, ses perfections ? Comment connaître la création, l'Incarnation, la Rédemption, la Providence divine, le péché originel, l'existence du mal dans le monde, l'existence des esprits bons et mauvais et leurs rapports avec l'homme, les sacrements, la vie future, la résurrection des corps, le paradis, l'enfer, l'éternité des récompenses et de peines ?

Ces vérités, absolument inaccessibles à toute raison humaine, ces vérités, dont la connaissance est néanmoins indispensable à l'homme, à la famille, à la société, c'est Dieu qui les a enseignées, c'est Dieu lui-même qui les a communiquées aux hommes, c'est l'Eglise qui a mission de les conserver intactes, et ce sont ces vérités qui sont l'objet de la foi.

On dit : La foi est ennemie de la science. —

Non, mille fois non. La foi et la science ont toutes les deux leur source en Dieu : il est l'auteur et le dispensateur tant de l'une que de l'autre. La foi n'a rien à redouter de la science véritable, de la science arrivée à l'état de certitude absolue; elle lui dit, sans arrière-pensée : Vous êtes ma sœur. Bien plus, la science tire un grand profit de la foi, puisque celle-ci la met en possession d'une foule de vérités déjà admises, dont la recherche, par conséquent, devient inutile. Aussi les catholiques ont-ils toujours traité la science avec le plus grand respect; ils l'ont aimée, honorée, cultivée, encouragée. Il n'y a pas une seule branche en toutes les sciences humaines dans lesquelles l'Eglise n'ait fourni son contingent de savants de premier ordre. C'est l'Eglise qui a fondé les écoles, les colléges, les universités ; c'est elle qui fournit des hommes éminents au corps enseignant, et l'on ose avancer que la foi est l'ennemie de la science! Absurdité démentie par le bon sens, par la raison et par l'histoire.

On dit : La foi est ennemie du progrès. — C'est Son Eminence le cardinal Pecci, aujourd'hui Sa Sainteté Léon XIII, qui prendra ici la parole. Il faudrait lire en entier sa magnifique lettre pastorale pour le carême de 1877. Nous en détachons les lignes suivantes : « Combien beau « et majestueux apparaît l'homme alors qu'il

« atteint la foudre et la fait tomber impuissante
« à ses pieds, alors qu'il appelle l'étincelle élec-
« trique et l'envoie, messagère de ses volontés,
« à travers les abîmes de l'Océan, par delà les
« montagnes abruptes, au-delà des plaines inter-
« minables ! Comme il se montre glorieux alors
« qu'il ordonne à la vapeur d'attacher en quel-
« que sorte des ailes à ses épaules et de le con-
« duire avec la rapidité de la foudre par mer
« et par terre ! Comme il est puissant lorsque,
« par des procédés ingénieux, il enveloppe cette
« force elle-même, l'emprisonne et la conduit
« par des sentiers merveilleusement combinés,
« pour donner le mouvement et pour ainsi dire
« l'intelligence à la matière brute, laquelle ainsi
« remplace l'homme et lui épargne les plus
« dures fatigues ! Dites-moi s'il n'y a pas en
« lui comme une étincelle de son Créateur, alors
« qu'il évoque la lumière électrique et lui fait
« dissiper les ténèbres de la nuit et orner de
« ses splendeurs les vastes salles et les palais.
« L'Eglise, cette mère affectueuse, qui connaît
« tout cela, est si loin de vouloir y apporter
« des obstacles, qu'à cette vue, au contraire,
« elle est pleine de joie et d'allégresse.....
« D'autre part, quelle raison pourrait-il y avoir
« pour que l'Eglise fût jalouse des progrés mer-
« veilleux que notre âge a réalisés par ses
« études et ses découvertes ? Y a-t-il en eux

« quelque chose qui, de près ou de loin, puisse « nuire aux notions de Dieu et de la foi, dont « l'Eglise est la gardienne et la maîtresse in- « faillible ? Bacon, qui s'illustra dans la culture « des sciences naturelles, a écrit que peu de « science éloigne de Dieu, mais que beaucoup « de science y ramène. » Voilà en quels termes éloquents un homme de foi exalte le progrès.

Qu'on jette, au reste, un coup d'œil sur une carte géographique; il ne sera pas difficile de se convaincre que la foi, loin d'être hostile au progrès et à la civilisation, en est l'auxiliaire le plus fécond. Quelle est la civilisation de ces contrées qui n'ont pas été illuminées de ses clartés, de la Chine, du Japon, des Indes ? L'Asie, le nord de l'Afrique, si avancés dans les arts et les sciences lorsque le flambeau de la foi les éclairait, que sont-ils devenus dès le moment que ce flambleau fut éteint par le souffle pestilentiel de Mahomet et de ses sectateurs ? Les incrédules envieraient-ils peut-être la civilisation des Turcs ou des Patagons ?

On dit encore : La foi tue la raison. — Quelle folie encore ! L'homme est éclairé par deux flambeaux, celui de la raison et celui de la foi. « La raison et la foi, disait Pie IX, viennent toutes les deux de Dieu, source unique de la vérité immuable et éternelle. » L'horison de la raison humaine est en effet très-étroit et très-borné; la

foi, au contraire nous découvre l'infini, Dieu, le monde surnaturel. Un savant moderne, François Arago, nourrissait ce même préjugé : « Croire, disait-il, ce serait une humiliation profonde ! croire, mais c'est avouer par là même qu'il est des vérités qui surpassent ma raison. » — Voici comment un de ses amis, l'abbé Moigno, travaillait à dissiper cette illusion : « Dans les sciences « humaines, lui disait-il, ou dans les circonstances « ordinaires de la vie, quand un objet ne nous « apparaît pas, ou qu'une entreprise est au-dessus « de nos forces, nous nous hâtons de suppléer à « notre impuissance, au prix, s'il le faut, de très- « longues recherches et de beaucoup d'or. Pour « sonder les profondeurs des cieux, l'astronome « n'a pas hésité un instant à armer son œil « insuffisant d'un télescope qui grandit les ob- « jets ou rapproche les distances. Pour essayer « d'arracher à la nature le secret de la consti- « tution intime des corps, le naturaliste s'em- « presse de recourir au microscope; le capitaine « de vaisseau sur la mer et le général d'armée « en rase campagne, sont heureux et fiers de « la lunette d'approche, de la longue-vue, qui « supprime, en grande partie du moins, les dis- « tances, le myope, pour mieux se diriger dans « la rue, le presbyte, pour accomplir ses tra- « vaux de cabinet, n'hésitent pas non plus à « faire usage de lunettes. Que dirait-on de

« l'énergumène qui prétendrait organiser une « croisade contre les télescopes, les microscopes, « les longues-vues etc., sous prétexte qu'elles « sont une offense à la dignité humaine et une « insulte à l'organe de la vue ? On le range- « rait parmi les fous furieux. Or, la Foi n'est « pas autre chose que le télescope, le micros- « cope, la longue-vue, la lunette de notre intel- « ligence, dont elle centuple la portée. »

Dire que la foi tue la raison, c'est donc avancer que le télescope tue l'organe de la vue, que les lunettes font injure à la noble faculté de l'œil ; absurdité démentie par la pratique contraire de tous les jours.

Loin d'être un obstacle à la raison, la foi lui est d'un immense avantage ; elle lui découvre, sans fatigue de sa part et sans pénibles recherches, un monde tout entier, le monde des esprits, le monde surnaturel, tout ce qui a rapport à Dieu et aux destinées de l'homme.

Au reste, les contradictions dans lesquelles tombent les ennemis de la foi deviennent mille fois plus insoutenables que les vérités elles-mêmes dont la hauteur les étonne, et, comme le disait Bossuet, « pour ne pas croire de mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. »

Qu'elle est glorieuse, au contraire, et combien elle est raisonnable la foi simple et hum-

ble du chrétien ! Dès qu'il sait que Dieu a parlé, il fait hommage à son Créateur et de son intelligence et de son cœur ; de son intelligence, en l'assujetissant sans recherche curieuse à tous ses enseignements ; de son cœur, en l'assujétissant sans murmure à l'accomplissement de toute la loi. L'intempérance des sens, les faiblesses du cœur, la violation de la loi morale sont coupables, sans doute, et font du mal à l'homme ; mais l'intempérance de l'esprit, les rébellions de l'intelligence, l'orgueil d'une raison qui refuse son assentiment à Dieu qui parle, sont bien autrement coupables devant Dieu et funestes à l'homme. C'est un vrai suicide intellectuel et moral.

Comme, dans les questions relatives à la foi et à la raison, les uns donnaient tout à la première, les autres, tout à la seconde, l'Eglise a dû intervenir dans ce débat; c'était son droit et son devoir; elle a interposé son autorité modératrice en maintenant intacts, tels que le Créateur les avait établis, les droits de la foi et ceux de la raison. Voici quelques-unes de ses décisions :

« Quoique la foi soit au-dessus de la raison,
« il ne peut jamais y avoir, entre la foi et la
« raison, un désaccord, une opposition véritable.
« Car c'est le même Dieu qui révèle les mys-
« tères et qui donne à l'homme la lumière de
« la raison. Or Dieu ne peut se nier lui-même,
« et le vrai ne saurait jamais contredire le vrai.

« Non-seulement la foi et la raison ne peu-
« vent jamais se combattre, mais elles se prê-
« tent un mutuel secours, puisque la droite
« raison démontre les fondements de la foi, et
« qu'éclairée par sa lumière, elle cultive les
« sciences divines. La foi préserve et délivre la
« raison des erreurs et lui fournit d'amples con-
« naissances. Tant s'en faut donc que l'Eglise
« s'oppose à la culture des arts et des sciences,
« qu'au contraire elle aide cette culture et la
« fait progresser de mille manières.

« La Religion n'empêche point que les sciences
« n'aient dans leur domaine des principes et
« des méthodes qui leur sont propres; mais tout
« en reconnaissant cette juste liberté, elle est
« pleine de vigilance et prend garde que les
« sciences, dans leur opposition à la doctrine
« révélée, n'embrassent des erreurs, ou que,
« franchissant leurs propres frontières, elles ne
« se jettent, pour y porter la perturbation, sur
« le terrain de la foi. »

Aussi la théologie catholique enseigne : 1° que la raison humaine, sans le secours d'une révélation surnaturelle, peut par elle-même acquérir une certitude entière sur plusieurs vérités de l'ordre naturel; 2° que la raison humaine, même individuelle peut, sans le consentement du genre humain, acquérir sur plusieurs vérités une certitude absolue; 3° que la raison humaine peut

connaître d'une manière certaine ce que l'on appelle les motifs de crédibilité, et, par là, se procurer la certitude de l'existence d'une révélation divine; 4° que la raison humaine peut également connaître d'une manière certaine l'existence de la vraie Eglise de Jésus-Christ.

Mais la foi elle-même, cette foi si précieuse et si nécessaire, est un don de Dieu ; ce don, Dieu l'accorde à la prière. Aussi tous les saints ont-ils été des hommes de prière. Notre grand patron est encore, sous ce rapport, notre modèle.

Trois remarquables circonstances de sa vie en sont des garants irrécusables. Dès ses plus tendres années, il quitta le monde et s'enferma dans la solitude pour vaquer avec plus de loisir à ce saint exercice; quand le ciel, par une révélation particulière, l'appelle à l'évêché d'Aoste, les historiens nous disent qu'il était en oraison dans une église dédiée à la Sainte Vierge; enfin ce lieu solitaire appelé aujourd'hui encore l'*Ermitage de s. Grat*, transmet d'âge en âge, de siècle en siècle, le souvenir de l'attrait de notre Saint pour la prière et le recueillement.

Vous tous qui voulez conserver intact le trésor de la foi, vous qui désirez ardemment une foi vive, généreuse, agissante et pratique, dites avec confiance comme les apôtres : *Je crois; mais, Seigneur, accroissez, augmentez en moi cette foi.* Et vous, hommes du monde, dont la foi est peut-

être chancelante, exposée à des doutes cruels, vous qui auriez eu le malheur, faute d'huile, de laisser éteindre cette lampe ardente et brillante, voulez-vous rallumer ses clartés ? vous devez demander cette grâce à Dieu, vous devez prier.

La prière est si naturelle à l'homme ! L'enfant implore son père, l'épouse implore son époux, le serviteur implore son maître, le pauvre implore le riche, le sujet implore le souverain, le coupable implore son juge ! N'est-il pas tout naturel que la créature implore son Créateur ! L'univers entier prie ; ce n'est partout, dans le monde païen comme dans le monde chrétien, que prières, invocations, *ex-voto*. Les soldats romains comme les soldats carthaginois ont laissé sur les rochers des Alpes des témoins indestructibles de l'élévation de leurs âmes vers le Ciel.

La Bible abonde en prières sorties tout aussi bien des lèvres impures, mais repentantes, que des bouches pures et innocentes. L'Evangile semble un code de prières courtes, ardentes, qui vont droit au cœur de Dieu. La liturgie de l'Eglise catholique est comme un arsenal de prières appropriées à tous les besoins des individus, des familles et de la société. J.-C. a dit en faveur de la prière, une de ces paroles qui feront l'éternelle consolation du juste et du pécheur, de tout homme de bonne volonté : *Demandez et vous re-*

cevrez,.... en vérité, je vous le dis : tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous l'obtiendrez, et vous serez exaucés.

Est-il étonnant que l'on rencontre des hommes dont la foi va de jour en jour en s'affaiblissant ? Non, ils ne prient plus. Est-il étonnant, qu'au milieu des scandales et des défections de la société actuelle, on trouve des gens qui vous disent : Je voudrais croire, mais je ne puis pas ? Non encore, leurs lèvres ne s'ouvrent plus pour la prière. Oh ! quel malheur pour l'homme qui a cessé ou qui cesse de prier !

S. Grat, illustre protecteur du diocèse d'Aoste, patron de cette antique Cité, vous qui avez soutenu des combats si nombreux et si glorieux pour la défense de la foi, vous qui avez eu le bonheur d'extirper de cette Vallée qui vous fut si chère, le germe de toutes les hérésies, veuillez, dans les années difficiles que nous traversons, regarder avec votre œil de bienveillance ordinaire ceux qui continuent aujourd'hui, comme pendant les dix siècles écoulés, à se dire vos enfants dévoués; conservez dans leur cœur un attachement inviolable à la doctrine de J.-C., une obéissance entière à son Eglise, une union indissoluble entre le premier pasteur du diocèse et ses ouailles; préservez ce peuple, qui est le vôtre, des erreurs modernes; conservez, par votre in-

tercession, le flambeau de la foi là où il est resplendissant encore, affermissez-le là où il est vacillant, rallumez-le là où il serait malheureusement éteint; obtenez-nous du Seigneur, qui vous aime, deux faveurs signalées : la conservation de la foi, et le désir d'oraison. C'est la grâce que demande pour lui et pour tous ses compatriotes celui qui, sans autre mérite qu'un peu de bonne volonté, a entrepris d'écrire ces quelques pages dans le seul but de vous faire mieux connaître, aimer et invoquer par les habitants de ce diocèse.

HYMNE À SAINT GRAT

Nos lecteurs, nous n'en doutons pas, verront avec plaisir, à la suite de cette biographie, l'hymne chantée, en l'honneur de s. Grat, par la muse si féconde et si aimante de M. le chanoine Gérard, curé de la Cathédrale. Elle résume, en quelques strophes, toutes les gloires de notre vénéré patron.

Elles sont nombreuses les poésies que M. Gérard a composées sur des sujets tout patriotiques. Peu d'hommes, on peut le dire sans exagération, ont, à l'égal de lui, aimé et illustré leur pays natal. Aussi son nom, immortalisé par ses œuvres, vivra de longs siècles dans le cœur de ses compatriotes.

Pour nous, en particulier, cette figure douce et sympathique, cette âme à la fois tendre et énergique, au besoin, cette parole franche et encourageante, ne s'effaceront jamais de nos souvenirs.

Echos de nos bois solitaires,
Par tant de siècles assoupis !
Racontez-nous les grands mystères
Que Grat vous confiait jadis !
Lorsque comme une autre Moïse,
Au sommet de l'Horeb en feu,
Il appelait sur son Eglise
Les riches faveurs de son Dieu.

Le voyez-vous cet Ermitage,
Confident de tous ses soupirs,
Qui doit transmettre d'âge en âge
Les plus glorieux souvenirs ?
C'est là que l'humble violette,
Si riche en suaves odeurs,
Venait parfumer la houlette
Du plus aimable des pasteurs.

Un sang royal coule en ses veines ;
Sparte est fiére de son berçeau ;
Son esprit brille dans Athénes,
Ainsi qu'un radieux flambeau.
Ephése, dans un saint asile.
Voit s'écouler ses jeunes ans ;
Et Nicée, au sein d'un concile,
Admire ses rares talents.

Partout le Seigneur l'accompagne,
Partout sa vertu le trahit.
La cour même de Charlemagne
De ses louanges retentit.
L'Eglise valdôtaine est veuve :
Adrien qui voit sa douleur,
Vient mettre un terme à son épreuve,
En lui donnant Grat pour pasteur.

Cessez, divinités frivoles !
D'abuser les faibles mortels.
A sa voix, toutes vos idoles
Doivent tomber de leurs autels.
Et vous, qui gémissez sans cesse,
Veuve, orphelin, pauvre, pécheur,

Chantez un hymne d'allégresse :
Grat vous apporte le bonheur.

Prête l'oreille : Dieu te nomme.
Pars, vole jusqu'au Vatican :
Puis, de Sébaste jusqu'à Rome
Porte la tête de saint Jean.
Aoste, chante de saints cantiques ;
Tu vénères sur tes autels
La plus insigne des reliques,
Celle du plus grand des mortels.

La foudre en vain sur notre tête
Promène ses feux menaçants :
Sa voix commande à la tempête,
Et son souffle enchaîne les vents.
Deux mères, d'une voix plaintive,
Réclament leurs enfants chéris :
Il parle, et la tombe attentive
Leur rend ce qu'elle avait conquis.

Quand la flamme aveugle s'égare
Sur le chaume de nos maisons ;
Quand le ciel, de son onde avare,
Fait languir nos jeunes moissons ;
Lorsque l'insecte les dévore,
Quand la peste éclate soudain ;
Prions alors, prions encore
Le thaumaturge valdôtain.

Du haut du trône de ta gloire,
Veille à jamais sur ce troupeau,
Qui toujours plein de ta mémoire,

Aime à prier sur ton tombeau.
Dans notre course passagère,
Sois notre guide et notre appui.
Autrefois tu fus notre père,
Tu dois l'être encore aujourd'hui.

PRIÈRE À SAINT GRAT

Glorieux s. Grat, puissant protecteur de ceux qui recourent à vous dans les diverses calamités de la vie, je viens vous prier avec une grande confiance d'intercéder pour moi auprès de Dieu, afin qu'il ne fasse pas tomber sur moi les foudres vengeresses de sa colère dont je suis menacé. Je suis coupable, il est vrai; mais je demande la douleur et le pardon de mes péchés; je demande le temps et la grâce d'en faire une vraie pénitence; et pour que mon indignité ne m'empêche pas d'être exaucé, priez vous-même, Grand Saint, le Dieu des miséricordes, de m'accorder ce que je lui demande par les mérites de Jésus-Christ notre Sauveur. Ainsi soit-il.

AUTRE PRIÈRE.

Seigneur Jésus, qui dans votre Evangile, nous avez plusieurs fois répété ces paroles : « Cherchez d'abord le royaume des Cieux et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroît, » ranimez de plus en plus notre confiance en votre bonté paternelle ; accordez-nous par l'intercession de votre pieux serviteur, saint Grat, les biens nécessaires à notre subsistance ici-bas : mais faites-nous aussi la grâce d'en user de manière que, respectant toujours votre sainte loi, nous ne perdions pas la félicité et les biens qui nous attendent au-delà du trépas. Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

CHAPITRE I. Coup d'œil sur la fin du huitième siècle 1
— II. Premières années de s. Grat . . . 10
— III. Son entrée en religion 21
— IV. Le moine Grat à Rome 31
— V. Délégation auprès de Charlemagne . 40
— VI. Grat est nommé à l'évêché d'Aoste . 51
— VII. Physionomie de la Vallée à cette époque 60
— VIII. Son épiscopat 70
— IX. Moyens de réforme 79
— X. Discipline de l'Eglise en vigueur à cette époque 91
— XI. Les reliques de S. Jean-Baptiste . . 101
— XII. Le Chef vénéré du saint Précurseur 110
— XIII. Translation du Chef de s. Jean-B. 121
— XIV. S. Grat, premier évêque suffragant de Moûtiers. 134
— XV. L'Ermitage 145
— XVI. Les martyrs de la Légion Thébéenne 156
— XVII. Ses dernières années et sa mort . 171
— XVIII. Témoignages rendus à sa sainteté 183
— XIX. Ses miracles 194
— XX. S. Grat, protecteur des campagnes. 204
— XXI. Vertus de S. Grat proposées à notre imitation 215

HYMNE en son honneur 233

PRIÈRES 236

ERRATA

—

Page	1	*ligne*	1	d'œuil	*lisez*	œil.
»	40	»	15	brille	»	brilla.
»	41	»	1	763	»	769.
»	41	»	15	53	»	SS.
»	42	»	26	53	»	SS.
»	104	»	24	la garde	»	le garde.
»	109	»	15	Ephèse	»	Emèse.
»	115	»	11	d'Orgel	»	d'Angely.
»	135	»	13	Siminius	»	Liminius.
»	137	»	1	Possesson	»	Possessor.
»	140	»	1	1802	»	1862.
»	232	»	6	désir	»	don.

YA 04062

868855

BX4700
G8B4

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY